TEMPERATURE

Bulletin d'après le thermomètre de HEARN & HARRISON, Nos 1640 et 1642 rue Notre-Dame.

Aujourd'hui Maximum .... .... .. 43
Même date l'an dernier..... .... 63
Aujourd'hui Minimum .... .... .. 30
Même date l'an dernier .... ..... 37

# La Patrie

Prévisions pour les prochaines vingt-quatre heures

BEAU

Toronto, 14.—Vent frais du nord-ouest, beau temps.
MARDI.—Vent modéré, beau temps, température un peu plus élevée.

24E ANNEE—No 42—HUIT PAGES | MONTREAL, LUNDI, 14 AVRIL 1902 | LE NUMERO : UN CENTIN

# L'Horrible Tragedie de Varennes

## Une scène épouvantable de carnage au milieu de la nuit.

## LA PRESENCE D'ESPRIT DE Mlle ANGELIQUE LUSSIER LUI PERMET DE SOUSTRAIRE SES PARENTS A LA FUREUR DU FORCENE

## Le jeune homme pleure abondamment et redemande ses parents.

## Touchante miséricorde d'une mère : Mme Lussier veut revoir son fils et s'écrie qu'elle lui pardonne

### UNE ENTREVUE AVEC M. HECTOR LUSSIER : L'AFFAIRE PRESENTEE SOUS UN AUTRE JOUR

VARENNES EN EMOI

La coquette petite ville de Varennes est dans la consternation. Malgré la tempête de pluie et de vent qui n'a cessé de faire rage, toute la journée, les rues étaient encombrées d'étrangers, venus d'un peu partout, pour avoir des nouvelles de la pénible tragédie de la veille. A la grand'messe, l'église était complètement remplie d'une foule recueillie. Quand M. le curé Bonin monta en chaire, pour faire son prône, il se produisit un vif mouvement de curiosité mêlée à une bien vive émotion. Les fidèles s'attendaient à des commentaires sur le drame du manoir seigneurial. Ils furent un peu désappointés ; car le vénérable curé se contenta de prononcer les paroles suivantes :

"On recommande à vos prières M. Albert Lussier, seigneur de Varennes et ancien député à la Législature de Québec, mortellement blessé à la suite d'un accident, arrivé dans la nuit de vendredi à samedi."

Et ce fut tout.

Après la messe, les paroissiens se formèrent par groupes et discutèrent avec animation les circonstances du drame. Un grand nombre furent surpris par l'heure des vêpres, causant encore sous le porche de l'église. Quelques-uns sont restés dans le village jusque fort tard dans la soirée, épiant les moindres allées et venues autour de la résidence de M. Louis Lussier, afin d'avoir des nouvelles du blessé, de sa femme et de sa fille.

La présence de trois médecins de Montréal et de quelques représentants de journaux mit le comble à la curiosité. Quand il arrivait à l'un d'eux de s'aventurer dans la rue, on l'accablait de questions de toutes sortes ; s'il avait la mine un peu sévère, on se contentait de murmurer à son passage : "C'est peut-être bien un détective" ?

SYMPATHIES POUR LA FAMILLE

Tout le monde compatit au malheur qui vient de s'abattre sur la famille Lussier. Les sympathies sont particulièrement pour Mme Lussier, qui depuis 30 ans a été le bon génie, la sœur de charité de tous les infortunés de la paroisse. Sa main était toujours largement ouverte à toutes les œuvres charitables. Elle donnait sans cesse, le plus souvent à la cachette de ses proches, qui lui reprochaient sa prodigalité.

Cette vénérable femme est maintenant bien recompensée. C'est vers elle que vont toutes les sympathies de la brave population de Varennes.

Aujourd'hui, à l'église et ce soir, dans plus d'un foyer, d'ardentes prières sont adressées au Tout-Puissant pour qu'il accorde à cette mère, si cruellement éprouvée, avec le recouvrement de la santé, le courage physique et moral de surmonter cette terrible épreuve.

Les deux demoiselles Lussier, Angélique et Régina ne comptent que des amitiés dans Varennes.

AVANT LE DRAME

La tragédie du manoir Lussier a pris tout le monde par surprise. D'aucuns trouvent maintenant la chose toute naturelle ; certains même se vantent de l'avoir prédite. Il est évident que le fils Lussier ne jouissait pas d'une réputation bien enviable. On lui reproche bien des peccadilles ; ses folles dépenses à Montréal et aux Etats-Unis étaient passées à l'état de légendes ; mais aucune personne raisonnable ne croyait qu'il pourrait recourir à de telles extrémités pour satisfaire ses caprices d'enfant gâté. D'autant plus que dans le cours de la journée de vendredi, tout le village l'a vu passer, causant amicalement avec son père. Ils se rendirent ensemble à un moulin que M. Lussier possède, à un mille de Varennes, sur le chemin de Boucherville.

Dans la soirée, le fils Lussier se promena dans les rues du village, avec les demoiselles Bernard, — deux jeunes filles de très bonne famille. Il avait l'air joyeux et plaisantait volontiers sur toutes sortes de sujets.

Vers 9.30, il rentra à son domicile et s'enferma dans sa chambre, au deuxième étage, coin nord-ouest.

LE DRAME. MYSTERE ! MYSTERE !

Que s'est-il passé de 9.30 heures à minuit ? Ici se dresse un voile qui est resté impénétrable. Il est certain que le fils Lussier s'est couché ; on a trouvé son lit défait, le matin. A-t-il dormi ? C'est peu probable.

La version la plus vraisemblable est la suivante que nous tenons de M. Gaspard Langlois, boulanger de Varennes, un des rares amis du parricide.

Aimé Lussier avait projeté, depuis longtemps un grand voyage à travers le monde, afin de satisfaire, une bonne fois, son esprit d'aventure. Il en avait parlé souvent à son père, qui s'y objectait absolument. Dans le cours de la journée, il avait renouvelé ses demandes d'argent sans plus de succès. Le soir, avant de monter à sa chambre, il a posé un ultimatum à son père. Nouveau refus. Le fils est alors entré dans une grande colère et s'est de nouveau enfermé dans sa chambre, où il a conçu son crime et en a réglé les détails.

Cette version est encore accréditée par une dame du voisinage du manoir seigneurial, qui avait été témoin, vendredi, de disputes, à propos des demandes d'argent. Le soir, en entrant à son domicile, elle a dit :

—"Ça va mal chez M. Lussier ; je redoute un grand malheur".

Cependant, la famille Lussier se coucha sans aucune appréhension. Ces querelles entre le père et le fils étaient, dit-on, fréquentes.

M. Albert Lussier, Mme Lussier, Mlle Angélique Lussier, une fillette de 12 ans, avaient leurs chambres au premier étage ; Mlle Régina Lussier, fille aînée, âgée de 17 ans, couchait au deuxième étage, près de la chambre de son frère, Aimé. Dans l'allonge de la maison, au-dessus de la cuisine, se trouve la chambre de la servante, Geneviève.., une Acadienne du Nouveau-Brunswick. Ce sont les seules personnes qui couchèrent au manoir le soir du drame.

AU VOLEUR ! AU VOLEUR !

A minuit moins quart, Aimé Lussier sortit de sa chambre et descendit à l'étage inférieur, sans lumière. Il était vêtu d'une simple chemise de nuit. Il se dirigea vers la chambre de ses parents, dont il ouvrit la porte avec fracas. En le voyant apparaître, Mme Lussier ne le reconnut pas, et, affolée, s'écria :

" Au voleur ! au voleur ! Aimé, viens à notre secours !

Quelle amère dérision d'entendre cette mère appeler à son secours son fils, celui qu'elle veut constituer son sauveur, lorsque c'est lui-même qui la menace !

Se voyant ainsi interpelé, Aimé s'empara d'une lourde canne de plomb qu'il savait être sur un meuble, dans la chambre et frappa violemment sa mère, puis sa petite sœur Angélique et son père qui s'était porté à leur secours. Une lutte terrible s'est alors engagée, lutte qui a duré plusieurs minutes.

La chambre du drame était complètement couverte de sang. Il y en avait sur les murs, sur les meubles, dans les deux lits, partout, partout !

Mais le parricide n'était pas satisfait. Il n'avait pas consommé son crime. Il remonta précipitamment à sa chambre, s'arma de son revolver (calibre 32) et revint à la chambre de son père, sur lequel il fit feu à trois reprises. La première balle manqua son but ; la seconde lui brûla l'œil droit, lui traversa le nez et alla se perdre dans la muraille ; la troisième se logea dans l'épaule, près du cou. Il était alors étendu sur le plancher.

Le barillet du revolver contenait 6 balles ; elles ont été toutes tirées ; car le meurtrier se rendit ensuite dans la chambre de la servante et voulut la tuer ; mais il n'avait plus de balles.

Pendant que le fils allait chercher son revolver, il semble certain que Mlle Régina est descendue de sa chambre, dans la cave, avec sa mère et sa jeune sœur et que le père est resté dans la chambre pour protéger leur fuite.

Pendant que le meurtrier se rendait dans l'allonge, où se trouvait la servante, le père alla rejoindre sa femme et ses filles, dans la cave, d'où ils parvinrent à sortir par une porte qui ouvre sur le dehors. Ils se rendirent chez M. Louis Lussier, frère de la victime, qui demeure en face du manoir, de l'autre côté du chemin. La servante alla les rejoindre peu de temps après.

Avant que la servante ait pu s'esquiver, elle revit le parricide avec une carabine. Il cherchait ses victimes dans toutes les chambres, sous les lits, derrière les meubles, etc., etc. Il criait, blasphémait comme un forcené.

Il pouvait être minuit et demi quand M. Albert Lussier arriva chez son frère avec sa femme et ses filles.

Le drame avait donc duré environ une demi-heure.

Le parricide est resté dans la maison jusqu'à 5 heures du matin. Il a tout remué dans la maison, pour trouver ses victimes ; on a trouvé des traces de son passage dans toutes les chambres. Le chemin parcouru par les victimes, dans leur fuite, est également marqué de sang.

Ce récit semble bien incomplet. Et, il l'est en effet. Comme question de fait, il n'y a que les trois victimes et le parricide qui connaissent les détails du drame. Il est impossible d'avoir aucun renseignement de ces personnes. Mlle Régina n'a fait que passer sur le théâtre du drame pour s'enfuir avec sa mère et sa sœur. Et la servante ne connaît que certains détails de la fuite. Dans sa chambre, elle n'a rien entendu et elle s'est éveillée seulement quand sa porte de chambre a été enfoncée et que le meurtrier a tenté de faire feu sur elle, avec le peu de succès que l'on sait.

Les scènes d'affolement et de désespoir qui se sont passées, dans cette maison, au milieu de la nuit, ont dû être terrifiantes. Elles sont certainement sans précédent dans les annales de la criminalité au Canada.

Ces quatre personnes ont été traquées comme des bêtes fauves, dans l'obscurité, pendant une demi-heure. Pendant une demi-heure, elles ont été entre la vie et la mort. Et l'agresseur, l'assassin, c'était le fils, le frère des victimes !

APRES LE DRAME

Aussitôt après que les victimes eurent été rendues chez M. Louis Lussier, on a fait venir les Drs Geoffrion et Duchesnay, qui ont fait les premiers pansements.

Pendant ce temps, le jeune Lussier était seul dans la maison. Il n'a eu aucune idée de s'enfuir ou de se suicider. Sa seule préoccupation était d'abord de savoir où étaient ses victimes. Ne pouvant les trouver, il fit sa toilette avec soin, cacha ses armes à feu, si bien qu'on n'a pas pu les trouver. Puis il erra autour de la maison, dans les bâtiments, etc.

LE MATIN DU DRAME

Vers 5 heures du matin, Narcisse Bénard, un domestique à l'emploi de M. Albert Lussier depuis 9 ans, s'en allait travailler au moulin, quand il fit la rencontre du Dr Geoffrion qui lui commanda d'aller au manoir, qu'on avait besoin de lui et qu'un malheur était arrivé.

Bénard obéit et se rendit au manoir. Il croyait que quelqu'un était mort ou gravement malade. En entrant dans le parterre, il aperçut Aimé Lussier, en arrière de la petite chapelle de Sainte-Anne, qui se trouve à proximité du manoir. Il pleurait abondamment et se lamentait. Bénard s'approcha de lui et s'informa s'il était malade.

—"Non, je ne suis pas malade. Où est papa ? Où est maman ?

— Mais ils sont à la maison, tu le sais bien.

— Non, je les cherche et ne puis les trouver.

Bénard ne put obtenir d'autres réponses du jeune Lussier. Il prit alors le parti d'entrer dans la maison avec l'idée d'aller raconter à Mme Lussier, ce qu'il avait vu et entendu. Mais il trouva la maison vide. En parcourant les chambres, il comprit qu'un drame horrible s'était déroulé dans le cours de la nuit. Il sortit de nouveau, s'en fut voir le Dr Geoffrion, qui lui donna quelques mots d'explication et lui demanda d'aller arrêter le jeune Lussier. Bénard retourna dans le parterre, s'approcha prudemment du parricide et le saisit par les bras. Il n'offrit absolument aucune résistance.

LA VERSION DU PARRICIDE

Le jeune homme pleurait toujours, mais il était un peu plus calme. En réponse aux questions du domestique, il donna la version suivante du drame :

"Je me suis couché... J'étais bien ; mais j'ai mal dormi... J'ai eu le cauchemar, des hallucinations... Je n'avais pas ma raison. C'était comme si des voleurs étaient après moi et me déchiraient. Ce qui s'est passé ?... je ne le sais pas, je n'étais pas à moi... On voulait me tuer..."

Pendant ce temps, un autre domestique de M. Albert Lussier arriva avec le Dr Geoffrion. Ils fouillèrent le parricide pour voir s'il n'avait pas des armes. Ils firent ensuite ensemble une nouvelle inspection de la maison. Pendant tout le temps de l'inspection, le jeune Lussier ne cessait de répéter en pleurant :

—Qu'est-ce que j'ai fait ? Qu'est-ce qui est arrivé ? Où est mon père, ma mère, etc.

Le jeune Lussier fut ensuite transporté à l'hôtel du village, tenu par M. Louis Messier. Il resta-là jusque vers 9.30 heures ; puis il fut reconduit chez le Dr Geoffrion, où il resta jusqu'à 5 heures de l'après-midi, alors qu'il fut amené à Montréal par le détective McCaskill. Le jeune Lussier était accompagné de MM. Joseph de Boucherville, son cousin germain et Mathieu Bernard, un camarade d'enfance. Pendant toute la journée, il versa d'abondantes larmes et eut quelques légères crises de nerfs ; mais il fut en somme assez calme et ne donna aucune misère à ses gardiens. Il se bornait à demander à voir ses parents et à tâcher de savoir et comprendre ce qui était arrivé, la nuit précédente. Toutes ces crises de nerfs vraies ou simulées n'amenaient pas les mêmes résultats. Quelquefois, il ne se rappelait absolument de rien ; dans d'autres moments, il était facile de comprendre qu'il se rendait compte de l'horreur de son crime et le regrettait amèrement. Quand les détectives arrivèrent et s'emparèrent de lui pour l'amener à Montréal, il prit un peu d'empire sur lui-même et affecta une certaine crânerie. Durant le trajet de Varennes à Montréal, il fuma la cigarette et causa librement.

Le détective McCaskill était venu de Montréal avec un cocher de place ; il s'attendait à ramener le prisonnier en voiture ; mais quand il le vit si tranquille, il prit le parti de revenir en chemin de fer.

Aussitôt que les gens apprirent le départ du prisonnier pour Montréal, il y eut un peu plus de calme dans le village ; la population se sentait soulagée et débarrassée.

LES VICTIMES. — LES BLESSURES NE SONT PAS MORTELLES

Aussitôt après les premiers pansements des blessures de M. Albert Lussier, les Drs Duchesnay et Geoffrion crurent prudent de faire venir le Dr Marien, un spécialiste de renom de la métropole. Après un court examen, le Dr Marien déclara que les blessures de M. Albert Lussier n'étaient pas mortelles et qu'a moins de complications dont il n'y avait pas d'apparences, aucun danger sérieux n'était à appréhender.

Le Dr Marien est rentré à Montréal dans l'après-midi et est revenu hier matin en compagnie de M. Jos. de Boucherville, le Dr Lespérance et le Dr Gravel.

Dans le cours de l'avant-midi, ils ont enlevé un œil au blessé et ont essayé en vain d'extraire la balle qu'il a dans le cou ; mais cette balle est placée dans un endroit — dans les nerfs du cou — qui la rend inoffensive. Un empoisonnement de sang n'est pas à redouter.

M. Lussier souffre beaucoup plus des coups de canne qu'il a eus dans la prise de corps avec son fils. Il a une profonde coupure du cuir chevelu et des bosses et des bleus sur tout le corps. Ses mains sont couvertes de blessures.

Mme Lussier et la petite Angélique ont également des coupures à la tête et des bleus sur le corps, mais moins souffrants que ceux infligés à M. Lussier. Aucune d'elles ne garde le lit.

UNE SCENE PATHETIQUE

Mme Lussier ne cesse de réclamer son fils ; elle veut à tout prix qu'on le lui ramène. Hier matin, vers 9 heures, elle a trompé la vigilance de sa garde-malade et s'est précipitée dans la rue en criant:

—"Ramenez-moi mon fils, mon Aimé. Nous lui pardonnons ! Nous lui avons pardonné. Ce n'est pas lui le coupable !"

Une dizaine de personnes, témoins de cette scène, ont entouré Mme Lussier et l'ont reconduite chez son beau-frère.

LE MANOIR LUSSIER

Le manoir de la famille Lussier est certainement une des plus jolies résidences de campagne de la province. Située dans un vaste parc, la maison, haute de deux étages, et entourée d'une large galerie, présente l'aspect le plus riant et donne la sensation du bien-être matériel et du bonheur familial.

Hélas ! depuis la nuit de vendredi, cette maison est vide. Et ses anciens occupants ne la réintégront pas avant qu'on ait fait disparaître toutes les traces du terrible drame. A côté de la maison, se trouve une jolie chapelle de la Bonne Sainte-Anne en pierre solide, objet de la munificence de la famille Lussier.

En face du manoir se trouve la vieille résidence de la famille Lussier. C'est là qu'habite M. Louis Lussier, aîné de la famille.

LE SEIGNEUR AIME LUSSIER

Aimé Lussier, fils aîné de M. Albert Lussier, est âgé de 23 ans.—Il est né au manoir de Varennes. Depuis qu'il a atteint sa majorité, il est seigneur de Varennes. C'est lui qui retire les rentes seigneuriales. Il a même le droit d'hypothéquer et vendre la seigneurie, n'empêche qu'il avait constamment besoin d'argent. Son père lui en donnait souvent, très souvent des chèques pour de forts montants—jusqu'à $500. Quand il avait cet argent, il s'en allait aux Etats-Unis, où il a, paraît-il, une liaison fort coûteuse.

Le jeune Lussier a fait ses études à Varennes, à St-Denis et au Mont St-Louis, où il resta jusqu'à l'incendie de 1894. Après l'incendie, il ne retourna pas à cette institution ; mais alla à Paughkeepsie, Etats-Unis. Dans toutes ces institutions, il se distingua dans tous les sports et affectait un suprême mépris pour les choses de l'esprit. Le fait est qu'il est resté ignorant. Son seul délassement intellectuel consiste à lire et découper les numéros du dimanche ces grands quotidiens de New-York.

C'est un habile canotier, un boxeur émérite et un écuyer assez élégant.

Dans le village de Varennes, le jeune Lussier n'a rien fait pour se faire remarquer ni en bien ni en mal. Il allait son chemin sans s'occuper des gens qui l'environnaient.

Une bonne chose à son actif : il ne buvait jamais de liqueurs enivrantes.

Il n'aime ni la chasse ni la pêche, qu'il considère des "sports d'habitants".

En 1900, il visita l'exposition de Paris en compagnie de la famille Couillard de Montréal ; mais il préféra Londres sans exposition que Paris avec son exposition.

Le jeune Lussier vivait une partie de son temps à Montréal. Tout l'hiver dernier, il a été plus souvent à Montréal qu'à Varennes.

NOTES

—Mlle Angélique Lussier, ne va pas au couvent à cause de son peu de santé, elle suit des cours privés chez Mlle Favreau, à Varennes. Sa sœur aînée, Mlle Régina, est pensionnaire au couvent d'Hochelaga; elle était en promenade chez ses parents depuis une couple de jours. Comme on pourra le remarquer en lisant le récit du drame, son malheureux frère ne l'a pas rencontrée. Elle en a été quitte pour la peur, si toutefois, il est permis de se servir de cette expression à l'égard de cette courageuse jeune fille qui aurait proposé et dirigé la fuite de sa mère et de sa sœur.

—MM. Hector Lussier, seigneur de Saint-Vincent de Paul et Louis Lussier, de Varennes, ont été constitués procureurs, par acte notarié, pour organiser la défense du jeune aimé, leur neveu.

—On ne sait pas encore quels seront les avocats du jeune Lussier; mais comme il a 4 avocats dans sa famille, il est probable que ce sera l'un d'eux. Ces quatre avocats sont MM. Jos. de Boucherville, Edmond Boileau Drolet, L. T. Maréchal, et D. A. Lafortune.

LE PARRICIDE A MONTREAL

Le jeune Aimé Lussier qui a été mis en état d'arrestation par le détective Crowe du Canadian Secret Service, pour avoir tenté d'assassiner son père à coups de revolver a été ramené à Montréal, samedi, dans la soirée. Le policier Crowe qui avait le prisonnier sous sa garde, en débarquant à la gare Bonaventure a pris un fiacre et a conduit Lussier au poste No 14, qui se trouve situé sur la rue Rachel, en face du Parc Lafontaine. Le prisonnier n'a opposé aucune résistance. Il a obéi docilement à toutes les injonctions de son gardien. En pénétrant dans le poste le prisonnier n'a pas prononcé une seule parole mais sur sa figure se lisait une vive émotion. Il inspecta rapidement du regard la pièce qui, selon toute probabilité lui servira de prison jusqu'après l'enquête préliminaire devant le magistrat. Après s'être remis quelque peu de son émotion, Aimé Lussier se promena pensif, dans la grande salle du poste. Il semblait repasser dans son esprit les tragiques évènements qui s'étaient terminés par son arrestation. Il se mit au lit vers minuit, et il ne tarda pas à s'endormir d'un profond sommeil. Dimanche il se leva d'assez bonne heure, fit hativement sa toilette, et recommença dans le poste sa promenade de la veille.

L'agent Williams qui l'avait sous sa garde le conduisit déjeuner dans un restaurant du voisinage. Lussier mangea d'un bon appétit. Ses repas du midi et du soir furent aussi copieux.

Des instructions formelles avaient été données à son gardien de ne laisser personne parler au prisonnier. Ce dernier, du reste, n'a pas cherché une fois à se soustraire à l'ordre qui lui interdisait toute conversation avec les curieux qui se rendirent au poste pour le voir.

Un officier du "Canadian Secret Service" a mission de le surveiller jour et nuit.

Aimé Lussier est âgé de 23 ans. Il est brun, de petite taille et fluet. Une barbe naissante, brune, estompe sa lèvre supérieure. Il est loin d'avoir l'air d'un meurtrier. Il semble avoir la timidité d'une fillette. A voir ce jeune homme, on ne peut réellement s'expliquer comment il a pu se décider à armer sa main d'un revolver pour attenter aux jours de son père qui a toujours été pour lui d'une grande bonté.

EN COUR AIME LUSSIER SE DECLARE INNOCENT

Aimé Lussier, rasé de frais, mis avec recherche, la figure placide, a été conduit à 11 heures moins le quart devant Son Honneur le juge Choquet, pour être mis en accusation. C'est le détective Crowe, du Canadian Secret Service qui a assermenté la plainte, qui est basée sur l'article 241 du Code Criminel.

Le greffier M. Achille St-Mars, lit au prisonnier l'acte d'accusation : "Aimé Lussier, vous êtes accusé d'avoir de propos délibéré, dans la nuit du 12 courant, causé des blessures corporelles graves sur la personne de votre père Albert Lussier, dans le but de le défigurer, qu'avez-vous à répondre à cette accusation, plaidez-vous coupable ou non-coupable ?"

Le prisonnier répondit d'une voix assez forte : "Non-coupable. Je ne me rappelle pas le moment où j'aurais commis l'acte qu'on me reproche." Le prisonnier a les mains couvertes de blessures.

Le président du tribunal fixa l'enquête au 22 avril à 11 heures, puis le détective Crowe entraîna le prisonnier hors la cour. Un quart d'heure plus tard le détective et Lussier filaient du côté du poste No 14.

On nous informe que les avocats du prévenu seront MM. D. A. Lafortune et Jos. de Boucherville.

Mtre Rodolphe Lemieux qui vient d'être nommé avocat de la Couronne conjointement avec M. Eugène Lafontaine, dirigera l'enquête pour le ministère public.

AIME LUSSIER. — IL DEVAIT, DIT-ON, SE MARIER BIENTOT

A propos de la tragédie de Varennes, un reporter de "La Patrie" a rencontré, ce matin, un camarade du jeune Lussier qui a donné des détails intéressants sur le compte du prisonnier. Aimé Lussier a toujours été, selon ce camarade, un garçon fort posé et fort intelligent. Il venait fréquemment à Montréal et il logeait alors à l'Oxford. Il ne faisait aucune espèce de travail, et passait son temps à rechercher des distractions. Il était d'une tempérance à peu près complète, et on ne lui a jamais vu prendre autre chose que du vin. Il menait une vie très régulière, se couchant de bonne heure et se levant de même le matin. Il fréquentait une jeune fille bien connue à laquelle il était profondément attaché.

Il parlait peu de ses projets d'avenir à ses amis, mais on savait qu'il songeait à se marier prochainement. Ses revenus personnels étaient considérables, et il aurait pu facilement réaliser son projet.

Lussier a été vu jeudi soir dans l'un des grands théâtres de la ville. Il paraissait alors soucieux, mais on était loin de soupçonner qu'il deviendrait l'auteur d'un attentat comme celui qu'il a commis samedi.

D'ailleurs, on le prenait pour un original et on ne faisait aucun cas de ses changements d'humeur.

ENTREVUE AVEC M. HECTOR LUSSIER

Tous les renseignements que nous donnons ci-dessus ont été obtenus par le reporter de la "Patrie", envoyé spécialement à Varennes, de sources aussi bonnes que possible, mais il n'y a là-dedans rien qui nous ait été communiqué par les membres de la famille Lussier. Il est possible en conséquence que certaines informations qui nous ont été fournies de cette façon soient inexactes, puisque nous n'avons pu en obtenir la confirmation par les personnes qui étaient présentes pendant les terribles événements de vendredi à samedi.

Voici, d'un autre côté, les déclarations que nous a faites M. Hector Lussier, maire de St-Vincent de Paul, et frère de M. Albert Lussier, seigneur de Varennes.

M. Hector Lussier a appris toutes les circonstances du drame de la bouche même des victimes. Il assure — en se basant sur ce que lui a dit son frère, — que le jeune Aimé n'a eu avec son père aucun différend, avant la nuit en question. Il avait quitté son père et les autres membres de la famille, vendredi soir, en très bons termes, leur souhaitant le bonsoir avant de monter à sa chambre. Rien ne pouvait donc faire prévoir les événements terribles qui allaient se produire quelques heures plus tard.

Vers minuit, Aimé parut soudainement à l'entrée de la chambre de ses parents, armé d'un revolver. Il ne fallut pas longtemps à M. et à Mme Lussier pour voir que leur fils ne savait pas ce qu'il faisait. A son appel menaçant, Mme Lussier se précipita au-devant de lui, l'interrogeant, mais le jeune homme la frappa rudement et, comme son père intervenait, il tira sur lui plusieurs coups de revolver.

Le père, la mère et les deux sœurs d'Aimé Lussier, sont convaincus que le jeune homme était devenu subitement fou. Son aspect, autant que sa conduite, en a été pour eux une preuve évidente. Tous quatre affirment qu'il n'avait aucun motif à de semblables violences.

En terminant, M. Hector Lussier déclare que son frère lui a assuré n'avoir reçu de son fils, vendredi, ou auparavant, aucune demande d'argent.

# LA PROTESTATION DES CANADIENS-FRANCAIS D'OTTAWA

## Ils revendiquent les droits de la langue française et protestent contre la conduite du magistrat O'Keefe

### Nos Compatriotes de la Capitale en appellent au ministre de la justice

(Spéciale à la "Patrie")

Ottawa, 14.

La Société St-Jean-Baptiste d'Ottawa, à une séance spéciale qui a eu lieu hier, a cru devoir élever la voix pour protester contre l'attentat du magistrat O'Keefe aux droits de la langue française. Cette protestation est opportune et elle attire avec raison l'attention du ministre de la justice sur cette affaire.

L'assemblée était présidée par M. J. U. Vincent, le président de l'Association St-Jean-Baptiste. Voici le texte de la résolution qu'elle a adoptée :

Attendu que Mme Joseph Roy, rue Duke, Ottawa, ayant porté une plainte en justice contre un nommé Larochelle, comparaissait, le 8 avril dernier, devant le magistrat O'Keefe, d'Ottawa, pour rendre son témoignage ;

Attendu que cette dame demanda le privilège de donner son témoignage dans sa langue maternelle, parce que ne parlant l'anglais qu'imparfaitement elle craignait de mal s'exprimer et d'être mal comprise ;

Attendu que le magistrat O'Keefe, méprisant cette légitime demande, lui enjoignit d'avoir à s'exprimer en anglais, puis renvoya sa plainte, la condamnant en même temps à payer $2.00 d'amende pour mépris de cour, parce qu'elle osa persister dans sa demande ;

Résolu que la Société St-Jean-Baptiste d'Ottawa, au nom des Canadiens-français de la capitale, proteste énergiquement contre la décision injuste et arbitraire du magistrat O'Keefe en cette circonstance,

Résolu que cet incident soit porté à la connaissance du ministre de la justice et que les Canadiens-Français de la capitale prient l'honorable ministre de vouloir bien prendre les mesures nécessaires pour qu'à l'avenir une telle injustice ne soit pas répétée, dans un pays où l'équité doit être appliquée sans distinction de nationalité.

# *Pour l'Instruction des Colons*

## La séance de la conférence de M. Henri Bourassa au Monument National s'annonce extraordinairement attrayante.

### Une pièce de M. Louvigny de Montigny.

La séance qui devra clore la série des représentations organisées par les journalistes au bénéfice des écoles des nouveaux districts de colonisation se prépare comme se préparent les évènements remarquables. Un comité composé de cinq ou six rédacteurs de chacun de nos journaux montréalais, anglais comme français, s'est constitué hier et s'est immédiatement mis à la besogne. Une des premières résolutions adoptées a été qu'aucun billet d'admission à cette séance ne sera donné par faveur. Ainsi, inutile de perdre son temps à solliciter des entrées gratuites.

Les étoiles de nos différents théâtres ont été invitées à émailler de chansons et de monologues la conférence de ééM. Henri Bourassa dont le titre seul garantit un retentissant intérêt: "Le Patriotisme canadien, ce qu'il est et ce qu'il doit être."

On compte aussi voir au programme M. De Sève dont le violon nous redira les airs touchants du pays; M. Prad, récitant "Vive la France", de Louis Fréchette; M. E. Duquette, la célèbre basse, chantant "Le Drapeau de Carillon" d'Octave Crémazie; des vues stéréoscopiques fournies par M. Guillaume Boivin; enfin une pièce inédite de M. Louvigny de Montigny: "Je vous aime" simple bluette comportant cependant une sérieuse leçon puisqu'elle démontre qu'en toute chose comme en amour il est profitable de penser un peu plus à ce qu'on fait qu'à ce que l'on dit.

Cette pièce sera créée au Monument National par Mme Moret et M. Nangys, les deux si bien disant artistes du Théâtre National Français.

Bref, la séance du 27 avril promet d'être extraordinairement attrayante et de donner un élan considérable au mouvement de l'éducation dans nos nouvelles régions de colonisation.

# L'ACCIDENT DU MONT ST-BERNARD

## Le jeune Adrien Caisse se rétablit

(Dépêche Spéciale)

Sorel, 14.—L'émotion qu'a causée l'accident survenu vendredi soir au Mont St-Bernard disparaît avec le rétablissement du jeune Adrien Caisse. Les médecins voient le danger de complications s'éloigner. Le Rév. Frère Landry m'a dit ce matin que le jeune homme serait conduit dans sa famille, à Berthier, cette après-midi, si aucun changement ne survient. Son ami, le jeune Charles René Blais, qui l'a involontairement blessé, a passé près de lui une grande partie des deux derniers jours, et les deux jeunes gens ont montré l'amitié sincère qui les unit, l'un par son regret de voir son ami blessé, et ce dernier en rassurant l'autre. Tout le monde se réjouit de l'heureux dénouement de cette affaire à laquelle on a pu donner un peu trop d'importance sur la rue, et qui n'était pourtant que le résultat du plus simple accident.

— On attend le Rév. F. Amédée supérieur général des FF. au Collège du Mont St-Bernard, demain soir. Il y aura réception magnifique mercredi, déjeuner, réception et visite de l'institution. Le soir, séance de l'Académie Littéraire St-Emile.

## POUR VOL ET MENACE

Le détective McLaughlin, a mis le grappin sur Alex. Dow, 25 ans, 23 Latour; John Curran, 27 ans, 22 Richmond et Fred Hayes, 40 ans, 19 Gaudry, sous soupçon d'avoir volé $12 à un nommé Ovila Regimbald. Les trois prévenus seraient aussi soupçonnés d'avoir, samedi soir pointé leurs revolvers sur un conducteur du Pacifique Canadien. Le Procès des prévenus a été remis à 8 jours.

# Le jugement est sans appel

**Les Pointe St-Charles et les Québec sont encore refusés—M. Rutter de Toronto est élu président de la ligue senior de la crosse—Echelle des joutes de crosse pour 1902—Presque tous nos clubs de base-ball sont à l'œuvre—Demain le tournoi de lutte à la salle Delville—Un match entre Pigneau et Schoefer—Le Ping-Pong à la M. A. A. A.**

## LA CROSSE

L'ASSEMBLEE DE LA LIGUE SENIOR. BEAUCOUP D'APPELES MAIS PEU D'ELUS
LE MECONTENTEMENT EST GENERAL M. RUTTER DES TORONTO EST ELU PRESIDENT.

L'assemblée annuelle de la ligue de crosse senior, attendue avec tant d'impatience, a enfin eu lieu samedi au St-Lawrence Hall, et ses résultats furent à quelques exceptions près ceux qu'on attendait.

Il était quatre heures près, quand M. Pittaway appela le premier ordre du jour. Autour de la table, nous remarquions les délégués suivants:

Montréal, MM. C. C. Chitty et W. Bramley.
National, M. l'échevin J. Lamarche.
Shamrock, MM. T. O'Connell et W. P. Lunny.
Capital, MM. Foran et Pittaway.
Cornwall, M. W. Fitzgibbon.
Toronto, M. A. Rutter.
Pointe St-Charles, M. Jenkins.
Québec, M. D. Watson.

Comme les choses se font habituellement à l'ouverture de chaque séance, le président fait son petit discours de cinq minutes, puis la séance proprement dite est officiellement ouverte par des discussions interminables sur des questions plus ou moins actuelles, et par conséquent d'aucun intérêt pour le public.

Quelque peu calmés, par l'audition de discours plus pacifiques, et partant plus pratiques, on s'attaque unanimement à la première motion qui est d'imposer une amende de $10.00 à tout club ne se rendant pas sur le terrain à l'heure fixée. La discussion de cette motion ne fut pas animée et séance tenante elle fut adoptée sans mot dire.

Nous applaudissons avec plaisir à l'adoption de cette sage mesure, qui ne tendra qu'à populariser le jeu de crosse, car avouons-le, n'y a-t-il rien de plus ennuyeux pour le public que de poser des heures entières sous un soleil torride. En conséquence, quand une joute de crosse sera annoncée pour trois heures elle devra commencée à l'heure dite, tout comme le baseball quoi!

La seconde motion mise sur le tapis par nous ne savons trop quel personnage, à l'effet de faire disparaître le poste de capitaine fut comme on devait s'y attendre rejetée sans autres formes de procès. Effectivement, il aurait été ridicule d'agir autrement attendu que le capitaine d'un club de crosse est assurément un auxiliaire puissant et même indispensable qui est plus en mesure que qui que ce soit d'aider les joueurs par ses conseils et ses exhortations. Du reste l'abolition de cette vieille coutume n'avait pas sa raison d'être. La principale innovation, dans la constitution fut ensuite proposée Il s'agissait de former une ligue intermédiaire sous la dépendance de la ligue Senior.

De plus, le vainqueur pourra briguer de concert avec le dernier club de la ligue senior, le droit de faire partie de la vieille ligue. Cette motion fut jugée très satisfaisante et fut unanimement adoptée.

Il y a là une chance exceptionnelle pour nos joueurs canadiens - français. S'ils pouvaient s'unir sous un même drapeau, rassembler leurs forces, ils arriveraient à avoir un club exclusivement canadien-français dans la ligue senior, ligue représentative.

Après l'adoption de ces quelques propositions et amendements, M. Pittawa fit lecture de son rapport annuel.

Il commence par dire que le comité n'a eu que trois assemblées peu importantes durant le cours de la saison. La première a été l'assemblée annuelle, la seconde a été convoquées dans le butde juger une partie nulle entre leTorontoet le date et le lieu de hétail pour le champion- Capital, et la troisième afin de fixer la date et le lieu du détailpourle championnat entre le Cornwall et le Shamrock. Il recommandeà la Ligue d'obliger les secrétaires des différents clubs à envoyer au président général dans un délai de quatre jours, un rapport complet et détaillé des parties jouées par leur club.

Il parle aussi du don de la coupe Minto, emblème du championnat du monde, par Son Excellence le Gouverneur-Général du Canada. Il mentionne ensuite la partie jouée par le Capital et le Cornwall en présence de Leurs Altesses Royales, le prince ee la princesse de Galles.

Les positions des clubs à la fin de la saison étaient comme suit :

| | Gagné | Perdu | Gaules scorées | Gaules perdues |
|---|---|---|---|---|
| Shamrock | 9 | 2 | 53 | 28 |
| Cornwal | 8 | 3 | 43 | 24 |
| Capital | 6 | 4 | 35 | 25 |
| Toronto | 3 | 7 | 31 | 41 |
| National | 3 | 7 | 23 | 46 |
| Montréal | 2 | 8 | 16 | 44 |

Nombre de joueurs envoyés à la clôture:

| | | |
|---|---|---|
| Shamrocks— | Montréal | 25 |
| Cornwall — | Cornwall | 34 |
| Capital — | Ottawa | 24 |
| Montréal— | Montréal | 16 |
| Toronto — | Toronto | 15 |
| National — | Montréal | 16 |

Comme on peut le constater les Cornwall tiennent le record.

M. Pittaway déclare que ces données peuvent être inexactes car plusieurs clubs ont négligé quelques fois de lui envoyer un rapport détaillé.

M.Pittawa termine en remerciant les délégués de l'aide qu'ils lui ont rendu dans l'accomplissement de ses devoirs, et souhaite à son successeur de trouver sa position aussi aimable."

Ce discours termine la séance de l'après-midi, puis les délégués ajournent l'assemblée.

Durant les heures de repos, il y eut une quantité de conciliabules secrets. Sans le savoir officiellement, nous nous imaginions qu'on discutait l'élection du président qui n'avait pas encore été faite.Trois candidats étaient en évidence. C'étaient M. Lamarche, du National, M. Rutter,du Toronto et M. Fitzgibbon du Cornwall. Tous trois avaient des droits plus ou moins acquis de briguer les suffrages présidentiels, mais pour une cause que nous doutons fortement les délégués optèrent à l'avance en faveur du Torontonien (sic).

Nous pourrions commenter cette décision injuste, mais ce serait peine inutile. A l'ouverture de la seconde séance, on s'occupa tout d'abord des applications des clubs Québec et Pointe St-Charles. Ce ne fut pas long. Après la lecturedes ditesrequêtes, M. Watson se leva et adressa la parole en termes énergiques.

Cette pièce d'éloquence ne changea nullement l'opinion des représentants des clubs Ottawa, Cornwall et Toronto qui restèrent impassible aux supplications de M. Watson et opposèrent leur veto contre cette motion, tout en ayant soin de lui faire remarquer à l'appui de leur décision que la saison étant déjà trop longue, il faudrait nécessairement que les clubs joueraient deux fois la semaine, ce qui pour eux leur semblait impraticable. Bref, on fit remarquer tout bonnement aux requérants vue leur présence dans la ligue était absolument inutile.

Enfin, toute discussion cessa, et une fois le vote pris, les Pointes et les Quebec se retirèrent tête basse pour aller méditer sur les misères de la vie, et surl'égoisme des magnats en particulier, M. Jenkins ne dit pas un seul mot en faveur de son club, voyant bien que tout serait inutile. M. Watson, parla beaucoup et parla "gros", mais ses appels pathétiques furent accueillis par des haussements d'épaules très suggestifs.

Quand le sort des pétitionnaires eut été décidé on passa ensuite à l'élection d'un président. La discussion ici fut longue et orageuse, et M. Pittaway se conduisit en véritable dictateur, passant à travers les votes et les motions en véritable ignorant.

M. A. Rutter, de Toronto fut finalement élu. Mais, sans vouloir discuter cette élection, M. Rutter n'aurait jamais dû être appelé à présider la ligue malgré qu'il soit un parfait gentilhomme. M.Lamarche, aurait dû être élu, mais il paraît qu'il ne l'a pas voulu. Enfin, il devra se contenter de la place de vice-président.

Ensuite les délégués s'acharnèrent à la formation du Schedule, pour la prochaine saison. M. Lamarche fit son possible et obtint à peu près toutes les dates qu'il voulut.

Voici le nouveau Schedule :
31 mai—National vs Shamrock.
7 juin— Montréal vs Cornwall.
7 juin—Capital vs National.
14 juin—Montréal vs Capital.
14 juin—National vs Toronto.
14 juin—Cornwall vs Shamrock.
21 ou 26 juin—Cornwall vs Capital
21 juin—National vs Montréal.
1 juillet—Montréal vs Toronto.
1 juillet—National vs Cornwall.
5 juillet—Toronto vs National.
12 juillet—Montréal vs National.
19 juillet—Capital vs Shamrock.
19 juillet—Toronto vs Cornwall.
26 juillet—National vs Capital.
26 Juillet—Shamrock vs Montréal.
2 goût.—Cornwall vs National.
4 août—Capital vs Toronto.
16 août—Capital vs Montréal.
16 août—Shamrock vs Cornwall.
23 août—Toronto vs Shamrock.
30 août—Capital vs Cornwall.
30 août—Montréal vs Shamrock.
1 Septembre—Shamrock vs Toronto.
6 septembre—Shamrock vs National.
13 septembre—Shamrock vs Capital.
13 septembre—Cornwall vs Montréal.

Les parties seront jouées sur le terrain du club dernier nommé.

## BASEBALL

UNE PREMIERE VICTOIRE

Un télégramme reçu hier à Montréal de la part du capitaine Dooley, nous apprenait que notre club professionnel avait joué avec succès sa première partie de baseball de la saison avec le club Lafayette. Le résultat fut de 6 à 5 en faveur des Montréal. Toutes les parties que devra jouer notre club d'ici au premier de mai, sont présentement conclues. M. Dooley a fait le choix de tous ses hommes en engageant deux autre joueurs. Le club sera donc plus fort qu'il ne l'a encore été. L'assemblée de la ligue de l'Est au cours de laquelle sera établie l'échelle des parties pour la saison courante, aura lieu mercredi soir à New-York.

LES BUFFALO DEBUTENT MAL

Détroit, 14.— Il va certainement falloir opérer quelques changements sur l'équipe de Buffalo, si on veut en faire un club acceptable,car jusqu'ici, ils n'ont récolté que des défaites. Leurs pitchers sont absolument nuls et rien ne fait présumer s'ils continuent à jouer aussi mal, qu'ils obtiendront une place enviable parmi les clubs de la ligue de l'Est. En cette ville samedi, ils ont essuyé leur troisième défaite aux mains des Détroit. Espérons toutefois que cette déveine ne sera que temporaire.

Résultats des deux dernières joutes :

| Score par nning : | | R. | H. | E. |
|---|---|---|---|---|
| Détroit | 10110025x— | 10 | 12 | 5 |
| Buffalo | 010002001— | 4 | 4 | 2 |

Batteries : Mercer, McGuire et Buelow : Amole, Leroy et Bevier.

| Score par nning : | | R. | H. | E. |
|---|---|---|---|---|
| Détroit | 04003303x— | 13 | 13 | 3 |
| Buffalo | 000306000— | 9 | 14 | 5 |

Batteries : Miller, Yeager et McAllister Ferry et Hocker et Shaw et Bevier.

PAS CHANCEUX NON PLUS LES JERSEY

New-York, 14.—A New-York samedi,les Philadelphie de la Ligue Américaine vous ont infligé une "tripotée" qui n'était pas piqué des vers, aux Jersey City, de la Ligue de l'Est. Quatre à rien,tel fut le résultat. Une foule de trois mille personnes assistaient à la joute, et vainqueurs comme vaincus furent chaudement applaudis.

| Score par nning : | | R. | H. | E. |
|---|---|---|---|---|
| Philadelphie | 040000000— | 4 | 4 | 1 |
| Jersey City | 000000000— | 0 | 1 | 2 |

Batteries : Wiltsie et Steelman ; Pfanmiller et Clarke.

## LA LUTTE

LES LUTTES DE DEMAIN AU THEATRE DELVILLE.

Deux superbes luttes à bras le corps, pour les championnats middle et light weight du Canada, doivent avoir lieu demain soir au théâtre Delville, angle des rues Montcalm et Ste-Catherine. Ceux qui doivent y prendre part sont trop avantageusement connus du public Montréalais, pour qu'il soit nécessaire de faire ici leur éloge. Bourbon et Kennedy se disent certains de triompher et agiront en conséquence, soyons-en assurés. Quant à Bohland et Robillard, nous ne les avons pas encore vu à l'œuvre, mais de partout on en dit beaucoup de bien. Les journaux de Buffalo et Chicago parlent surtout en termes très flatteurs de Bohland.

Les deux luttes se feront suivant le mode "catch as catch can" deux dans trois. Cette représentation sera de première valeur et ceux qui y assisteront peuvent être assurés de voir un spectacle magnifique. Les parieurs étant nombreux, nous sommes portés à croire que la salle sera trop exiguë pour contenir la foule qui s'y transportera.

"Il ne faut réveiller le chien qui dort."
Méfiez-vous des "bargains" dans les chaussures !
Pourquoi sont-elles vendues à un "prix réduit" si elles valent le plein prix ?
Laissez les chaussures d'occasion et regardez le prix du manufacturier sur la semelle de la chaussure d'excellente valeur.
... LA ...
"CHAUSSURE SLATER"
Trepointe goodyear.

Montréal. 47 rue St Laurent.
Toronto 225 rue St Jacques,
Ottawa 2381 rue Ste Catherine.
London 1551 rue Ste Catherine.

## BILLARD

JACOB SCHAEFER VS MAURICE VIGNEAU

New-York, 14 — Jacob Schaefer a cablé hier à New-York qu'il avait réussi à arranger un concours avec le Professeur Maurice Vigneau de France. Ce tournoi prendra cours à New-York vers la mi-mai.

## PING PONG

LA TROISIEME RONDE

Samedi s'est jouée aux salles de la M. A. A. A. la troisième ronde du tournoi de ping pong commencé ces jours derniers En voici le résultat.
F. Gurd a défait Greenshield.
Thompson a défait Fry.
Dr Harding a défait McKenzie.
Clay a défait Mills.
A. D. Gurd a défait Dwyer.
Balfour a défait Dr McKee.
Carnegie a défait McCallum.
Eadie a défait Tyre.

Nous regrettons amèrement que M. Gaston Legrand qui est réputé le plus fort joueur de ping pong, qu'il y ait au Canada, n'ait pu prendre part à ces importants tournois.

# A LA VIEILLE CAPITALE

**Les plans du futur auditorium — Les tramways électriques à Lévis—Le R. P. Lacombe, etc.**

(Correspondance spéciale)

Québec, 14. — Les plans du futur auditorium de Québec ont été présentés au maire vendredi soir, à l'hôtel de ville. On assure qu'ils ont reçu l'approbation du président et des membres du bureau de direction et que des soumissions vont être demandées d'ici à une quinzaine de jours.

Le futur auditorium de Québec, d'après les plans conçus par M. Painter, promet d'être l'un des plus beaux théâtres du continent. Il pourra contenir dix-huit cents spectateurs.

La façade sur la rue St-Jean sera ornée d'énormes colonnes en granit poli et construite de manière à être aperçue à une grande distance.

Elle sera surmontée de deux tours ornées de corniches et de balustrade. L'architecte a adopté comme style d'architecture celui de la renaissance, français moderne. Il y aura deux portes principales : l'une conduisant au théâtre, et l'autre aux premier et deuxième étages de l'édifice.

On trouvera au rez-de-chaussée, sur la rue St-Jean, avant de passer au foyer, des compartiments ou pavillons particuliers pour cigares, fleurs et goûters. Au premier étage ou deuxième plancher il y aura un café ou restaurant pour dames et messieurs. On pourra y arriver de la rue ou du théâtre et même par la promenade que l'on se propose de construire entre la façade et le théâtre proprement dit.

Cette promenade sera une espèce d'arcade élégante pourvue d'une terrasse où des goûters en plein air pourront être donnés l'été.

Le théâtre sera pourvu d'un foyer, d'une chambre à fumer, d'un salon pour les dames, de vestiaires, etc. Il y aura onze sorties sur le parquet et douze autres au balcon et dans la galerie; en tout vingt-trois. L'avant-scène aura 43 pieds de hauteur et trente-deux pieds de profondeur. La scène aura toute l'étendue nécessaire pour accommoder les plus fortes troupes et les spectacles les plus considérables.

La vue ne sera obstruée par aucune colonne et les sièges seront disposés de manière à ce que tous les spectateurs puissent voir parfaitement.

Le deuxième étage de l'édifice, sur la rue St-Jean sera consacré à un conservatoire de musique. Il y aura là des salles de concert et de danse et d'autres salles que l'on pourra mettre à la disposition de nos diverses associations.

Les décorations du théâtre seront très élégantes et d'un genre tout à fait nouveau, d'après M. Painter qui tient à en surveiller personnellement l'exécution.

M. Painter dit que si, comme il a tout lieu de le croire, les travaux commenceront dans une quinzaine de jours, le théâtre sera certainement inauguré dans la deuxième quinzaine du mois d'octobre prochain.

—M. Geo. Holman, de la Canadian Electric Light Co., qui était allé à New-York, Boston et Albany, dans l'intérêt de la construction du tramway électrique de la cité de Lévis, est de retour. Il est revenu en compagnie de M. Geo. D. Dodge, de Boston, un électricien de réputation dont M. Holman s'est assuré les services comme surintendant du nouveau tramway. On va se mettre à l'œuvre immédiatement pour construire dans Notre-Dame de Levis des remises pour les wagons des tramways, ainsi qu'une station spéciale. On commencera la pose des rails au mois de juin. Le syndicat de capitalistes organisé pour construire ce nouveau tramway électrique a déjà donné des contrats pour plus de $200,000.

—L'Imperial Life Insurance Co., de Montréal, vient de s'assurer des quartiers dans Québec. Ellé a loué temporairement un bureau dans la bâtisse voisine de la Banque British North America. Elle aura à l'automne de somptueux bureaux au deuxième étage du nouveau et imposant édifice de la Banque Hochelaga.

—M. De Kappelle, depuis plusieurs années surintendant de la succursale de la Métropolitan Life Ins. Co., à Québec, vient d'être appelé à remplir les mêmes fonctions pour la succursale d'Ottawa, et il part définitivement cette semaine pour la capitale. M. De Kappelle sera remplacé à Québec par M. Payette, actuellement gérant de la succursale de St-Roch.

—Le Rév. Père Lacombe, le vénérable missionnaire des Cris, Pieds Noirs et Métis, au Nord-Ouest, que l'on n'avait pas vu à Québec depuis vingt ans, a fait le sermon, hier, à la basilique, à la messe basse de 8 heures et à l'office principal à 10.30 heures. Il porte encore allègrement le fardeau de ses quatre-vingt-deux années, malgré plus de cinquante-deux ans de missions ardues. A l'issue de ces deux sermons, il a fait la collecte dans l'intérêt des centres ou paroisses de Métis qu'il a fondées dans les environs d'Edmonton. La recette paraît avoir été très abondante.

# LA CIE S. CARSLEY, LIMITEE

Rue Notre-Dame. Le plus Grand Magasin de Montréal. 14 Avril 1902.

## Porcelaine et Verrerie

Quelques lignes utiles durant ce mois, procurez-vous-les tandis que nous les avons, de telles valeurs n'ont jamais été offertes auparavant.

**Services à Diner**

100 Services à diner en porcelaine anglaise, dans de jolies décorations, jolie bordure en fleurs, dessin en rose, vert pomme et vert, couleurs pour le verre, jolies formes utiles, vendue à $10.00 ; complets de 97 morceaux.
Prix $5.95

**Services de Toilette**

Seulement 75 Services de Toilette de 10 morceaux, dessins assortis, richement décorés et finis en or bruni. Un beau service complet de 10 morceaux,
$2.95 le service.

35 Services de Toilette en pierre porcelaine anglaise, valant bien $2.00. Prix ...... $1.20
72 pots et bassins de familles finis en or. Prix. 49c
2: Services à diner en pierre porcelaine anglaise (81 morceaux) $3.45
1000 douzaines d'assiettes pour la viande et la soupe en pierre. La douzaine ...... 59c

Ce département vaut bien la peine d'être visité, et il y a une exposition de jolies choses à voir.

## Carrés de Tapis

Parmi les dernières consignations est un lot de jolis carrés Bute et Kensington, dans de jolis dessins artitiques.

| CARRES BUTE | | RUGS KENSINGTON | |
|---|---|---|---|
| Grandeur 2 x 3 vgs Spécial | $2.00 | Grandeur 2 x 3 vgs Spécial | $5.40 |
| Grandeur 2 1-2 x 3 1-2 vgs Spé. | $2.90 | Grandeur 2 1-2 x 3 vgs Spécial | 6.75 |
| Grandeur 3 x 3 vgs Spécial | 3.00 | Grandeur 2 x 3 vgs Spécial | 8.10 |
| Grandeur 3 x 3 1-2 vgs Spécial | 3.50 | Grandeur 3 1-2 x 3 vgs Spécial | 9.45 |
| Grandeur 3 x 4 vgs Spécial | 4.00 | Grandeur 3 x 4 vgs Spécial | 10.80 |
| Grandeur 3 1-2 x 4 1-2 vgs. Spé. | 5.20 | Grandeur 3 1-2 x 4 1-2 vgs Spé. | 14.20 |

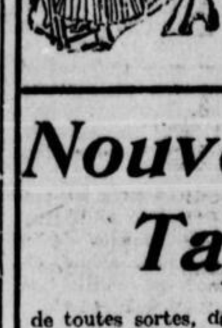

## *Rideaux en Dentelle !*

Nouveaux Rideaux en mousselines blanche frangée, unie, et aussi avec jolies dessins à figures. Prix $1,35, $1.70, $2.30 la paire.
Une belle variété de Nouveaux Rideaux blancs Northingham, dans de jolies patrons de fleurs et autres 3 1-2 verges de longueur.
Prix $1.05, $1.45 jusqu'à $3.15 la paire.

## *Nouvelles Tapisseries !*

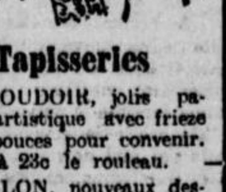

de toutes sortes, dans tous les derniers patrons, de fleurs et de fantaisie, dernières couleurs pour le printemps.

**Nouvelles Tapisseries**

Pour la cuisine, des centaines de nouveaux jolis patrons. Prix depuis 3 1-2 à 7c le rouleau.
Pour la chambre à coucher, une grande variété de jolis patrons. Prix depuis 5 1-2c à 10c le rouleau.

**Riches Tapisseries**

POUR LE BOUDOIR, jolis patrons en or artistique avec frieze de 9 et 18 pouces pour convenir. Prix depuis 14c à 23c le rouleau.
POUR LE SALON, nouveaux dessins pour le printemps, dans les dernières couleurs artistiques. —

LES ORDRES PAR LA MALLE REMPLIS AVEC SOIN.

**LA CIE S. CARSLEY, LIMITEE.**
1765 à 1783 Notre-Dame, Montréal —— 184 à 194 St-Jacques, Montréal.

## NOUVELLES OUVRIERES

LES RELIEURS

Une grande assemblée spéciale des relieurs aura lieu ce soir à 8 hrs, dans la salle de l'Union, coin des rues Ste-Catherine et Ste-Elisabeth, sont invités spécialement les relieurs qui n'ont pas encore joint l'Union.

CHARPENTIERS

Une assemblée publique sera tenue dans la salle de l'Etiquette Bleue, 560 Dorchester, (coin St-Laurent), sous les auspices de l'Union locale 132 des Charpentiers et Menuisiers Unis d'Amérique, pour mardi soir à huit heures p.m.

Plusieurs orateurs très au courant des questions qui se rattachent aux besoins des charpentiers adresseront la parole.

Tous les ouvriers sont cordialement invités. L'entrée de la salle est gratuite.

## FEU MADAME MORRISON

Mme Morrison, épouse de M. M. J. Morrison, avocat de cette ville est décédée, samedi dernier, à Ste-Agathe des Monts, où elle résidait depuis quelque temps. La dépouille mortelle sera transportée à Québec, où la cérémonie des funérailles aura lieu mercredi.

En tramway.
—On est si bien dans ces tramways électriques... et dire que pour tant de gens ça remplace la guillotine !

## Chene "Extra"

THE J.C. McLAREN BELTING CO — OAK EXTRA TANNED — EST 1856

292 et 294 RUE ST-JACQUES

## Amusements

**-- PROCTOR'S --**
Tableaux vivants artistiques — Une grande représentation.
Nouveaux sujets : "L'ANGELUS"—"AT THE WELL" LOST TWENTY FOUR HOURS
Pièce de grande action dramatique. Entr'actes, belles vues annimées de Paley. Orchestre splendide. DAMES, 10c, tous les après-midi, excepté les samedis et les jours de fête. Pour sièges réservés, téléphonez UP 2425. La semaine prochaine : OUR BOARDING HOUSE.

**Théatre des Nouveautés** | 1861 rue Ste Catherine.
Tél. Bell Est 1396—CETTE SEMAINE.
**LE MALADE IMAGINAIRE**
Comédie en 3 actes de Molière
Précédée de "LE SOUS PREFET"
Comédie en 1 acte.
Prix : Matinées mardi, Jeudi et Samedi, 10c et 20c. Soirées : 10c, 25c, 40c, Loges, 50c. Soirées de Gala, Mardi et Jeudi.

**SCOTTISH UNION**
And National Insurance Company of Edinburgh.
ETABLIE EN 1824

| | |
|---|---|
| Total de l'Actif | $41,233,472.83. |
| Fonds investis | $3,955,472.83. |
| Investi en Canada | 2,935,940.00. |

Bureau à Montréal, 117 rue St-Frs-Xavier, WALTER KAVANAGH, Agent en chef et Sec.
Bureau d'administration de Montréal—Hon. L. J. Forget, sénateur ; Charles F. Smith, Ecr., Thomas McDougall, Ecr., $1,000,000 — à prêter à taux modérés sur des garanties satisfaisantes.
J. O. LABELLE, agent spécial, Département Français. 68-1-a

**SYRACUSE Smelting Works.**
MANUFACTURIERS de Métaux Babbitt, Soudure, Métaux à caractères d'imprimerie, Bronze Phosphore, Etain " et tous les métaux blancs Mélangés de Manufacture Canadienne
Importateurs et Marchands d'Etain en Saumons, Plomb " Cuivre en Lingot, Zinc, Antimoine, Aluminium, Bismuth, Nickel, Fonte. etc., etc.. etc.
ATELIERS CANADIENS: Rues William et St Thomas, Montréal Tel. Main, 3981
Bureau: New York, 94 Gold St. 1 j-jno

## VENTE A ENCAN

PAR MARCOTTE FRERES.

## Avis de Vente d'Immeubles

Nous avons reçu instruction des parties intéressées de vendre aux enchères publiques à nos salles, 69 rue St-Jacques, à onze heures, VENDREDI, le 18 AVRIL, la propriété ci-dessous décrite, portant les numéros civiques 2165-2167-2169 rue Notre-Dame-ouest.

66 1-2 pieds de front sur la rue Notre-Dame, dont 21 1-2 pieds couverts par une bâtisse en pierre et brique, avec une profondeur de 90 pieds; les autres, 45 pieds de front ont une profondeur de 80 pieds.

Sans aucune réserve. Pour plus de détails, s'adresser à

MARCOTTE FRERES, Encanteurs.
3-5-12-14-17

## Vente d'Immeuble

Nous avons reçu instructions de vendre à nos salles, 69 rue St-Jacques, MERCREDI, le 16 avril courant à onze heures, cette magnifique résidence portant le No 137 rue St-Denis. 3 étages et soubassement, chauffée à l'eau chaude, gaz, électricité. Terrain 25 x 144, maison 25 x 40, pierre et briques, solide menuiserie en cerisier, cotonnier et pin, contenant 13 appartements, avec bâtiments en arrière faisant face à la rue Notre-Dame de Lourdes.

Pour plus amples renseignements s'adresser à

MARCOTTE FRERES.
5-7-12-14-15 Encanteurs

## GRANDE VENTE AU COMMERCE

**Mercredi, le 16 Avril**
**A 10 hrs A. M.**

A nos salles, 69 rue St-Jacques, un fonds de banqueroute et de nouveautés au montant de $9,800.00, consistant en Tweeds, Meltons, Beavers, Etoffes à Robes, Coton, Indiennes, Soies, Velours, Gants, Faux-Cols, Cravates, Mouchoirs, Dentelles, Doublures, Baptiste, Braid, Bas, Farmer Satin, Plumes, Fleurs, Rubans.

30 Caisses de Chaussures assorties, pour hommes, femmes et enfants.
10 Caisses Corps et Caleçons.
5 Caisses Indiennes.
8 Caisses Flanellette.
100 Doz. Casquettes.
600 Caisses Corinthes.
300 Caisses Pruneaux.
200 Caisses Savon.
50 Caisses Thé Noir.
10 Caisses Marchandises de Fantaisie.
3000 pièces de tapisserie.

AUSSI

Un fonds de commerce de Peignoirs pour dames, Blouses, etc., etc.
Pour être vendu en lot convenable aux acheteurs et sans réserve.
Conditions libérales.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs,
41-3 69 rue St-Jacques.

PAR BENNING & BARSALOU

## GRANDE VENTE — AU — COMMERCE

Nouveautés, lainages, étoffes, confections etc., à nos salles de ventes, No. 86 et 88 rue St-Pierre,

MERCREDI LE 16 AVRIL
A 10 Heures a. m.

Un assortiment considérable de nouveautés confections, articles de fantaisie, etc.
Aussi à 10.30 HEURES A. M. (pour le compte de fabricants) 75 caisses et balles de lainages, étoffes, etc.
53 caisses de sous-vêtements, etc.
AUSSI A 3 HEURES P. M. 50 caisses de chaussures et claques.
Vente sans réserve.
Conditions faciles.

BENNING & BARSALOU,
41-3 Encanteurs.

## VENTE TRES CONSIDERABLE — AU — COMMERCE

75 caisses et balles de nouveautés, lainages, étoffes, serges, sous - vêtements, etc.

(Par catalogue)

**A L'ENCAN**

Les soussignés vendront à leurs salles de ventes, Nos. 86 et 88 rue Saint-Pierre MERCREDI, LE 16 AVRIL, A 10.30 Heures A.M.
(Pour le compte de plusieurs fabricants) Au-delà de 75 caisses de lainages, confections, sous-vêtements, etc., etc.
Le tout pour être vendu par lots de caisses et balles sans aucune réserve.
L'attention des fabricants de confections et des marchands est attirée sur cette vente importante. Catalogue envoyé par la malle sur demande.
Conditions faciles.

BENNING & BARSALOU,
41-3 Encanteurs.

## Amusements

**ACADEMIE** | Toute cette semaine, Matinée Samedi
"KATHRYN KIDDER"
Dans une nouvelle représentation de la vieille comédie anglaise de David Garrick.
"THE COUNTRY GIRL"
A venir : KELLAR, le magicien.

**Francais,** CETTE SEMAINE—Matinées : Mercredi, Jeudi, Vendredi et Samedi.
Le gigantesque drame de course anglaise : "Sporting life"
PRIX : 10c, 20c, 30c, 35c et 50c.
La semaine prochaine : "Uncle Tom's Cabin".

**THEATRE ROYAL** Tous les après-midi et soirs.
CETTE SEMAINE, 14 AVRIL.
**The Real Widow Brown**
Spécialités spirituelles. Bonne musique, Hilarité continue.
Prix : 10c, 20c et 30c. La semaine prochaine : The Big Sensation Burlesquers.

**THEATRE NATIONAL** (en Français)
Rue Ste Catherine et Beaudry. Semaine du 14 Avril.
**LES FIANCES D'ALBANO**
Avec toute la troupe du Théâtre National.
Prix : Soirées, 10, 20, 30 et 40 cts. Matinées, 10, 15, 20, et 25c.

**Théatre du Palais Royal**
Coin Lagauchetière et St-Laurent. Tél. Bell Est 2087. Mardi, Jeudi et Samedi : Mat. 2.15 hrs.
Semaine du 14 Avril
"MONSIEUR CHASSE"
Comédie en 3 actes de G. Feydeau.
"L'Extra Lucide" de G. Courteline et lever de rideau.

**LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL**

L'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires de cette Banque aura lieu à son bureau principal, 176 rue St-Jacques, Mardi, le 6 Mai prochain, à midi, pour la réception du rapport annuel et autres états et l'élection des directeurs.
Par ordre du Conseil de Direction.
A. P. LESPERANCE, Gérant.
Montréal, le 31 mars 1902. 30-1m

AVIS est par les présentes donné qu'une demande sera faite au parlement du Canada à sa présente session pour incorporer une Banque sous le nom de "The First National Bank of Canada" avec les pouvoirs ordinaires suivant l'Acte des Banques et ses amendements.
Daté le 20 Mars 1902.
S. B. WOODS,
23-26 Solliciteur des Requérants.

**LA CANADIAN COLORED COTTON MILLS CO. LIMITED**

Avis est par les présentes donné qu'un dividende trimestriel de un pour cent (1 o|o) a été déclaré sur le capital-actions de cette compagnie et payable le 15 avril courant, sera envoyé à cette date aux actionnaires du record le 4 avril.
Par ordre du Bureau
A. BRUCE, Secrétaire-Trésorier.
Montréal, 4 avril 1902. 36-6

**Pilules du Dr William pour les femmes**

**Pour introduire les Pilules du Dr William pour les Femmes et pour prouver leur pouvoir merveilleux**

Nous vendrons durant 30 jours, les boîtes de $1.00 pour 50 cents, les boîtes de $3.00 (beaucoup plus grosses) pour $1.50.
Ces pilules corrigent rapidement toutes les irrégularités et les symptômes qui s'y rapportent et qui sont si fréquents chez le sexe, tels que menstruation retardée, douleur excessive, etc. Elles font disparaître tous les obstacles.
Envoyées sous enveloppe cachetée, exemptes d'examen.
THE F. WILLIAMS CO.,
Lock Box 75. Morrisburg, Ont.

FILS METALLIQUES, et TREILLIS EN FILS METALLIQUES !
The British Wire Mfgr Co
385 St-Jacques, Montréal.

**COMMON SENSE**
Tue les Rats, les Souris, les Gardons, les Punaises.
PAS D'ODEUR DESAGREABLE
Chez tous les Pharmaciens, ou 381 Queen West, méfiez-vous des imitations. TORONTO

**Fils et Cables**
A DECOUVERT ET ISOLES Pour l'Electricité.
**The Wire & Cable Co**
MONTREAL.
—l, merv.—jno7263

**Ciments Portland, Platre Calciné, Tuyaux a Drainage, Brouettes.**
F. HYDE & CO.
31 rue Wellington, Montréal.

## Avis de Faillite

Dans l'affaire de MOSES YASINOVSKY, faisant affaires sous les noms de "EXCHANGE" et "MONTREAL MINERAL WATER COY." Montreal.

Des soumissions seront reçues jusqu'à midi, mardi, le 15 avril 1902 par les soussignés à leur bureau 211 - 212 Edifice de la Banque des Marchands pour l'actif de l'Immeuble ci-dessus, c'est-à-dire:

Lot No 1— Bouteilles, Syphons, Stock roulant, machinerie, Extraits, Ameublement et Fixtures ... $2,647.28
Lot No 2— Stock roulant, sujet à une réclamation de F. X. Durand, ... 475.00
Lot No 3— Dettes de livres 1,271.92
Lot No 4— Immeubles, comprenant certain lot de terre, donnant façade sur la rue St-Laurent, dans la cité de Montréal, connu aux plan officiel et livre de renvoi du quartier Saint - Louis, sous le numéro (785) ayant une largeur de soixante-dix pieds, mesure française, sur la rue St-Laurent, par toute la profondeur, entre la dite rue et la rue St-Dominique, avec les maisons qui y sont érigées.

Les soumissions peuvent être faites pour le tout ou pour une partie.
Le lot No 3 est vendu sans garantie d'aucune sorte.
Le lot No 4 est hypothéqué, et tous les droits et les frais peuvent l'affecter.
On peut avoir de plus amples informations et un permis de visiter au bureau des soussignés.
La plus haute ni aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée.
Un chèque accepté pour au moins dix pour cent du montant doit accompagner chaque soumission, laquelle sera retournée sinon acceptée.

WILKS & MICHAUD, Curateurs-Conjoints.
211-212 Edifice de la Banque des Marchand.
Montréal, 5 avril 1902. 7-10-14

BREVETS D'INVENTION — CANADA ET ETRANGER
BEAUDRY & BROWN
INGENIEURS CIVILS ET ARPENTEURS
107 RUE ST. JACQUES, MONTREAL

The Dunlop Tire Co Ltd
TORONTO.
Dépots dans chaque Province
Dépôt à Montréal :
7 CARRE PHILIPPE

VENTE SPECIALE CETTE SEMAINE de

# Jupes et Costumes

COUPE-TAILLEUR

Confectionnés d'après les derniers modèles apportés directement de New-York Confection très artistique : en drap—cheviot—serge—etc. Patrons très fashionables dans les dernières nuances. Costumes depuis......... $7.50

Jupes de Soie — Le dernier chic ! Assortiment complet, depuis
$8.75 à $28.50

# P. LAFRANCE & Cie

...LES dames sont priées de visiter notre Département des Modes.

# LE TERMINAL

## L'extension à vingt années de sa franchise reçoit de nouvelles adhésions

### L'échevin Ekers dit que le Gouvernement joue au bluff

Nous continuons à recueillir l'opinion de nos échevins sur le Terminal dont le règlement sera soumis cet après-midi au conseil de ville qui devra prolonger le durée de sa franchise.

**L'ECHEVIN LAVALLEE**

A qui nous posons cette question :

—Etes-vous en faveur de l'extension à vingt années du Terminal, aux conditions actuelles du reglement adopté par le dernier conseil ?

l'échevin Lavallée nous répond :

—J'aimerais avoir devant moi le reglement du Terminal pour me rendre positivement compte des conditions imposées par le conseil à la compagnie du Terminal, conditions qui ont été acceptées par M. Mullarkey, son gérant. Je vous parle des conditions contenues dans les clauses autres que celle limitant la durée de la franchise. La question qui devra nanaturellement se poser au conseil, cet après-midi, est la suivante: " le conseil agirait-il prudemment dans l'intérêt des citoyens en donnant une franchise de vingt années pour les mêmes conditions qu'une franchise de cinq années". Le conseil comme le public répondra

"Quant à moi, je n'ai aucun parti pris et ne recherche que l'avantage des citoyens. Et si le Terminal garantit des avantages suffisamment raisonnables, je n'ai pas d'objection à voter pour l'extension de la franchise, jusqu'à vingt années même, pourvu que le Terminal, par les bonnes dispositions de ses engagements, mérite la générosité réciproque du conseil de ville.

**L'ECHEVIN LeBEUF**

"Il me semble qu'à l'heure présente, le reglement No 274, qui a été adopté le 16 janvier dernier, est nul, ipso facto, parce que la compagnie a refusé de se conformer aux exigences de la sec. 66 de ce reglement EN NE VOULANT PAS CONSENTIR A SE SOUMETTRE A TOUTES LES OBLIGATIONS, TERMES ET CONDITIONS QUI LUI SONT IMPOSES PAR CE REGLEMENT, comme, par exemple, en ne faisant pas le dépôt de $25,000.00 entre les mains du trésorier de la Cité, tel que requis par la sec. 54 ; et, de plus, refusant de RENONCER EXPRESSEMENT, POUR LA DUREE DE SON CONTRAT, A TOUS DROITS QU'ELLE PEUT ACTUELLEMENT AVOIR PAR SES CHARTES ET QUI SERAIENT INCOMPATIBLES AVEC LES DISPOSITIONS DE CE REGLEMENT.

"Je pense que la compagnie ferait mieux de reprendre le premier reglement que la majorité de l'ancien conseil avait voté, car, même s'il était légal d'amender celui-ci, le No 274, la compagnie ne peut pas espérer que le conseil ne lui imposerait pas les charges et conditions et termes qui avaient été imposés quand il s'agissait d'une franchise de 22 ans. Nous avons changé ces conditions quand la compagnie est venue nous demander une simple petite franchise de cinq années, mais nous devons naturellement les réimposer du moment que la Cie revient à sa première demande d'une franchise de 22 ans ou, même, simplement, de plus de cinq ans. En outre, la compagnie est maintenant devant un autre conseil et les nouveaux échevins qui sont nombreux ont bien le droit d'être consultés sur le tout.

"Je vous donne ces idées à la volée ; mais il y a là des études sérieuses à faire avant de se prononcer pour ou contre, il faut voir clairement ce que l'on veut et où l'on va ; il faut voir aussi qui a le droit de livrer nos rues aux compagnies qui veulent s'en emparer, si ce sont les gouvernements ou le conseil de ville ; il faut voir si nous allons donner une franchise ou simplement le pouvoir d'exercer une franchise. Il y a là une question de principe autrement plus importante que le bout de chemin demandé."

**L'ECHEVIN EKERS**

reproche à la compagnie du Terminal d'avoir accepté un terme de cinq années qu'elle savait ne pas lui convenir et il se défie tant des arrière-pensées de M. Mullarkey qu'il ne votera pour aucune extension de la durée de la franchise. L'injonction que le gouvernement fédéral a fait porter au conseil de ville par les délégués chargés de surveiller les intérêts de Montréal lorsque M. Mullarkey s'est présenté devant le comité de chemins de fer, à Ottawa, n'émeut pas du tout l'échevin Ekers qui ne croit aucunement que le gouvernement prendra sur lui de donner à la franchise du Terminal la longue durée que pourrait lui refuser le conseil de ville. L'échevin Ekers pense plutôt que le gouvernement s'est ainsi débarrassé de la question en recommandant aux délégués de se servir des arguments nécessaires à faire octroyer par le conseil les privilèges demandés par le Terminal. La preuve en est, entre autres, que l'échevin Gallery, parti pour Ottawa avec des idées hostiles au Terminal, est revenu avec une opinion absolument contraire.....

**L'ECHEVIN COUTURE**

" Avant de voter pour l'octroi d'une franchise de vingt années au Terminal, j'exigerai que les nouveaux échevins soient suffisamment éclairés sur les intentions du Terminal dont le projet a été approuvé par un conseil qui a été renouvelé depuis. "

**L'ECHEVIN CLEARIHUE**

"Je n'ai aucune opinion arrêtée. J'ai été jusqu'à présent hostile au Terminal parce que ses prétentions ne me convenaient aucunement. Je ne suis pas systématiquement opposé à la compagnie et rien ne m'empêchera de lui voter une franchise de vingt années si les raisons de cette nouvelle demande sont justes."

**L'ECHEVIN WILSON**

"Je suis pour la franchise de vingt années au Terminal bien qu'en principe j'estime dangereux l'octroi de si longs privilèges à des compagnies au service du public. Seulement, en l'espèce, la franchise de trente années accordée au Street Railway, il y a dix ans, nous autorisera à donner une franchise de vingt années au Terminal, afin que les contrats des deux compagnies expirent en même temps, afin que les deux compagnies reviennent en même temps devant le même conseil qui se rendra compte des services respectifs des deux compagnies et qui donnera de nouveaux privilèges aux deux compagnies selon leurs services passés et selon leurs dispositions futures. La corporation de Montréal s'est évidemment fait attrapée par la Compagnie Street Railway en lui octroyant une franchise de trente années."

**L'ECHEVIN STEARNES**

est disposé à donner "fair play" au Terminal, mais il ne sait pour quelle durée de la franchise il votera. Il proportionnera sa générosité à celle du Terminal.

**L'ECHEVIN CARTER**

"Je ne connais encore rien des projets du Terminal ; je n'ai pas même lu son règlement approuvé par le conseil. Mais je crois que donner une franchise de cinq ans à une compagnie de tramways, dont on autorise l'exploitation est du dernier ridicule. Nous devrions donner au Terminal des conditions lui permettant d'assurer au public un service meilleur que celui de la Street Railway."

Il n'y a pas de cas de mal de rognons depuis le mal de dos jusqu'à la maladie de Bright que les KIDNEY PILLS DE DOAN ne peuvent soulager ou guérir. (5)

## LE PREMIER PELERINAGE D'HOMMES ET DE JEUNES GENS

Le 7 juin prochain aura lieu le premier pèlerinage de Montréal à Ste-Anne de Beaupré.

Organisé par les membres de l'Adoration Nocturne, les pèlerins partiront de Montréal le samedi 7 juin, à 5 hrs p.m., par le bateau Trois-Rivières.

Ce pèlerinage offrira une particularité digne d'attention : les pèlerins débarqueront à Québec le dimanche matin et se rendront à l'église de l'Exposition Perpétuelle du Saint-Sacrement.

LA, ils entendront la messe, feront la Sainte Communion et, après l'action de grâces, reviendront déjeuner à bord du Trois-Rivières, qui conduira les pèlerins jusqu'à Ste-Anne de Beaupré. Les pèlerins seront de retour à Québec à une heure, et reviendront à l'église du Saint-Sacrement pour y faire une heure solennelle d'Adoration.

A 8 heures, le Trois-Rivières quittera Québec et, grâce à une marée favorable, arrivera à Montréal le lendemain matin à 5 heures a.m.

Invitation à tous les hommes et jeunes gens de bonne volonté.

**INVENTIONS COMPLIQUEES**

Les travaux exécutés par notre maison depuis 1892 et nos rapports suivis avec l'industrie et ses représentants pour tout ce qui concerne les brevets d'invention, en nous mettant au courant des principaux progrès réalisés, nous permettent d'apporter dans les questions qui nous sont sonmises, la pratique de l'ingénieur. Nous sommes en état d'obtenir des brevets d'invention pour les machines les plus compliquées.

MARION & MARION,
Ingénieurs.
Edifice New-York Life.
(5)

## PRESENTATION D'UN DRAPEAU

Le 13 janvier dernier, les dames de la paroisse St-Joseph, ouvraient un concours auquel prirent part trois sociétés : l'Alliance Nationale, l'Union St-Vincent de Paul et les Artisans Canadiens-français. Ces derniers sont sortis vainqueurs. Un magnifique drapeau leur a été présenté hier, par les dames.

M. Lepailleur, curé de St-Enfant-Jésus, a fait le sermon de circonstance. Il y a eu du très beau chant.

La fête religieuse a été très belle et la fête civile qui aura lieu ce soir, à l'Ecole Belmont, promet d'obtenir un succès complet.

Entre magistrats chauves.

—La calvitie, voyez-vous, mon cher, c'est un mandat de sagesse que la nature décerne contre nous.

—Oh ! pour moi, c'est un simple mandat... de ramener !

## UN PORTRAIT PAR JOUR

### M. JOSEPH NANTEL, MARCHAND DE PROVISIONS

M. Joseph Nantel dont nous publions aujourd'hui la photographie est un des marchands de provisions les mieux connus de Montréal. Tout jeune encore, — c'est à peine s'il a 37 ans, — il a su par son travail et son énergie s'acquérir une honnête aisance qui se changera en belle fortune d'ici à quelques années, si la santé lui est conservée.

Joseph Nantel naquit à Montréal en 1865. Son père M. Jean Evangéliste Nantel, aujourd'hui riche cultivateur de Ste-Sophie, était alors l'un des grands commerçants de provisions du marché Bonsecours.

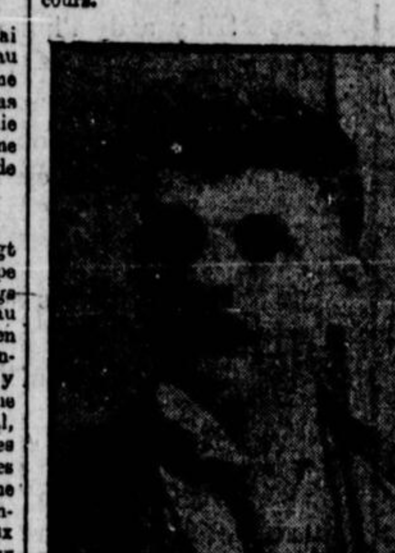

M. JOSEPH NANTEL

Le jeune Nantel fréquenta pendant quelques années l'école St-Jacques dirigée par les Frères des Ecoles Chrétiennes. A l'âge de quinze ans, muni d'un bagage suffisant d'instruction élémentaire, il sortit de l'école et entra au magasin de son père. Il ne fut pas longtemps sans se faire remarquer par son attitude dans la ligne de commerce qu'il avait embrassée et après deux ou trois ans, M. Thomas Deery, le prit à son service. De petit commis qu'il était, il devint après trois ou quatre ans le gérant de la maison Deery, et c'est là qu'il commença à jeter les bases du commerce qu'il dirige aujourd'hui.

M. Nantel établit entre Montréal et le Nord le commerce de framboises et de truite qui rapporte maintenant des milliers de dollars aux colons des comtés de Terrebonne, Argenteuil et de Labelle.

Il n'y avait pas alors de chemins de fer sur la route de Labelle et tout le transport se faisait par voiture, de St-Jérôme à la chute aux Iroquois, aujourd'hui le village de Labelle.

Mais rien ne rebutait le jeune Nantel, esprit excessivement bien trempé pour les affaires, et chaque année il parcourait les paroisses de St-Jovite, St-Faustin, Ste-Agathe des Monts, Ste-Marguerite, Ste-Adèle, St-Sauveur, St-Hypolite et Shawbridge, achetant des framboises pour des sommes considérables. Entre temps, il établit le commerce de petite truite saumonée et jusqu'à l'année dernière, époque à laquelle le gouvernement décida dans un but de protection de prohiber l'exportation de la truite des lacs, M. Nantel était le plus grand expéditeur de truite aux Etats-Unis.

En 1895, il abandonna le patron qu'il avait servi pendant une douzaine d'années pour prendre à son compte.

Dire qu'il a réussi est puéril. On n'a qu'à visiter son magasin pour comprendre l'importance des transactions qui s'y font.

M. Nantel est ce qu'on est convenu d'appeler "un jobber". Il achète par grosses quantités le beurre, les œufs, le fromage, les volailles, les huitres, etc., et les revend ensuite aux autres marchands et épiciers-détailleurs.

M. Nantel a quelques loisirs et en profite pour cultiver la musique. C'est un des principaux membres du chœur de l'église Notre-Dame.

## AUX HOTELS

HOTEL RIENDEAU. — A. Laforce, T. L. Boulanger, Québec ; N. Mailhot, Trois-Rivières ; H. D. Bellemare, Yamachiche ; C. A. St-Pierre, Rimouski ; A. P. Vanasse, Sorel ; F. A. Verrette, Trois-Rivières ; Joseph P. Héroux, Sorel ; A. Bélanger, Ste-Agathe ; Napoléon Roy, St-Grégoire ; P. A. Trudeau, Waterloo ; R. Charbonneau, Ste-Agathe ; N. M. Carswell, Joliette ; P. E. Ste-Marie, St-Hubert ; J. M. Laliberté, Québec ; Louis J. Primeau, Beauharnois ; H. Bonneterre Laprairie ; A. P. Déchênes, Nap. Vézina, Edouard Piché, Québec ; L. P. Bellemare, Joliette ; J. H. Dansereau, Verchères ; John Désy, Sorel ; Isaac Gervais, Ottawa ; Joseph Paquette, St-Jean ; L. Létourneau, Québec ; L. Larue, ville ; M. et Mme J. E. Dufresne, Montréal ; Albert Gauthier, Montréal ; Jos. Lemieux, Jos. Bolduc, Ernest Caron, T. W. Michaud, Québec ; O. Durocher, Ottawa ; Victor Goulet, Geo. F. Trudel, M. Trudel, Albert Nicoty, Montréal ; Hector Langlois, C. P. McNulty, W. J. Barrett, Coteau Landing ; M. Cantin, Québec ; M. et Mme Wilfrid Boivin, Joseph Masson, E. E. P., Québec ; M. et Mme J. Rollen, Trois-Rivières ; Léon Michaelis, Stony Creek, Assa. ; Adélard Sarasin, Kamloops C. A. ; W. Côté et fils, Sorel ; P. O. Poirier et dame, Nicolet ; E. Gauthier, M. Gervais, Ottawa.

HOTEL CARSLAKE. Henri Laurier, Arthabaskaville ; M. Ford, Toronto ; E.A Fenton, J. Judson, New-York ; J. M. Leister, Alexandria ; Dr R. Fiset, Ottawa ; Edward A.gKummel, Milwaukee ; M. et Mme W. A. Rankin, St Albans ; T. F. Cars, Chicago ; D. O. Legendre, Peterboro, Ont ; H. Harris, London.

HOTEL ST-JAMES. — P. King, S. Landry, Portland ; D. Tomlinson, Rouses Point ; J. T. O'Loane, Toronto ; L. Marquette, Québec ; L. O. Morel, St-Hyacinthe ; A. Frost, J. Wilston, B. Ambrosse, H. Grigg, Angleterre ; T. J. Brown, Québec ; E. Jackson, Rochester ; Albert Archambault, Marieville ; H. D. McCrae, Kingston ; Geo. P. Whalen, Burlington ; James Harris, cité ; J. P. Burns et dame, Ottawa ; T. Wave, Québec ; J. B. Morris, Ottawa ; C. H. Marchand, St-Jean ; V. St-Amand, Sorel ; J. McClanagan, cité.

## SUISSE ET ITALIE

### La rupture diplomatique

Rome, 12. — Le ministre de Suisse en Italie, le docteur G. Carlin, qui a reçu son passeport à cause des difficultés existant entre son pays et l'Italie, partira d'ici aujourd'hui.

## MARAUDEURS NOCTURNES

Des cambrioleurs ont pénétré pendant la nuit de vendredi à samedi, dans le magasin de M. White, marchand tailleur, rue St-Laurent, près Vitré. Les maraudeurs nocturnes qui ont fait le coup étaient au nombre de trois. Ils ont été évidemment surpris dans leur vilaine besogne, car ils ont pris la poudre d'escampette sans rien emporter. Le constable spécial Celis a trouvé dans la rue, en face du magasin White une pièce de tweed appartenant à ce marchand. Il était cinq heures, ce matin, quand le constable a fait cette découverte.

Envoyé gratuitement à nos clients en dehors de la ville, une copie de notre dernier catalogue.

**Scroggie**

**Restes de Rideaux de dentelle !**

Qui paiera des prix reguliers pour des bargains de cette qualité sans voir la différence.

LOT No 1— En dentelle Nottingham pour fenêtres ou portes. Votre choix à, chaque ........ 25c
LOT No 2— En belle dentelle Nottingham et en Tulle écossais, plus larges que le lot No 1. (Vous pouvez en avoir à la paire, si désiré). Le prix, chaque ........ 35c
LOT No 3— Beau Tulle en point Irlandais, tulle Arabian et Tulle Tambour, très beaux dessins, travaillés de broderie. Chaque ........ 59c
LOT No. 4— Tel que le lot No 3, mais il n'y a que deux ou trois balances du même dessin que l'on peut acheter. Chaque ........ 69c

**Couvre-pieds GRANDE variete**

Les prix seuls ne rehaussent pas les valeurs. Mais en les publiant, nous espérons que vous serez assez intéressé pour que vous veniez voir ces qualités.

Couvre-pieds blancs Honeycomb, frangés:— Grandeur 9-4, 79c; 10-4, $1.10; 11-4, $1.29; 12-4, $1.59.
Couvre-pieds Crochet unis blancs, prêts à employer:
54 pouces x 84 pouces chaque — — $0.95
72 pouces x 86 pouces chaque — — 1.15
75 pouces x 81 pouces chaque — — 1.35
80 pouces x 80 pouces chaque — — 1.55
81 pouces x 88 pouces chaque — — $1.65
70 pouces x 85 pouces, très pesants chaque ...... $2.15
70 pouces x 82 pouces, très pesants chaque ...... 2.45

Couvre-pieds finis en satin, plusieurs qualités dans chaque grandeur.
Grandeur 9-4 chaque ... $1.25 à $2.10
Grandeur 10-4 ... $1.89 à $2.95
Grandeur 11-4 chaque ... $1.98 à $2.49
Grandeur 12-4 ... $2.45 à $5.25

Couvre-pieds Alhambra, de couleur bleue et blanche ou rouge et blanche.
Grandeur 9-4, chaque ... 65 à $1.29
Grandeur 10-4, chaque ... 79c à $1.35
Grandeur 11-4 chaque ... $1.25 et $1.35
Grandeur 12-4 chaque ... 1.19 à $1.35

Couvre-pieds de couleurs, belle qualité, de couleurs bleu-pâle, ou bleu-rose, avec frange tout autour:
Grandeur, 10-4, chaque ... $0.95
Grandeur, 11-4, chaque ... 1.25
Grandeur, 12-4, chaque ... 1.65

Meilleures qualités en couver-pieds de couleurs, bleu pâle et blancs, ou rose pâle et blancs, sans frange.
Grandeur 10-4, $1.19 à $1.69 chaque. Grandeur 11-4, $1.75 à $3.49 chaque.

Lignes spéciales de couvrepieds de couleur, saumon et blanc, or et blanc, ou jaune et blanc :
La qualité de $2.25 pour $1.69. La qualité de $3.00 pour $2.00.

**Notre Dept. d'Epiceries !**

sortira vainqueur de tous les essais que vous lui ferez subir. Excellentes qualités, très bas prix. Spéciaux de demain.

Grape-Nuts, le paquet ...... 12½c
Biscuits Shredded Wheat, le paquet ...... 12½c
Malt Breakfast Food, le paq. 12½c
Tomates, blé-d'Inde, Fèves et Pois, la doz. de boites ...... 85c
Seau de livres de conserves ... 10c
Boite de nouveau sirop d'érable ...... 75c
Harengs frais, boite de 1 lb. 10c
Maquereau frais, bte de 1 lb 12½c
Bouteille d'une pinte de vinaigre de C. & B. ...... 17c
Nouveaux oignons d'Egypte, la livre ...... 3½c

**Les commandes des clients en dehors de la ville.**

recevront la plus grande attention. L'une de nos voitures fait un voyage à MONTREAL-SUD, ST-LAMBERT, LONGUEUIL, etc., tous les MERCREDIS. Ceux qui demeurent en dehors du district de distribution, mais dans l'espace de 800 milles de Montréal, peuvent, en nous envoyant une commande d'épicerie au montant de $10.00 et plus se procurer ces nécessaires aux prix de la ville. — Nous payons les frais de transport. Entière satisfaction garantie.

**W. H. Scroggie,** Angle des rues Ste-Catherine et Universite

## A LA "GAZETTE OFFICIELLE"

(Spéciale à la "Patrie")

Ottawa, 14. — John Cameron, est nommé maitre de poste de London, Ont., pour remplacer feu T. A. Browne.

L'élection de M. George M.Loy, pour Beauharnois est annoncée.

"Il est défendu de pêcher aux rets dans les lacs et cours d'eau tributaires de Missisquoi ( sauf dans la baie de Missisquoi ), Shelford, Brome, Drummond, Richmond, Wolfe, Sherbrooke, Stanstead, Compton, Mégantic et Beauce, dans la province de Québec.

"Et les lignes de nuit employées dans les districts ci-dessus réservés, ne pourront avoir plus de 100 hameçons chacune."

Les examens de promotion du service civil auront lieu à Montréal, Ottawa et autres villes commençant mardi, le 13 mai. Il s'agira de faire une quarantaine de promotions durant l'année.

La compagnie de colonisation Dominion (a responsabilité limitée) demande des lettres patentes avec un capital-action de $95,000. Les pétitionnaires sont Albert Desjordy, manufacturier, Henri Dubois, restaurateur, Amédée Meunier, hôtelier, V. Elias Rivet, comptable, Avila O. Fiset, importateur, George Giguère, gérant, tous de Montréal.

Albert Desjordy, Henri Dubois, Amédée Meunier, V. Elias Rivet, Avila O. Fiset seront les premiers directeurs ou directeurs provisoires de la dite compagnie.

Le bureau sera à Wontréal.

**PARKER NETTOIERA VOTRE COMPLET**

Il nettoie les Habits de Messieurs.

**R. PARKER & CIE.,**
Teinturiers et Nettoyeurs, Montréal, Qué.
1958 RUE NOTRE-DAME.
Bell Tél. Main 2597. Marc. 23

## CONGO FRANCAIS

### Factoreries pillées, européens et indigènes massacrés

Paris, 12. — Le "Journal" annonce que, le 4 mars, un grand nombre de noirs ont descendu les rives de la Sangha ( Congo français ) et ont pillé toutes les factoreries de Keleisypa dont ils ont massacré tout le personnel, Européens et indigènes. M. Cazeneuve, directeur de la Cie de la rivière Sangha, a été tué. Les marchandises pillées valaient $6,000. La factorerie appartenant à M. H. Fortin, directeur de la Cie franco-africaine a été pillée le lendemain. M. Fortin a échappé au massacre: il était parti pour porter secours à M. Cazeneuve. On a des craintes sur le sort de huit compagnies coloniales qui sont au-dessus de la Sangha.

## MON CHASEAU DES DIMANCHES

A l'occasion de la soirée de Gala, jeudi prochain, MADAME VASTI chantera au THEATRE DES NOUVEAUTES, la populaire chanson d'ERNEST LAVIGNE, "MON CHAPEAU DES DIMANCHE." 42-1

**COLONIAL HOUSE**
SQUARE PHILLIPS.

**NOUVEAU CATALOGUE DE PRINTEMPS**

Contenant des illustrations de toutes les choses nécessaires dans un ménage. Ce catalogue est PRET MAINTENANT, et sera sur demande envoyé GRATIS à toute adresse.

**DEPARTEMENT DES MERCERIES POUR HOMMES**
**Chaussons pour Hommes.**

Chaussons en cachemire noirs pour hommes, avec devant brodés en soie, 45c, 50c, 60c, 75c, 85c, $1.00 la paire.
Chaussons en coton noir, pour hommes, avec devants brodés en soie, 25c, 45c, 50c, 75c, 80c.
Chaussons en Lisle noir pour hommes, devants brodés en soie, 75c, 85c la paire.
Chaussons en Lisle noir pour hommes, avec devant ajouré, 45c la paire.
Chaussons en cachemire noir, 25c, 35c, (3 paires pour $1), 40c, 50c, 65c. Par côtes, 55c.
Chaussons en coton noir uni pour hommes, 25c, 35c, 40c, 50c.
Chaussons en Lisle noir uni pour hommes, 30c, 45c, 50c.
Chaussons en tan uni ou en coton rayé de fantaisie, 25c, 35c, 40c, 50c la paire.
Toutes ces marchandises de couleurs noirs garanties.
Talons doubles, semelles et bouts.
La Chemise blanche Colonial, dans tous les genres, $1.00 moins 5 p. c. au comptant.
Chemises-tailleur pour hommes, faites sur mesure $1.75 à $2.00.

**DEPARTEMENT DE LA PORCELAINE**

UNE BELLE VARIETE DE SERVICES A DINER Y COMPRIS LES PATRONS EN STOCKS.
NOUVEAUX JOLIS DESSINS DANS LES SERVICES A THE.
SERVICES DE TOILETTE BIEN DECORES, FORMES LES PLUS NOUVELLES.
ASSORTIMENT TRES COMPLET EN FAIT DE VERRE COUPE.

Attention spéciale donnée aux commandes par la poste.

**HENRY MORGAN & CO**
MONTREAL

## LA FRANCE ET LE VENEZUELA

Caracas, 12. — Le parlement du Vénézuéla a ratifié la convention rétablissant les relations diplomatiques entre la France et le Vénézuéla.

Il est convenu, entre la France et le Vénézuéla, qu'immédiatement après la ratification de la convention, les deux pays nommeront chacun leur ministre ainsi qu'un arbitre qui formeront un tribunal chargé d'examiner les prétentions françaises nées de la révolution au Vénézuéla en 1892.

Le tribunal siègera à Caracas. Au cas où les membres du tribunal ne pourraient pas s'entendre ils soumettraient leur différend à un arbitre suprême qui sera le marquis del Muni, ambassadeur d'Espagne en France.

Le BURDOCK BLOOD BITTERS est et il guérira toutes les maladies du sang depuis le bouton jusqu'à la scrofule la; le meilleur remède connu pour la Dyspepsie, la constipation et l'état bilieux, plus douloureuse. (2)

**Richard Mansfield**

L'acteur jouissant d'une renommée universelle.

RICHARD MANSFIELD écrit :

"J'ai toujours dans mon cabinet de toilette, du Vin Mariani ; quand je suis fatigué je trouve qu'un petit verre de ce vin opère des merveilles."

RICHARD MANSFIELD

**VIN MARIANI**

Le Tonique Ideal, Renforce le Corps, les Nerfs et le Cerveau.

Le Vin Mariani est recommandé par la Faculté de Médecine du monde entier. Le Vin Mariani renforce la voix, et, en même temps, tout le système. Ce vin est non seulement le tonique le plus efficace, mais le plus agréable au gout. Il n'est pas égalé dans les cas de Consomption, Malaria, Nervosité, Maladies de Poumons et Débilité Générale.

**Renforce les Faibles.**

OFFRE SPECIALE : Nous enverrons gratuitement par la poste, un Livret—Album contenant les photographies de têtes couronnées et de célébrités, avec détails explicites sur le sujet.

Chez tous les pharmaciens. Evitez les substituts

LAWRENCE A. WILSON CIE Ltée, Agents Canadiens, Montréal.

Les journaux vous donnent les nouvelles.

Lisez celui-ci et vous apprendrez que la Salsepareille d'Ayer est le meilleur tonique qu'il vous soit possible de prendre. Il n'y a rien de comparable pour refaire les nerfs, pour détruire cette sensation d'épuisement et pour faire un sang riche.

Supposons que vous demandiez à votre médecin le nombre de fois qu'il prescrit ce merveilleux tonique.

"Après avoir souffert terriblement, on me conseilla d'essayer votre Salsepareille. J'en pris trois bouteilles et je me sens tout rajeuni. Je conseillerais à tous ceux qui ont besoin d'un tonique d'essayer ce remède."—I. D. GOOD, Browntown, Va.

$1.00 la bouteille. Chez tous les pharmaciens. J. C. AYER CO., Lowell, Mass.

POMPE A AIR POUR BRASSEURS

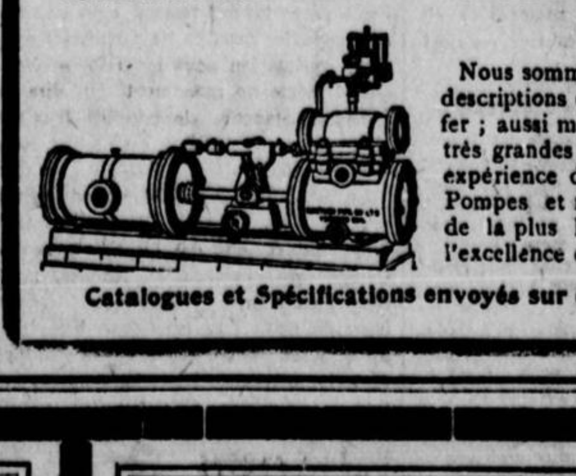

**POMPES POUR TOUS USAGES**

Nous sommes préparés à installer des pompes et accessoires de toutes descriptions dans n'importe quelle manufacture, ou pour chemins de fer ; aussi machinerie pour pompes et élévateurs, etc. Nous avons de très grandes facilités et une longue expérience dans la fabrication des Pompes et nos produits jouissent de la plus haute réputation pour l'excellence du service.

The Northey Company Limited, Toronto

Catalogues et Spécifications envoyés sur demande.

972 Viaduc de la rue King.

**OUTILS**

Avez-vous besoin de quelques choses en fait d'outils. Venez nous voir nous en avons une ligne complète.

The E. Cavanagh Co
NOTRE DAME & SEIGNEURS.
TEL. BELL MAIN ... 3407
MARCHANDS .... 1283
MONTREAL.

# La Patrie

## La Crise Politique en Belgique

La Belgique, les dépêches ne cessent de nous l'apprendre, traverse une crise politique intense. Le roi Léopold hué en pleine rue, les maisons à la merci des bombes, les émeutes succédant aux émeutes, la foule emportée par un délire qui se traduit en menaces désastreuses, tout cela est propre à effrayer les plus optimistes. Aujourd'hui même, s'il faut en croire les nouvelles, 15,000 ouvriers se mettront en grève et se livreront peut-être à des attentats contre tout ce qui représente l'autorité du roi.

On se demandera sans doute quel peut bien être la cause véritable de ces troubles et si la crise actuelle en Belgique se dénouera pacifiquement ou violemment. En vérité, c'est la question du régime électoral qui est au fond de tout le mal.

Depuis 1893, la Belgique est dotée du suffrage universel de tous les citoyens âgés de vingt-cinq ans. Mais, sur ce principe si simple, vient se greffer la complication du vote plural : certains citoyens, soit comme pères de famille payant des contributions, soit à raison d'un diplôme, soit parce qu'ils possèdent quelque avoir, jouissent d'une ou de deux voix supplémentaires. Pour les élections communales, il y a même des Belges favorisés qui ont jusqu'à quatre votes à émettre. Ce système basé sur le privilège de la fortune ou du savoir est combattu par les partis politiques avancés qui en souffrent vivement ; il a donné lieu en outre à des fraudes nombreuses, grâce à l'attribution par des municipalités partiales de votes supplémentaires à des citoyens qui ne le méritent pas. C'est en Flandre, dans la partie la plus catholique du pays, que cette tare a surtout marqué et c'est ainsi qu'après quelques années d'expérience on en est arrivé à identifier le vote plural avec le vote clérical.

Dès son apparition, du reste, il fut énergiquement combattu par le parti socialiste qui n'en reconnut jamais la légitimité. Bientôt, le pays libéral lui-même s'engagea dans une voie identique et depuis deux ou trois ans déjà, spécialement dans toute la partie flamande de la Belgique, les partis d'opposition, comprenant les démocrates chrétiens, les socialistes et les libéraux, sont absolument d'accord pour défendre le Suffrage Universel pur et simple sans votre plural. Toutefois, dans les grands centres, à Bruxelles, Gand et Liège, les conservateurs libéraux, attachés encore à leur privilège, refusaient de s'associer à une campagne revisionniste et, par crainte d'un système électoral égalitaire, s'opposaient à la Revision Constitutionnelle. Ils ont fini par comprendre qu'en faisant une résistance d'ailleurs vaine aux revendications de la démocratie, ils perdraient tout contact avec l'opinion publique sans conserver d'autre part l'espoir de renverser par le système actuel un gouvernement qui a toutes les audaces. Tout récemment ils ont donc opéré un ralliement presque général sous quelques réserves sans importance, et à la condition, acceptée par tous leurs compagnons de lutte, de lier indissolublement la conquête du Suffrage Universel à celle de la Représentation Proportionnelle intégrale. Ce régime, fort juste en lui-même, a aussi l'avantage d'assurer, quoiqu'il arrive, au parti libéral, une certaine représentation au sein des Chambres législatives. Suffrage Universel et Représentation Proportionnelle, ou plus simplement en abrégé S. U. et R. P., tel est à ce moment le programme commun de tous les partis antigouvernementaux en Belgique. Leur cohésion fait leur force et les élections prochaines qui vont avoir lieu en mai pourraient en fournir la preuve.

## Une protestation opportune

Suivant les conseils de la "Patrie", les Canadiens-français d'Ottawa ont fait entendre une protestation contre le déni de justice du magistrat O'Keefe et ils ont confié à leur Société St-Jean-Baptiste le soin de formuler officiellement cette protestation et de porter à la connaissance du ministre de la justice l'outrage inqualifiable à la langue française commis devant le tribunal correctionnel de la capitale.

Le magistrat O'Keefe a refusé de rendre justice à une Canadienne-française qui persistait à donner en français sa version détaillée des faits qu'elle avait allégués dans sa plainte.

La langue française est officielle et s'il arrive à des ignorants ou à des esprits étroits de la méconnaître, nous avons le devoir de les rappeler à la réalité constitutionnelle.

Ne cédons jamais d'un pouce, d'une ligne. A chaque assaut, répondons par des résistances. Nous sommes chez nous en ce pays que nos pères ont défriché, fondé et fécondé et nous devons veiller avec une attention jalouse au respect de nos droits.

Dans l'Ontario particulièrement, où les nôtres constituent une minorité, ils ne doivent pas se laisser écraser.

La solidarité profonde et intangible des groupements français au Canada fait notre force dans les revendications à faire.

La minorité d'Ottawa, offensée et humiliée par le magistrat O'Keefe, a raison de se tourner vers le pouvoir fédéral pour lui demander de faire prévaloir la justice et nous sommes persuadés que l'hon. M. Fitzpatrick saura faire son devoir.

## LE PONT DE LONGUEUIL

Le projet de loi autorisant la construction du Pont de Montréal à Longueuil devait être soumis au comité des bills privés jeudi dernier à Ottawa. Dans ce projet de loi l'endroit où sera fixé le terminus de ce pont à Montréal n'est pas indiqué, mais laissé à la détermination du gouvernement fédéral. On sait que la Chambre de Commerce a exprimé énergiquement son désir que ce terminus soit fixé dans la partie Est de notre ville. Jusqu'ici le gouvernement n'en est venu à aucune décision et pour cette raison le bill ne sera pas pris en considération demain ainsi qu'il avait été décidé, mais dans les derniers jours de la semaine seulement, alors que le gouvernement en sera venu à une décision finale. Pendant ce temps le projet d'un tunnel sous le St-Laurent fait des progrès et pourrait bien être la solution du problème si longtemps recherché d'une communication facile entre les deux rives du St-Laurent.

## L'INVASION AMERICAINE

Non seulement, nous constatons, cette année, une immigration énorme des Etats-Unis dans nos provinces de l'Ouest, mais nous apprenons qu'un syndicat puissant de capitalistes américains doit construire pour la récolte prochaine pas moins de 75 élévateurs, aux différentes gares du Pacifique. Evidemment, ces messieurs s'installent comme s'ils étaient chez eux. Cela ne leur prend pas trois ans pour arrêter des plans et construire un élévateur, comme cela s'est produit à la commission du havre. Pour en construire 75 dans les vastes solitudes du Nord-Ouest, il leur faut juste six mois. Les temps sont proches où l'influence du capital américain se fera vivement sentir dans le développement de nos ressources inépuisables.

La résolution du gouvernement Haultain à Régina blâmant le gouvernement Laurier de n'avoir pas soumis à la présente session du Parlement fédéral une proposition de loi donnant aux Territoires du Nord-Ouest une constitution provinciale, a été adoptée par 22 voix contre 7.

On comprend que ces braves gens de Régina voudraient danser plus vi' que le violon.

## A LA MEMOIRE DE MC-KINLEY

Le comité chargé de recueillir des sommes suffisantes pour l'érection à Paris d'un monument à la mémoire du président MacKinley a obtenu l'autorisation de donner à cet effet une représentation extraordinaire à l'Opéra-Comique ce soir le 14 avril.

Les frères Coquelin joueront "les Précieuses Ridicules", M. Maurel une scène de "Falstaff" et Mme Sarah Bernhardt récitera un monologue. Parmi les autres artistes qui ont offert de prêter leur concours au comité se trouvent Mme Réjane et le corps de ballet de l'Opéra.

## CHEMINS DE COLONISATION

Le Grand-Nord a envoyé l'un de ses ingénieurs à 45 milles en arrière des paroisses les plus éloignées du comté de Joliette pour étudier la possibilité de construire un chemin de fer de colonisation dans cette direction.

Le C. P. R. a aussi les yeux sur cette région.

Le "Courrier de l'ouest" de Chicago, publie un avis d'assemblée dont le but sera d'aviser aux moyens de construire à Chicago un Monument national sur le modèle du nôtre pour des fins patriotiques.

### INNOVATION ELECTORALE

La carte postale illustrée est la dernière innovation, en France, en matière d'élection. Dans l'esprit de l'inventeur, elle est surtout destinée à propager le portrait du candidat. Une courte biographie accompagne l'image, et chacun peut juger les concurrents, non seulement sur les actes de leur carrière, mais encore sur leur physique.

On voit d'ici tout le parti qu'un photographe habile peut tirer de certains visages et de certaines poses. Une retouche habile, et les candidats les plus disgraciés apparaissent séduisants et beaux comme autant d'Apollons. Si jamais la chose se généralise au Canada, nous aurons là des concours de beauté qui nous promettent de jolis quarts-d'heure.

## NOMINATIONS

Le lieutenant-gouverneur vient de faire les nominations suivantes :

M. L. A. Jacques, marchand de la rue Ste-Catherine, adjoint à la Commission de la paix, pour le district de Montréal.

MM. François Blouin, Magloire Forget, A. Racine, N. Gauthier, et Ovide Charbonneau, de Sainte-Anne des Plaines, commissaires pour la décision sommaire des petites causes, en remplacement des anciens commissaires, révoqués.

## CHRONIQUE

### Crémazie est à nous !

Oui, il est à nous, cet homme qui a réveillé en nos âmes, le patriotisme dormant, et de le savoir là-bas, solitaire et perdu, nous éprouvons une profonde mélancolie, celle qui nous revient de lui, de ses vers, pauvre grand poète qui voulut mourir en face de l'Océan, dont les flots immenses apportaient dans leurs replis bleuâtres, une caresse du Saint-Laurent qu'il avait si passionnément aimé.

Il est mort seul, sa dernière plainte a exhalé son suprême regret d'exilé, et il dort là-bas sous une terre qui paraît bien lourde quand elle n'est pas celle de la patrie. Il dort! Mais son sommeil est un cauchemar, et il attend qu'une main douce et caressante écarte de son front, le poids qui l'opprime. Allons, ce poids-là, c'est à nous de l'anéantir, à nous, le peuple canadien, dont l'indignation vient de s'émouvoir fortement devant la tombe profanée de notre grand poète.

Tous unis, frères et sœurs, nous voulons marcher à travers les tombeaux de ce cimetière du Havre, afin d'exhumer les restes de l'homme qui nous a révélé dans ses chants, ce qu'il y a de meilleur dans toute âme: l'amour de la patrie. Et lui, qui nous a dit, ce que nous étions: petits-fils de France, fils du Canada, lui, qui a si puissamment contribué à la conservation de notre individualité, en nous infusant la fierté et l'amour, du sang, de la langue et du sol, lui, Octave Crémazie, a agonisé dans l'isolement de l'exil, et a eu pour sépulcre une terre qu'il aimait, mais qui n'a jamais pu lui faire oublier la sienne, la terre française, c'est vrai, mais non pas la terre fécondée par notre sang, par nos exploits, par notre courage, par l'héroïsme de ceux qui ont fait la race canadienne-française; cette terre-là seule devait recevoir le corps d'Octave Crémazie.

Rendons à notre sol, ce qui appartient à notre sol !

Au moment où le peuple se porte, dans un élan respectueux et attendri, vers la tombe que l'on vient de violer, voulant par un grandiose hommage effacer l'injure du sacrilège, on nous dit : impossible, la terre gardera le secret de la fosse que vous cherchez.

Ne nous arrêtons pas, poursuivons notre marche à travers les tombeaux, et nous la trouverons bien cette tombe ; la terre de France nous rendra, à nous, fils de ses fils, le Canadien, que nous réclamons de toute notre tendresse, tendresse nuancée d'amers regrets, ceux de l'avoir laissé, si longtemps, loin de nous. Et ce remords-là, nous en avons assez, son poids est devenu trop lourd à nos âmes.

D'ailleurs, nous sommes solidaires de la profanation de ta tombe, ô Crémazie, c'est un des nôtres qui a piétiné ton cadavre, fouillé ton âme, mutilé ton cœur, pour y chercher l'atôme avilissant... Ce lapidaire a examiné, à la loupe, un diamant merveilleux, pour y découvrir le point noir.

Il n'y a que notre amour pour calmer tes mânes profanées, et tu verras, ô Crémazie, que la religion sublime que tu nous a donnée, nous la suivons toujours, avec une pieuse ferveur.

Comme le disait hier un de tes fils, un de tes poètes : "la tombe d'Octave Crémazie est dans nos cœurs !" — tu n'as jamais laissé ton Canada, et tu y dors toujours, bercé par la chanson caressante du grand fleuve bleu, l'harmonieux bruissement de nos feuilles d'érable, les naïves romances de nos mères, et les éclats plus rudes, plus vigoureux, plus altiers, non moins émus de nos pères. Tu n'es pas mort, Crémazie, tu vis dans l'âme canadienne-française !

Il entendra le cri du peuple qui vient de se lever, sublime dans sa colère, et la clameur qui monte de nos rangs, monte encore, monte toujours et cette clameur dressera un Monument à la gloire du grand Canadien-français, qui s'appelait : Octave Crémazie.

Demain, la nation canadienne donnera une preuve éclatante de l'amour et du respect qu'elle garde à ses gloires, ce sera quand le canon signalera sur nos rives, l'arrivée du vaisseau en deuil, qui ramènera à la patrie le cercueil d'Octave Crémazie, "enveloppé dans deux gloires : le drapeau fleurdelisé et le drapeau tricolore.., Carillon et la Capricieuse"... disait aussi aver une émotion vraie, M. Charles Gill, dans un grand élan vers le mort exilé.

Ce jour-là, Canadiens, mes frères, Canadiennes, mes sœurs, nous sentirons une émotion indicible faite d'amour et de fierté, songeant, avec une piété attendrie : Ce grand fils de la patrie, qui dormira maintenant sur la terre ancestrale, il me devra un peu la douceur de son dernier sommeil ...

—o—

Les jeunes poètes de l'école littéraire de Montréal, ont noblement pris l'initiative du mouvement pour ramener au pays les cendres de Crémazie, et si cette consolation nous est refusée, élever quand même un monument qui dira aux Canadiens-français le nom de leur premier poète. Fréchette est à leur tête, c'est sa place.

Au Monument National se donnera une grande fête, à laquelle ne devraient prendre part que des Canadiens et des Canadiennes, hommes et femmes, musiciens, chanteurs, littérateurs ; enfin, faire de cette fête une vraie fête de famille, dont notre cœur gardera l'impérissable souvenir. Nous demanderons à tous les amis des Canadiens-français d'y assister, de s'unir à nous, dans un même hommage au poète.

La société St-Jean-Baptiste si hospitalière aux conférenciers marquants, de passage chez nous, ce dont nous lui gardons un gré infini, n'oubliera pas, cette fois-là, qu'elle a pour premier devoir d'aider tout mouvement canadien, et celui-là est bien fait pour recevoir sa complète adhésion. Nous avons donc tous les droits de compter sur l'appui effectif de la société St-Jean-Baptiste.

Ce sera une belle fête, pleine d'émotions délicieuses, et des souvenirs consolants, de perspectives brillantes ; fête du cœur canadien, chômée avec la plus enthousiaste allégresse.

La fête de Crémazie comptera dans nos annales canadiennes.

Une communication d'un ami intime d'Octave Crémazie nous prévient que l'exhumation des restes du poète est devenue impossible. Courbons-nous devant l'inévitable mais n'oublions pas, que chaque nation élève des monuments à ses grands hommes, et la statue d'Octave Crémazie manque dans le ciel canadien. Elevons-la vite grandiose et superbe, que la réparation soit éclatante et fière, telle que le rêve la race canadienne-française.

Gloire à Crémazie !

J. Madeleine

NOTE : Mercredi, chez les Sourdes-Muettes, la conférencière sera Mlle Blanche Barry, qui causera du sujet le plus gai, le plus souriant, le plus épanoui, le plus communicatif: le rire. C'est dire que toutes les personnes présentes passeront de joyeux moments.

## NOTES DU JOUR

Depuis quelque temps, je trouve souvent dans mon courrier des lettres d'instituteurs et d'institutrices. On s'adresse à moi, probablement parce que je suis du métier, du bâtiment, croyant peut-être que je puis, par ma plume, contribuer à redresser des torts.

Je me méfie un peu de l'exagération dans la plainte, car personne n'est satisfait de son sort, et on envie toujours la position du voisin, qui ne vaut pas la nôtre.

Cependant, ces lettres me viennent de tous côtés. Il est impossible qu'il y ait entente. Tous se plaignent des mêmes griefs, tous sont unanimes à me signaler un état de choses vraiment pitoyable. On se déboutonne avec moi, on parle à cœur ouvert, mais quelques-une ne signent pas leurs lettres, ce qui est pour le moins peu généreux. Quand on confie quelque chose à quelqu'un, il faut avoir foi entière en lui, ou bien alors s'abstenir.

Quoiqu'il en soit, je suis heureux et flatté qu'on s'adresse à moi, car je suis un simple instituteur comme eux, et non professeur, comme mon titre officiel voudrait le faire croire. Je n'enseigne que la grammaire, et instituteur me suffit pour cela. C'est une position honorable qui si elle ne vaut pas celle d'officier supérieur, que j'aurais maintenant, si j'étais resté dans l'armée française, est suffisante pour un homme qui a été éloigné de son pays pendant vingt ans.

Voyez-vous, quand on revient chez soi, après une si longue absence, on a perdu le contact, on trouve toutes les positions encombrées de titulaires ou d'aspirants qui ont des droits. On n'est plus du même bateau, quoi !

Et tout cela c'est absolument légitime. Et on est très heureux, à son retour, quand on ne crève pas de faim. Et ensuite c'est toujours notre faute si nous allons au loin. L'homme est l'outil de sa destinée, et quand il n'est pas satisfait de son sort, il n'a qu'à faire son mea culpa. Enfin, c'est comme cela, et voilà !

Je serais donc très heureux de recevoir d'ici au 30 juin prochain tout ce que voudront bien m'écrire les instituteurs et institutrices de la campagne et de la ville. Qu'ils se confient à moi sans crainte. A la loyauté du journaliste qui ne divulgue jamais le nom d'un correspondant, j'ajouterai ma parole de vieux soldat. Qu'ils me disent leurs peines, leurs griefs et leurs désirs. J'extrairai de tout cela ce que je croirai utile à la profession, et je publierai, ce qui me sera possible de publier, dans mes pages du samedi, ici même.

J'en ferai en outre un mémoire qui parviendra aux autorités intéressées, car j'ai des amis assez influents pour m'aider en cela. C'est tout ce que je puis faire. Mais je le ferai de grand cœur et le mieux possible.

J. D. C.

P. S. — Mon adresse est simplement : J. D. Chartrand, Kingston, Ont.

## LES HOMMES ET LES CHOSES

### VIEILLES COUTUMES

L'Angleterre est le pays par excellence des traditions. Une des plus curieuses est assurément celle qui se rapporte à la fermeture, chaque soir, de la Tour de Londres, où tant d'événements tragiques se sont déjà passés.

Tous les soirs, qu'il tonne ou qu'il vente, et dès que les cloches de Saint-Paul commencent à égrener le coup de onze heures, on procède à la cérémonie archaïque dite depuis des siècles "the locking up of the Tower."

Le garde portier, revêtu du costume historique, emprunte aux gardes une escorte de quelques hommes, et, précédé par un fanal vieillot, visite les voûtes et le portail de la Tour.

Ceci fait, toujours flanqué de ses grenadiers aux bonnets vainqueurs, il traverse la "Tour sanglante", puis s'arrête devant le corps de garde.

—Qui va là ? interroge la sentinelle.

—Les clés.

—Quelles clés ?

—Celles du roi Edouard.

—Présentez les clés.

Le garde-portier s'avance d'un pas, tandis que son escorte demeure immobile, puis avec un geste large, il se découvre et dit d'une voix forte : "Que Dieu protège le roi Edouard !"

La garde et l'escorte présentent les armes, puis la ronde s'éloigne dans la nuit.

### VEILLEURS DE NUIT

Voici qu'on vient d'inventer le journal lumineux, et c'est de Buénos-Ayres, capitale de la République Argentine, que nous arrive la description de cette merveille, réalisée par la "Prensa", l'un des grands journaux de l'endroit.

L'hôtel de ce journal est surmonté d'une tour de 250 pieds. Cette tour porte un phare, dont les feux changent de couleur suivant les événements. Par exemple, une victoire anglaise sera signalée par un feu jaune, et une victoire anglaise par un feu vert.

Il y a là une remarquable simplification du langage et du style, par le principe du sémaphore, qui ne tardera sans doute pas à s'acclimater à Montréal. Les reporters, par des signaux compris de tous, feront instantanément connaître au peuple les événements qui sont censés l'intéresser. Les journalistes, perchés dans leur tour comme ces guetteurs du feu dont parlent les anciennes chroniques, verront les têtes anxieuses des multitudes levées vers les rayons, interrogeant les lumières. Et alors ils paraîtront vraiment veiller sur la cité.

### JUSTICE ANTIQUE

Ce sont bien toujours les Américains qui nous donneront des leçons sur la manière dont il faut comprendre l'esprit pratique. Les journaux, ces jours derniers, nous en ont fourni une nouvelle preuve.

Ces journaux racontent l'histoire d'un juge qui se montre aussi ingénieux que Salomon. Une blanchisseuse se plaignait devant ce juge qu'un client ne voulait point la payer. Le client répondait qu'il ne payait point parce que la blanchisseuse lavait mal. Le juge, simplement, fit apporter une cuvette, et la blanchisseuse commença à savonner devant Son Honneur. Ce fut tôt fait, et dès le premier faux-col la religion du tribunal se trouvait éclairée.

Reviendrait-on, tout doucement, aux antiques mœurs patriarcales ? Au fait, l'extrême civilisation devrait produire de ces miracles, car le temps coûte cher, et il faut bien qu'on en arrive coûte que coûte aux moyens les plus rapides, dussent ces moyens être fort ingénus.

## AVIS SPECIAL

### La visite royale

L'honneur d'accorder et de régler le beau grand piano de Lord Strathcona pour la visite de Leurs Altesses Royales le Duc et la Duchesse de Cornwall et d'York fut accordé à Layton Bros., les marchands de pianos et d'orgues bien connus.

Cette maison parfaitement compétente et pratique n'emploie que les ouvriers les plus habiles. Ses prix sont très raisonnables ; de fait, ils ne sont pas plus élevés que ceux des accordeurs ordinaires.

Elle estime gratuitement pour les réparations. Entrepôts, 144 rue Peel. Téléphone Up, 1491.


L'ONCLE SAM TOUJOURS EN-EVEIL

L'"Oncle Sam" est très perspicace à l'égard de tout ce qu'il y a de bon.

Vous le trouvez rarement à sommeiller.

S'il arrive la moindre lutte, vous l'y trouverez profondément intéressé.

S'il y a de l'or à découvrir, vous l'y trouverez à creuser.

S'il y a de l'huile de pétrole en Europe, la Standard l'accaparera pour lui.

Veut-il un chemin de fer ici, il ne regardera pas ce que ça coûte ; et s'il y a du poisson dans les eaux canadiennes, il viendra le chercher.

Son hameçon est toujours amorcé.

o o o o

Il y a quelques semaines, il venait à la "Semi-ready." Il déboursa plus d'un million, faisait incorporer une compagnie, et, prompt comme l'éclair, l'"Oncle Sam" fondait la "Semi-ready" au No 568-576 Broadway.

o o o o

L'"Oncle Sam" n'est pas toujours le premier à créer, mais nulle part au monde une bonne chose n'est plus vite reconnue qu'aux Etats-Unis.

Les vêtements Semi-ready sont vendus dans 15 villes canadiennes.

Catalogues gratuits à tous ceux qui ne peuvent venir.

Semi-ready

231 rue St-Jacques. 1551 rue Ste-Catherine Est.



JOHN MURPHY & CIE.,

Nouveautés de Printemps et d'Eté

EN ETOFFES A ROBES

Notre assortiment d'Étoffes à Robes à cette saison, ne fut jamais plus considérable, plus varié, et les prix ne furent jamais plus réduits. Cet assortiment embrasse toutes les nouveautés du monde entier en fait de matériaux. C'est maintenant le bon temps d'acheter, tandis que les assortiments sont tout à fait complets, et que la variété du choix est immense.

Nouvelles Etoffes a Robes

Nouveau Voile de Paris,
tout laine, et soie et laine, noir et dans toutes les dernières couleurs.

Nouvelle Crêpeline Française,
Noire et dans toutes les nouvelles nuances.

Nouveaux Cheviots de Teinture Vive,
Bleu-marin et noir, spéciaux pour complets, de tous les prix depuis 35c à $1.50 la verge.

Nouvelles Soies Unies et de Fantaisie

Nouvelles Soies de fantaisie, pour Blouses et Robes, toutes les dernières nouveautés, prix depuis 50c jusqu'à $3.50 la verge.

Nouvelle Peau de Soie de Couleurs
Noire, blanche et dans toutes les nouvelles couleurs. Toute en soie, 50 cts la verge.

Nouvelle Soie Brochée Noire
Tous les nouveaux dessins, toute en pure soie, depuis 75 cts la verge.

Nouvelles Mousselines a Robes

Au de là de 500 patrons à votre choix.

| | |
|---|---|
| Nouvelles Mousselines Dimity, depuis | 15c |
| Nouvelles Mousselines Organdie, depuis | 25c |
| Nouvelle Mousseline Blanche | 10c |
| Nouvelles Etoffes Frappées Anglaises de couleurs vives, depuis | 10c |
| Nouveaux Guingam de couleurs vives, depuis | 11c |
| Nouvelles Toiles à Robes, depuis | 10c |
| Nouvelles Mousselines à Robes, et dentelle noire, depuis | 12c |

Les Commandes de la Campagne remplies avec soin.

JOHN MURPHY & CIE.,

2341 et 2343 rue Ste-Catherine. Angle de la rue Metcalfe,
Conditions comptant. Téléphone 2740



Si vous pouviez sonder

l'avenir et voir l'état dans lequel votre toux, si elle est négligée, vous mettrait, vous chercheriez aussitôt du secours, et naturellement vous prendriez de suite le . . .

Remède de Shiloh contre la Consomption

SHILOH guérit la Consomption, la Bronchite, l'Asthme, et toutes les maladies des Poumons. Guérit les Toux et les Rhumes en un jour. 25 sents. Garanti . . . . .

Ecrivez à S. C. Wells & Co., Toronto, Can., pour avoir une bouteille échantillon gratis.

Le Thé de Racine de Trèfle de Karl Purifie le Sang. (23)



Une autre victime du CATARRHE guérie

M. Frank Downs, Fort Hope, écrit ; "J'ai eu le catarrhe durant des années et je n'ai pu rien avoir pour me soulager. Un ami me conseilla d'employer le REMEDE JAPONAIS CONTRE LE CATARRHE. Je m'en procurai une boîte chez un pharmacien et je commençai à m'en servir. J'obtins du soulagement après 2 applications, et après une boîte, je fus complètement guéri. Mon cas était très mauvais." C'est sans aucun doute le meilleur remède qui soit fait contre le catarrhe. Il détruit la cause, soulage et guérit. 50c. Envoyez 5c pour un échantillon. The Griffiths & Macpherson Co., Limited, Toronto. 1



Français-Anglais
Anglais-Français

Dictionnaire DE POCHE

Avec conversations et idiomes

Reliure Toile—Index pour le pouce

25c, par la Poste 28c deb

Librairie CHAPMAN - Montréal

2407 Rue Ste-Catherine



The G. A. Holland & Son Co.

2411-2413 RUE STE CATHERINE

VOUS AVEZ PROBABLEMENT remarqué que nous en avons beaucoup dit dernièrement au sujet des Tapisseries, mais là ne se bornent pas nos affaires, pas du tout. Nous avons tout ce qu'il y a de plus nouveau et de meilleur, sous le rapport du genre, de la qualité et du dessin, en fait de Tapisseries à des prix économiques, comme nous sommes intéressés à remplir vos commandes en fait de

Jeux, Articles Sportiques, Paniers, Livres, Poupées, Jouets, Nouveautés,

et articles de fantaisie en général. Vous pouvez ne pas connaître la grandeur de l'assortiment que nous avons en magasin, mais nous avons tout prévu et savons ce qu'il faut acheter et où l'acheter, ce qui fait qu'il vaut la peine que vous venez ici pour l'assortiment et pour votre bourse.

# L'Invasion de la rue des Commissaires

## En trente-six heures, les ouvriers de la compagnie des tramways construisent une voie ferrée de trois-quarts de mille.

sans en attendre l'autorisation de la voirie, la compagnie des tramways électriques a couvert, samedi soir, la rue des Commissaires de 300 ouvriers qui ont travaillé sans relâche jusqu'à ce matin, à travers la pluie et qui ont enfin construit cette fameuse voie longue d'un quart de mille qui longe le nouveau mur de revêtement. Semblable entreprise est inouïe à Montréal.

L'invasion inattendue de la rue des Commissaires, par les ouvriers de la Street Railway, n'a pas été sans créer une surprise intense parmi les négociants de la rue des Commissaires et parmi les échevins. L'échevin Vallières s'en est d'autant plus étonné qu'il vient précisément de soumettre à ses collègues un projet du tracé demandé par les tramways électriques rue des Commissaires. Bref, il pria l'inspecteur de la voirie de se transporter sur... le champ de l'invasion. M. Barlow constata le travail, vit la voie ferrée se construire à quinze pieds du mur de revêtement, sur précisément la lisière de terrain dont la commission du port et la corporation de Montréal se disputent la propriété. M. Barlow est d'avis que la compagnie n'a pas outrepassé son droit en entreprenant cette construction de la voie de la rue des commissaires. Seulement, la compagnie devait se faire imposer son tracé par la voirie et elle devra même corriger sa ligne si, après l'inspection des autorités municipales, cette voie n'est pas approuvée.

La compagnie a obtenu le droit de passage rue des Commissaires par un contrat qu'elle a passé il y a dix ans avec la municipalité. Seulement, la compagnie des tramways devait obtenir des autorités municipales le tracé de cette voie de la rue des Commissaires. La compagnie a demandé à la voirie, il y a une quinzaine de jours, de lui fournir ce tracé. Comme la plupart des échevins étaient absents de la ville, en congé de Pâques ou occupés à surveiller les intérêts de notre corporation devant les législatures, le tracé demandé par les tramways n'a pas encore été arrêté et la compagnie des tramways a jugé à propos de ne pas attendre davantage. Le fait est qu'une nouvelle contestation survenant entre la municipalité de Montréal et la commission du port, quant à la propriété de la rue des Commissaires, et devant être réglée avant que la ville se reconnaisse le droit d'en autoriser l'usage, menaçait de retarder encore l'indication de son tracé à la compagnie des tramways.

A la dernière assemblée de la voirie, vendredi dernier, la compagnie des tramways s'attendait peut-être à voir régler son affaire. Au lieu de cela, la commission décida d'entrer en négociations avec la commission du port afin d'établir les droits de propriété de la rue des Commissaires. C'est après cette assemblée de la voirie de vendredi que la compagnie des tramways semble avoir pris la décision de construire sa ligne et de s'emparer de la rue des Commissaires sans attendre d'autre permission que celle stipulée dans son contrat passé il y a dix ans. D'autant plus que les avocats de la cité ont répondu à la voirie qu'après avoir attendu quinze jours le tracé demandé, la compagnie des tramways acquérait le droit de procéder d'elle-même à la construction de sa voie de la rue des Commissaires.

Ce n'est pas la première fois qu'un conflit de ce genre se produit entre la cité et la compagnie des tramways. Il y a à peu près un an, dans le but unique de reconnaître et surtout de faire connaître son droit de passage rue des Commissaires (droit acquis par le contrat passé il y a dix ans) la compagnie des tramways fit construire un tronçon de voie qui fut par la suite recouverte, la compagnie en étant venue avec la cité à l'entente que cette ligne de la rue des Commissaires ne devait pas être mise en exploitation avant l'élargissement de la rue. La rue des Commissaires est maintenant élargie et la compagnie des tramways n'a pas attendu plus longtemps l'exécution de l'entente.

L'administrateur des tramways électriques, M. F. L. Wanklyn, a déclaré hier soir à un reporter: "Nous ne faisons qu'accomplir notre part du contrat que nous avons passé avec la cité. Il y a dix ans que nous a été octroyé le droit de construire la voie de la rue des Commissaires; il n'est que temps de nous y mettre. Pour une raison ou pour une autre, la cité a retardé de nous donner l'autorisation qui nous était due, aussi avons-nous commencé nos travaux sans cette autorisation. Mais sachez bien que nous n'avons pas entrepris ce travail sans la conviction de notre droit absolu."

M. Wanklyn compte que le service régulier des tramways de la rue des Commissaires commencera avec la navigation.

# LES BOUEES

### Elles sont placées entre Montréal et Sorel

### Ainsi que sur le lac St-Pierre

(Dépêche spéciale)

Sorel, 14.—Les principales bouées entre Montréal et Sorel ainsi que les trois bateaux phares du lac St-Pierre ont été placés. Je placerai les bouées du lac aujourd'hui et demain.

U. P. BOUCHER,
Ingénieur des bouées.

A l'examen du baccalauréat.
—Dites-moi ce que vous savez de la guerre de cent ans.
—Faut attendre, m'sieu... Il n'y a que deux ans qu'elle est commencée.


# Le Scotch de Dewar

Est le roi des "Cocktail." C'est le meilleur pour grand Bal, le Bal de Charité ou tout autre bal. Il est aussi excellent pour tous les partis de plaisir.


# UN PROJET GIGANTESQUE

## On veut remplacer le Pont de Longueuil par un tunnel sous le St Laurent et l'Ile Ste Hélène. Ce serait le plus grand tunnel du monde

### Il serait terminé dans deux ans, et ne couterait que de 4 à 6 millions

Nous aurons dans deux ans, un tunnel entre Montréal et la rive sud." Affirmation de M. H. A. Hodge, président du Quebec Southern. La compagnie qui doit construire ce tunnel se présentera cette semaine devant le comité des chemins de fer du Conseil Privé, pour l'obtention de sa charte, ajoute M. Hodge, nous sommes certains du succès et ce tunnel sera terminé en 1904."

Ce dernier a tout intérêt à ce que le projet réussisse, puisque par ce moyen, les trains du Québec Southern pourront pénétrer à Montréal — privilège qui a été enlevé à cette compagnie, lorsque le Grand-Tronc lui refusa de laisser passer ses trains sur le pont Victoria. "Il y a des capitaux suffisants et la compagnie se déclare prête à se mettre à l'œuvre dans les 90 jours qui suivront l'obtention de sa charte, dit M. Hodge; nous demandons un délai de cinq ans, mais le tunnel sera terminé dans deux ans, à moins de circonstances imprévues et incontrôlables.

LE PLUS GRAND TUNNEL DU MONDE

D'après les plans, actuellement à Ottawa, on constate que ce tunnel sous le St-Laurent, sera le plus considérable du monde, même plus que celui du chemin de fer à Pensylvanie, actuellement en construction entre New-Jersey et New-York. Il aura son origine, sur la rive Sud, près Longueuil, passera sous l'Ile Ste-Hélène et de là, pénétrera dans Montréal, en un point central de la partie Est. Là, il y aura une station centrale, ce qui n'empêchera pas le tunnel de se prolonger vers le nord, où la voie ferrée du tunnel pourra se greffer sur d'autres voies ferrées. Il y aura aussi, à plusieurs endroits de la ville, plusieurs entrées conduisant à des stations souterraines du tunnel. Ces stations seront semblables à celles existant à Boston et dans d'autres villes.

Imaginons un résident de St-Lambert ou de quelqu'autre point de la rive Sud, prenant son tramway, passant sous le St-Laurent, passant également sous les rues de la ville et s'attêtant à une station sous un théâtre fashionable; là, un ou deux escaliers à monter et l'on est en plein cœur de la ville, en pleine activité. C'est ça qui serait gentil.

Ce tunnel ne sera pas exclusivement à l'usage du Québec Southern et d'une compagnie de tramways; toutes espèces de communications et toutes sortes de trafic entre la rive Sud, l'Ile Ste-Hélène et Montréal, y trouveront libre accès. Ce tunnel sera double et divisé en deux compartiments parallèles sur toute la longueur, chacun de 27 pieds de large sur 21 de haut. Celui des trains de fret et de voyageurs sera à voie double; le second sera pour les voitures et les piétons. Il coûtera de $4,000,000 à $6,000,000.

AUTRES DETAILS

D'après les plans actuels, la construction sera en maçonnerie solide et éclairée à l'électricité. Tout sera à l'électricité, même les locomotives qui traîneront les wagons de chemin de fer. La compagnie prétend que ce sera le tunnel le plus moderne et le plus parfait du genre.

Sous l'Ile Ste-Hélène, il y aura une station pourvue d'un ascenseur électrique à l'usage des voyageurs qui voudront monter à la surface ou descendre dans le tunnel. Tous les chemins de fer pourront se servir du tunnel qui sera également d'une grande utilité pour le trafic interocéanique.

"Je ne vois pas pourquoi le projet ne réussirait pas, dit le président Hodge, un tunnel si perfectionné soit-il, coûtera moins cher qu'un pont et ne nuira pas plus au trafic de la cité qu'à celui du fleuve.

"Un tunnel peut pénétrer dans Montréal, à n'importe quel endroit, s'étendre sans nuire, jusqu'au cœur même du quartier le plus populeux, sans nécessiter d'expropriations parfois bien difficiles à négocier, chose qu'on ne peut éviter en construisant un pont. Il ne sera même pas nécessaire de faire circuler les trains et tramways au niveau des rues. Les sondages nous prouvent que le lit du fleuve, dans le port et à la profondeur nécessaire au tunnel, est presque entièrement fait de roc et conséquemment plus propice à la construction qu'un sol glaiseux ou mobile."

# CHRONIQUE DES TROIS-RIVIERES

### Traversée dangereuse—Un pochard que le vent pousse—Choses du havre—Notes diverses,

(Correspondance spéciale)

Trois-Rivières, 14.—Alors que le vent soufflait avec rage samedi, deux braves marins ont pris le parti de traverser le fleuve en face de la ville. Ce n'était pas chose aisée. Car les eaux du fleuve étaient en courroux. Après maints efforts, ils prirent le large, ballottés en tous sens, et à un moment donné, ils déployèrent la voile. La chaloupe alors, marcha à une vitesse vertigineuse et les braves marins ne tardèrent pas à atteindre Ste-Angèle sans encombre. Plusieurs personnes se tenaient sur les quais, et suivaient du regard l'embarcation ballottée.

—Plusieurs barques de pêcheurs stationnaient à nos quais, remplies de poissons de toute sorte.

—On me dit qu'un jeune avocat d'une ville voisine doit épouser, aux premiers jours de mai, une de nos plus jolies trifluviennes.

—On est à procéder au nettoyage du carré Champlain.

—Le steamer Brandford, de la Cie Poupore, est à nos quais avec une cargaison de charbon.

—M. Jacques Bureau, M.P., était en ville hier.

—Le C.P.R. a commencé à charroyer le sable nécessaire pour remplir le quai No 5, de manière à ce qu'il puisse être livré à la Commission du havre vers le 1er de mai prochain. Les travaux que nécessitent le déchargement des wagons, sont sous l'habile surveillance de M. Alfred Mercier, le contremaître bien connu.

—C'est le 25 de ce mois que nous arrivera ici le premier steamer qui prendra une cargaison de bois. C'est ce qui ne s'est pas vu à cette date depuis bien longtemps.

—L'activité commence à renaître pour tout de bon dans notre port. Un grand nombre de journaliers sont occupés à y travailler, soit aux réparations que M. Bureau fait exécuter, soit au déchargement des goélettes. La Cie Poupore a commencé à recevoir le bois destiné à la construction d'un élévateur pour la Iron Steel Co. La Cie Drummond Forge Radnor est à faire décharger actuellement ici deux goélettes de mine de fer. Cette compagnie se propose d'en recevoir encore plusieurs milliers de tonnes des paroisses de Gentilly et Bécancour. Cette industrie procure un grand bien aux cultivateurs qui s'en occupent. Fendant l'été, les mineurs sont employés surtout à lever la mine; et l'hiver, ils la charroient à la rivière Bécancour. L'industrie du fer est destinée à faire un grand bien parmi nos populations du sud du fleuve, en même temps qu'elle saura imprimer à notre commerce en général une impulsion marquée.

—On m'assure que les élèves du Séminaire répèteront dans quelques jours à l'Hôtel de Ville, la tragédie en vers qu'ils ont si bien rendue au collège, mercredi soir dernier.

—M. P. Nobert, propriétaire de l'hôtel Commercial, a failli se faire casser la jambe, jeudi après-midi. Il se promenait en voiture, lorsque la vis qui sert à tenir la roue au moyeu, tomba à terre et avec elle la roue, bien entendu. Comme le cheval qui était fringant, allait à une allure assez vive, M. Nobert fut lancé à plusieurs pieds dans la rue.

—Mme Annie Ayotte et Mme L. Vanasse sont parties ces jours derniers, pour un voyage de quelques semaines aux Etats-Unis. Elles visiteront Manchester, Providence, Phénix. Nous leur souhaitons bon voyage et un heureux retour.


**ASTHME**

Il n'y a qu'un seul remède

Le KOLA COMPOSE DE CLARKE. Ce merveilleux remède a été imité bien des fois, mais sans succès. C'est un traitement constitutionnel qui détruit la cause et refait tout le système respiratoire. M. Allan Faulkner, Orangeville fut complètement guéri après 16 ans de souffrances. M. Robt Mackay, Strathaven, Ont., fut guéri après 12 ans de souffrances. Pouvez-vous imaginer le soulagement? Ne voulez-vous pas être guéri aussi? Envoyez 10c en timbres-poste pour un échantillon. The Griffiths & Macpherson Co., Limited, Toronto. 1 jno


# A SHERBROOKE

(Correspondance spéciale)

Sherbrooke, 14.—M. F. Pelletier, marchand de Lowell, Mass. était en ville jeudi, l'hôte du Dr Ledoux.

—M. E. Pinsonneault, artiste photographe, a vendu, son étude de Danville à M. Arthur Allain, de Montréal, qui en a immédiatement pris possession.

—Le Dr Joseph Vilandré, ex-interne de l'Hôtel-Dieu, de Montréal, vient de se fixer à Wotton.

—Les sœurs du couvent de Coaticook se préparent à faire exécuter des améliorations importantes à leur institution qui coûteront environ $12,000. Ce couvent a déjà été agrandi deux fois, ces travaux ont coûté $16,000.

—Le Conseil de Coaticook a voté une somme de $100 pour la salle de lecture et le gymnase établis récemment dans cette ville. A la même séance il votait un autre montant de $100 pour l'arrosage des rues.

—Le 7 courant, M. V. Couture jr, de cette ville, épousait à Waterloo, Mlle Arzélia Audet. Les nouveaux époux sont en voyage de noce aux Etats-Unis.

—"La Bataille" publiée à Arthabaskaville, suspendue depuis un mois, doit reparaître sous peu.

—Le Conseil de Waterloo a renouvelé les licences de MM. A. E. C. Beauine, Jos. Bernard, F. Simard et T. G. Green.

—Une manufacture de boîtes en carton vient d'être mise en opération à Rock Island par deux citoyens de l'endroit.

—M. Jos. Lemieux, marchand à St-Malo discontinue son commerce pour aller demeurer à Sawyerville, le 1er mai prochain.

—M. E. Pinsonneault, photographe à Danville, qui avait pris, dernièrement un action en dommage de $2,000 contre la municipalité du Canton de Shipton, pour blessures graves aux deux genoux qu'il s'était infligées dans un accident de voiture, l'hiver dernier, dû aux mauvais chemins, vient de régler à l'amiable avec le Conseil de Shipton. Les conseillers lui ont accordé une indemnité de $650.

—M. Selby, de South Bolton, a découvert dernièrement, une nouvelle grotte dans les montagnes de la Passe de Bolton. C'est une vaste chambre souterraine remplie de stalactites. Plusieurs citoyens de Knowlton iront bientôt en faire l'inspection. Ça sera une nouvelle attraction sur la route entre Knowlton et Bolton Springs.

—On rapporte de Sweetsburg que M. Thos. D. Pickel a semé du blé le 7 courant.

—Un club de Lacrosse a été formé, jeudi dernier, à Windsor Mills. Les premiers officiers sont M. B. Brady, président; J. Meehan, vice-président; H. Radford, secrétaire. Trente membres se sont inscrits à la première réunion.


Pour bargains dans les pianos neufs et de seconde main, allez chez Leach, 2440 rue Ste-Catherine. La 5me vente annuelle d'écoulement bat son plein. 42-1


# AU YUKON

(Spéciale à la "Patrie")

Ottawa, 14 avril.

Le gouvernement a l'intention de présenter un bill cette session donnant trois juges au Yukon au lieu de deux. Ceci permettra la création d'un tribunal d'appel. Les appels actuellement sont entendus par la cour Suprême de la Colombie Anglaise.

Cette réforme est faite à la demande des mineurs appuyés par le gouverneur Ross.

# LES ELECTIONS D'ONTARIO

Toronto, 12. — Le "Mail and Empire" dit que les élections générales auront lieu avant la fin de la première semaine de juin, probablement le 3.


Pour un lavage facile. La Victorine rend inutile le frottage de la planche à laver. 5 morceaux 5c, chez tous les épiciers.



GUERI DE...

# Mal de Reins.

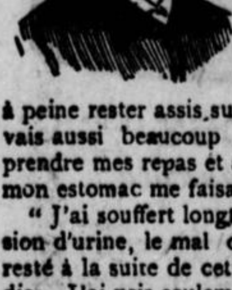

"J'ai pris les Pilules Moro pour le mal de reins, dont je souffrais depuis onze ans, mes reins étaient tellement faibles et me faisaient tellement souffrir que je pouvais à peine rester assis sur une chaise, j'avais aussi beaucoup de difficultés à prendre mes repas et à les digérer, car mon estomac me faisait souffrir.

"J'ai souffert longtemps de rétension d'urine, le mal de reins m'était resté à la suite de cette terrible maladie. J'ai pris seulement deux boîtes de Pilules Moro et elles m'ont complètement guéri. C'est très surprenant qu'une maladie qui me causait tant de souffrances et qui durait depuis si longtemps, puisse disparaître ainsi par l'emploi d'un remède pris pendant quelques jours.

"Je vous donne la permission de publier ce témoignage dans les journaux, et veuillez croire que je suis très reconnaissant de tout ce que vous avez fait pour moi, et du grand bien que les Pilules Moro ont opéré en moi."

LOUIS LANGEVIN,
Racine Ely, Qué

Les PILULES MORO ne sont que pour les hommes et sont spécialement adaptées aux maladies que peuvent entraîner la manière de vivre et les travaux ardus auxquels ceux-ci sont astreints.

Les PILULES MORO se vendent 50 cts la boîte ou six boîtes pour $2.50. Si votre marchand ne les tient pas, nous vous les enverrons sur réception du prix, dans n'importe quelle partie du Canada ou des Etats-Unis. Faites enregistrer vos lettres contenant de l'argent et adressez, toujours:

COMPAGNIE MEDICALE MORO
1724 Rue Ste Catherine, Montréal

N. B. — Les consultations gratuites pour les hommes se donnent tous les jours de la semaine, excepté le dimanche, jusqu'à 8 heures du soir, au No. 1724 rue Sainte-Catherine, Montréal.


# CREMAZIE

### On prétend qu'il sera impossible de retrouver ses cendres

### Ses ossements auraient été mis pêle-mêle avec les restes de plusieurs autres personnes inhumées au Havre

(De notre correspondant particulier)

Québec, 14. — D'après des renseignements que je tiens d'un éminent homme de lettres qui a été l'intime ami de Crémazie, je ne pense pas qu'on puisse retrouver les restes de ce malheureux compatriote, le premier de nos poètes. Crémazie demeurait au Havre, rue Bernardin de St-Pierre, chez un monsieur Malandain, lorsqu'il est mort, et il a été inhumé sous le nom de Jules Fontaine, le nom qu'il a toujours porté dans ses trente ans d'exil. Il était alors aux services de la maison Bossange.

Il y a trois ou quatre ans, à la demande de l'hon. M. Fabre, ainsi que de quelques Québecquois, un citoyen éminent du Havre s'est mis en quête de renseignements au sujet de la dépouille mortelle de notre grand poète et a découvert par le registre mortuaire le nom du cimetière où on avait inhumé ses restes.

Il s'est rendu au cimetière en question et a appris du gardien que la partie du cimetière où avaient été inhumé les restes de Jules Fontaine avait été relevée quelque temps auparavant et ses ossements avec ceux d'une légion d'autres cadavres avaient été enfouis pêle-mêle dans un autre endroit.

L'ami intime de Crémazie dont je vous parle m'assure que jusqu'à preuve absolue du contraire, il a tout lieu de croire que les renseignements donnés par un personnage éminent du Havre, sont malheureusement exacts.

# TUE INSTANTANEMENT

### Un français du nom de Valni trouve la mort dans une carrière

### A BARRE VT.

(Correspondance spéciale)

Sherbrooke, 14 — Un français du nom de César Valni, s'est tué instantanément, vendredi, dans les Carrières de Barré, Vt. Valni, et un compagnon, Alfred Côté, marchaient sur le bord de la carrière. Il glissa tout à coup et tomba d'une hauteur de 67 pieds sur la tête, se fracturant la base du crâne. La mort fut instantanée. Valni était veuf et âgé de 55 ans. Tous ses parents demeurent à Paris.


# AVIS SPECIAL

Le fait que le nom de Morris a été employé frauduleusement par quelques marchands est une preuve que les pianos Morris sont l'instrument le plus célèbre du jour. 42-1


# LES CONTINGENTS CANADIENS

(Spéciale à la "Patrie")

Ottawa, 13 avril.

Le ministre de la milice est très occupé à voir à l'organisation du contingent pour le couronnement et les quatre régiments qui se rendront sous peu en Afrique Australe.

Le colonel Pellatt, du Queen's Own, dont je vous ai donné le nom il y a déjà quelque temps a accepté de commander le contingent pour le couronnement. Son premier major sera le colonel Thompson, député de Haldimand. Les autres officiers ne sont pas encore définitivement choisis mais le seront sous quelques jours. Il est inutile de dire que le ministre n'aura que l'embarras du choix.

Quant aux régiments d'Afrique je crois que le colonel Lessard en commandera un et le colonel Boulanger de Québec, un autre. Ce dernier était ici, samedi. J'apprends que le ministre a offert une commission dans un de ces régiments au capitaine Thomas Wallace, fils de feu M. N. Clarke Wallace, député de York-Ouest et qui a déjà servi en Afrique.

La liste officielle des officiers de ces différents régiments ne sera publiée qu'après qu'elle aura été approuvée par le War Office à qui elle sera transmise. Le ministre de la milice quittera le pays avec Madame Borden, le 31 mai pour assister au couronnement.

Le colonel Williams est parti pour Halifax pour faire les préparatifs pour les contingents. C'est le War Office qui fournira les quatre vaisseaux nécessaires au transport des troupes. On en attend les noms d'un jour ou l'autre. Ce seront probablement des navires qui ont déjà servi à cette fin et qui sont aménagés pour ce service.

# Le Cardinal Ledochowski

### Il serait sérieusement malade.

Le cardinal Miécislas Ledochowski, préfet général de la Propagande et doyen des cardinaux prêtres, est né en 1822 à Gorki, dans la Pologne russe, et il descend d'une ancienne famille de chambellans des rois de Pologne qui possède encore aujourd'hui de grandes propriétés en Russie. Il fit ses premières études au séminaire de Varsovie, il acheva son éducation sacerdotale à Vienne et il reçut la prêtrise à Rome en 1845. Peu après, il était envoyé comme ablégat en Espagne, d'où il se rendit en Amérique, à Santa-Fé de Bogota, en qualité de délégué apostolique. A son retour, Pie IX le chargea de la nonciature de Bruxelles, puis en 1866 il était préconisé archevêque de Posen et Gnesan, en Prusse. Ce fut là que survinrent les douloureux événements qui devaient achever de donner à l'illustre prélat une grande notoriété.

Nous voulons parler de ses démêlés avec Bismark, au sujet de son refus de donner l'enseignement religieux en langue allemande, démêlés qui se terminèrent par son incarcération dans le donjon d'Ostrowa.

Au consistoire de 1875, Pie IX créa cardinal le prisonnier. Cependant celui-ci fut forcé de subir sa peine jusqu'en 1876, et après la prison vint le bannissement. Désormais le Vatican lui était ouvert, et Léon XIII décida de se l'attacher plus étroitement, en le créant tour à tour cardinal de curie, secrétaire des Mémoriaux et des Brefs, et enfin préfet général de la Propagande.

# AU PARC SOHMER

Le programme d'amusements que la direction du Parc Sohmer offrait à ses habitués, aux deux représentations d'hier a été fort goûté par l'assistance et fréquemment applaudi. Les artistes se sont tous montrés en verve. Jules Frankel nous a chanté de délicieuses chansonnettes, toutes remplies de joie et de vie; Del Aphone imite avec grande vérité des cris d'animaux, des grincements de scie qui ronge le bois, des marches de xylophone sur les dents, etc. Madame Vastidane, qui tient une place éminente et si bien à elle dans notre monde du théâtre, a donné avec toute cette grâce qu'on lui connaît, deux chansons parisiennes, dont on l'a forcée à répéter les derniers couplets. Jim Bateman, l'homme-cotillon, a exécuté avec brio des danses originales; et les frères Rosario se sont fait applaudir par de merveilleux tours de force et d'agilité sur double trapèze. Le cinématographe Edison de New-York a donné, hier, ses dernières représentations de vues animées. La musique, comme d'habitude, a charmé tous les auditeurs par l'ensemble et le bon goût de son exécution. En somme, ce fut hier un de ces succès qui sont bien propres à rendre le Parc Sohmer de plus en plus populaire et goûté.

# TERRIBLE ORAGE A BERLIN

Berlin, 14. — Un terrible orage s'est abattu sur Berlin et ses environs, ce matin, et a causé de grands dégâts. Un grand nombre de maisons ont été frappées par la foudre. Les pompiers ont été appelés à plus de 300 endroits pour combattre des incendies et lutter contre l'inondation causée par une pluie torrentielle.

# Le Mal de Dos chez les Femmes

Il n'y a pas une femme sur vingt qui ait un dos solide.

Le mal de dos est la demande de secours des Reins Faibles.

Le mal de dos est l'avertissement de troubles plus sérieux encore qui vont venir, si on n'y prête pas une attention immédiate.

Le mal de dos peut être guéri rapidement et pour toujours en employant

LES PILULES DE DOAN POUR LES ROGNONS

Le grand remède bien connu pour les Rognons. Elles ont guéri des milliers de femmes. Elles vous guériront.

Madame J. Steeves, Edgett's Landing, N.-B., écrit le 18 janvier 1901: "Durant l'automne de 1899 je fus troublée par une douleur cruelle au dos. Je pouvais à peine me lever d'une chaise et je souffrais beaucoup en marchant. Je pris une boîte de Pilules de Doan pour les Rognons et je fus complètement guérie. Je n'ai pas été troublée depuis."



CHEMINS DE FER

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Taux speciaux pour les Colons

| | |
|---|---|
| Pour les places de l'Ouest et les côtes du Pacifique, en vigueur jusqu'au 30 avril 1902, comme suit, Seattle, Victoria, Vancouver, Portland, Rossland, Nelson, Trail, Robson.. | $48.65 |
| Spoken.......... | $46.15 |
| Anaconada, Butte, Helena.......... | $45.65 |
| Colorado Springs, Denver, Pueblo, Salt Lake.......... | $45.65 |
| San Francisco et Los Angeles.......... | $49.00 |

BUREAU DES BILLETS DE LA VILLE. 137 rue St-Jacques ou à la gare Bonaventure.

LE PACIFIQUE CANADIEN

$48.65

A LA COTE DU PACIFIQUE

Jusqu'au 30 avril 1902, taux aux Colons de Montréal à

| | |
|---|---|
| VANCOUVER, VICTORIA, SEATTLE, TACOMA, PORTLAND, NELSON et ROSSLAND. | $48.65 |
| SPOKANE, Wn.......... | $46.15 |
| BUTTE, Mont., et HELENA, Mont.......... | $45.65 |

SPRINGFIELD, MASS.

Service de chars et chars-dortoirs direct

Laisse la gare de la rue Windsor 7.45 à p.m., tous les jours, excepté le dimanche.

MONTREAL—OTTAWA

Service de Chars-Dortoirs

Sur le train qui quitte Montréal (rue Windsor), à 10.05 p.m. tous les jours.

Les passagers de Montréal pourront rester dans le char-dortoir jusqu'à 9 a. m., et les passagers d'Ottawa pourront monter à bord du char-dortoir n'importe quand après 9 p. m.

Bureau des billets de la Ville et du Télégraphe, 129 rue St-Jacques, à côté du bureau de poste.

INTERCOLONIAL RAILWAY

ECRIVEZ POUR

FOREST STREAM and SEASHORE. — UN LIVRE DE 170 PAGES ET ILLUSTRE.

Publié par le

*Chemin de Fer Intercolonial*

DECRIVANT LA ROUTE DE

L'EXPRESS MARITIME. Laissant Montréal à 12.00 (midi) tous les jours excepté le samedi.

— POUR —

Quebec, St-Jean, l'Ile du Prince Edouard, le Jardin du Golfe Halifax et Sydney.

S'adresser à

H. A. PRICE.

Assistant agent général des pass. Montréal

LE GRAND NORD DU CANADA

LA ROUTE DE SHAWINIGAN FALLS

QUITTE MONTREAL
Place Viger, C. P. R.
Via St-Jérome

9.00 a.m. — Pour New Glasgow, Joliette, Shawinigan Fall, Grand'Mère, Québec et les points intermédiaires.
5.30 p.m. — Pour New Glasgow et Joliette.

ARRIVE A MONTREAL
Place Viger C. P. R.

9.50a.m. — De Joliette, New Glasgow, etc.
7.05 p.m. — De Québec, Grand'Mère, Shawinigan Falls, etc.

J. B. GRATTON.
Entrepreneur Général
Spécialité: Charpente et Menuiserie
82, 84 et 86, Avenue Mercier
RES.: 350 rue Sherbrooke.
Réparations exécutées avec soin et promptitude Montréal.
94-1 an

Combustible
A BON MARCHE!
COKE.

| | |
|---|---|
| 21 Boisseaux - - - | $1.75 |
| 36 Boisseaux - - - | $3.50 |

Livré gratis. En sacs, 5 cents par 18 boisseaux extra, (au rez-de-chaussée seulement). Envoyé C.O.D. Tél. 4047. Dans vos propres voitures, aux clos, Hochelaga, 20 p.c., de moins par 18 boisseaux. Réduction sur les ordres de 20 tonnes.

S'adresser à la Montreal Light, Heat & Power Co. Bâtisse New-York Life, Place d'Armes, ou aux ateliers du Gaz, rue du Havre ateliers du gaz, coin des rues Anne et Ottawa, ou aux ateliers du gaz, chemin de la Côte St-Paul. 288-1no

RAILS EN ACIER

Nous avons des rails légers pesant jusqu'à 30 livres la verge et aussi des boulons pour appareiller.

W. H. C. MUSSEN & CO
763 RUE CRAIG
Téléphone Main 4344. 7—1no

DRILLES POUR ROC

Compresseurs à air, Engins pour grues et ascenseurs.

... AUSSI ...

Machineries complètes pour entrepreneurs

James Cooper Manu'f'g Co Ltd
299 rue St Jacques
14 jno

NAVIGATION

QUEBEC STEAMSHIP Co LIMITED

LIGNE DU ST-LAURENT

SS "CAMPANA"

1700 TONNEAUX

PREMIER DEPART DE MONTREAL

LUNDI, 21 AVRIL, 2 HRS P. M. et dans la suite à tous les 2 lundis durant la saison.

Laissant Québec le jour suivant à MIDI pour la POINTE-AU-PERE, GASPE, MALBAIE, PERCE, L'ANSE DU CAP, GRANDE RIVIERE, SUMMERSIDE, CHARLOTTETOWN et PICTOU.

Pour Fret, Passage et Cabines, s'adresser à

J. G. BROCK & CO., Agents
211 rue des Commissaires En ville.

LIGNE ALLAN.
LIVERPOOL A MONTREAL
SERVICE DE LA MALLE ROYALE

| | De St-Jean. | De Halifax. |
|---|---|---|
| | à Liverpool. | |
| CORINTHIAN .. .. .. | 12 avril | 14 avril |
| NUMIDIAN .... .... | 19 avril | 21 avril. |
| IONIAN .... .... | 26 avril | 28 avril. |
| De Montréal. | | De Québec. |
| PARISIAN .... .... | 3 mai. | 3 mai |

TAUX DE PASSAGE. — Première cabine, $50 et au-dessus. On fait une réduction de 10 pour cent pour les billets de retour.—SECONDES CABINES—Liverpool, ou Londonderry, voyage simple, $35.00 à $40.00 aller et retour, $68.88 à $76.— ENTREPONT. — Liverpool, Londres, Glasgow, Belfast, ou Londonderry, y compris toutes les nécessités du voyage, $25.00 et $26.00.

H. & A. ALLAN,
Montréal.

WHITE STAR LINE.— De New-York à Liverpool.—Tous les mercredis, du pied de la 11ème rue Ouest. Quais 48 et 49, faisant escale à Queenstown pour le débarquement du courrier postal et des passagers.

| | |
|---|---|
| GERMANIC.......... | 16 avril, Midi |
| TEUTONIC.......... | 23 avril, Midi |
| CYMERIC.......... | 25 avril, 7 a.m |

TAUX DU SALON, depuis $50 en montant, suivant le steamer et l'accommodation choisis.

SECONDE CLASSE, $40 en montant.—TROISIEME CLASSE, $28.00 en montant. Pour billets, guides et toutes les informations s'adresser aux bureaux de la Compagnie, No 9 Broadway, N.-Y., ou à B. J. COGHLIN, agent, 432 rue St-Paul, Montréal, coin de la rue St-François-Xavier. l-me-v-jno

LIGNE DOMINION

Steamers de la Malle—Service de Liverpool
De Portland

| | |
|---|---|
| COLONIAN .......... | 19 avril. |
| *IRISHMAN .......... | 26 avril. |
| CALIFORNIAN .......... | 3 mai. |
| *NORSEMAN .......... | 10 mai. |
| *TURCOMAN .......... | 17 mai |
| COLONIAN .......... | 24 mai |

(*) Ces steamers ne prennent pas de passagers.

PRIX DE PASSAGE. — Cabine, $65 en montant, simple suivant le steamer et le service $87.50 en montant, simple, suivant le steamer et le service.

Troisième classe $26.00

DE MONTREAL

| | |
|---|---|
| DOMINION .......... | Mai 17. |
| DOMINION .......... | Juin 21. |

DE BOSTON

COMMONWEALTH, 23 avril.

| | |
|---|---|
| Cambroman .......... | 21 mai |

De Boston à la Méditerranée

| | |
|---|---|
| Vancouver .......... | 30 avril |

Boston à Liverpool:

Pour plus amples renseignements, s'adresser à n'importe quel agent de la compagnie, ou à DAVID TORRANCE & CO., agents généraux, 17 rue St-Sacrement, Montréal.

Elder, Dempster & Cie.,

SERVICE D'ETE ENTRE MONTREAL ET LIVERPOOL

| De Liverpool | Steamer | De Montréal |
|---|---|---|
| Mardi 15 avril | —Lake Simcoe | Mardi 1 Mai |
| " 22 " | Lake Manitoba | " 8 " |
| " 29 " | xLake Superior | " 15 " |
| " 6 Mai | —Lake Champlain | " 22 " |
| " 13 " | Lake Ontario | " 29 " |
| " 20 " | Lake Simcoe | " 5 Juin |
| " 27 " | Lake Manitoba | " 12 " |
| " 3 Juin | Lake Mégantic | " 19 " |

PREMIERE CABINE— $52.50 en montant, suivant l'accommodation et le steamer.

SECONDE CABINE— $35.00 en montant suivant l'accommodation et le steamer.

TAUX D'ENTREPOTS— A Liverpool, Londres et Londonderry, $24.50 en montant.

ELDER, DEMPSTER & CIE,
6 Rue St Sacrement,
MONTREAL.

HOTELS

Hotel Riendeau

En face de l'Hôtel de Ville et du Palais de Justice
Quelques pas des Bateaux
Et des gares de chemins de fer
58-60 Place Jacques-Cartier, Montréal
J. ARTHUR TANGUAY, Propriétaire

ATELIER DE MARBRE ET GRANIT.

J. BRUNET

Manufacturier et importateur de Monuments funéraires, ouvrages de bâtisse et de cimetière, etc., de toutes descriptions EN GROS ET EN DETAIL. Estimations données sur demande. Propriétaire de carrières de granit rouge, rose et gris. Venez demander nos prix avant de placer vos commandes ailleurs.

BUREAU ET ATELIER:
COTES DES NEIGES, MONTREAL
Téléphone Bell Up 1466.
Connection gratuite pour Montréal.

PEINTURE . . DECORATION
J. B. PAUZE & CIE
PEINTRES
*Bureau: 210 St-André*
Tél. Bell Est 1994
Atelier: 419½ St-André.

R·I·P·A·N·S

There is scarcely any condition of ill-health that is not benefited by the occasional use of a R·I·P·A·N·S Tabule. For sale by Druggists. The Five-Cent packet is enough for an ordinary occasion. The family bottle, 60 cents, contains a supply for a year.

Bell Tel. Main 2237.
L. Z. GAUTHIER
Architecte et Evaluateur,
Bâtisse Banque d'Epargnes
180 RUE ST-JACQUES. 3e Plancher No 7

ETABLI EN 1869
L. THERIAULT
Succ. VICTOR THERIAULT
Entrepreneur de Pompes Funèbres
161½, 13 rue St-Urbain et 221 rue Ontario
Communications téléphoniques
SPECIALITE: — Embaumage, ...

## Mme N. LABELLE

" Depuis plusieurs années, j'étais faible, je manquais d'appétit et souvent j'avais des maux de tête. Les pieds et les mains m'enflaient, j'avais des douleurs dans les reins et la nuit je ne pouvais dormir. Naturellement, il m'était très difficile de faire mon ouvrage et lorsque je travaillais un peu, je ressentais une très grande fatigue dans tous les membres. A cause de mon âge, ce dépérissement de toute ma constitution était dû, sans aucun doute, aux ravages redoutables de " la période critique. " Mais depuis que j'ai commencé à prendre les Pilules Rouges je n'ai pas de ces douleurs et je me sens beaucoup plus forte. J'ai déjà pris plusieurs boîtes de ces pilules et j'en fais encore usage de temps en temps afin que mes forces ne diminuent pas.

" Les Pilules Rouges sont le seul remède qui m'ait donné satisfaction. Les conseils des Médecins Spécialistes de la Compagnie Chimique Franco-Américaine m'ont aussi beaucoup aidée."

MADAME N. LABELLE,
la rue Dorchester, Montréal.

Les PILULES ROUGES ne sont que pour les femmes, étant spécialement adaptées aux maladies auxquelles elles sont exposées ; elles guérissent à coup sûr toutes les femmes qui les prennent avec soin et persévérance.

Les PILULES ROUGES ainsi que tous les autres remèdes de la Cie Chimique Franco-Américaine ne sont jamais vendus de porte en porte, par les colporteurs ou autres personnes. Les Pilules Rouges, de plus, ne sont jamais vendues au cent ou à 25 cents la boîte et sur chaque boîte se trouve toujours le nom de la CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE. Si votre marchand ne les tient pas, nous vous les enverrons sur réception du prix, 50 cents la boîte, ou six boîtes pour $2.50.

Adressez vos lettres :

**CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE**
**274 rue St-Denis, Montréal.**


## CHUTE GRAVE

John McKeown, un bambin d'une douzaine d'années, dont le père, M. George McKeown, demeure au No 305, rue St-Hypolyte, s'est fracturé le crâne et s'est infligé d'autres blessures en tombant, rue Sherbrooke, près de la rue Shuter. Des passants complaisants le recueillirent et appelèrent l'ambulance de l'hôpital Victoria, où il fut tranporté. A part la fracture du crâne, le jeune McKeown a subi des contusions à la figure et s'est cassé plusieurs dents.

Ce matin, le petit blessé est beaucoup mieux et ses médecins ont bonne confiance de lui sauver la vie.


UNE BONNE SANTE EST CHOSE IMPOSSIBLE sans l'action régulière des intestins. Les Laxa Liver Pills règlent les intestins, guérissent la constipation, la dyspepsie, l'état bilieux et les maux de tête. (1)


## RETOUR DE M. HAYS

M. Chas. M. Hayes, accompagné de M. Morse et de M. McMiggan, est arrivé vendredi, après une tournée d'inspection dans l'ouest jusqu'à Chicago. M. Hays s'est déclaré enchanté de son voyage. La voie du Grand-Tronc, aussi bien que son matériel, est dans un excellent état, les travaux de construction d'une double voie jusqu'à Chicago seront commencés incessamment et poussés avec une grande vigueur. Tout devra être terminé avant un an.

M. Hays passera probablement la semaine à Montréal pour assister à l'inauguration des nouveaux bureaux. Il partira samedi prochain pour aller inspecter le territoire du Sud.


Deux lavages au Savon Sunlight useront moins le linge qu'un lavage avec un savon commun.

**SAVON SUNLIGHT**

**RÉDUIT LES DÉPENSES**

Demandez la Barre Octogone 209


# LE CAS DU NOTAIRE TERRAULT

## M. Rochon et M. Villeneuve l'accusent d'avoir, en deux circonstances déterminés

### PRIS LE TEMPS DE LA CORPORATION A SES PROPRES AFFAIRES

### Une enquête s'instruira

La commission des finances a été saisie, vendredi, du cas de M. le notaire Terrault, régistrateur du bureau des cotiseurs, dénoncé par M. Napoléon Rochon, "désireux de servir l'intérêt public" comme cumulant des fonctions incompatibles avec le service municipal.

M. le notaire Terrault était présent à la séance des finances, ainsi que son accusateur, M. Rochon. M. Terrault à avoué être intéressé, en qualité de secrétaire, à plusieurs organisations qui ne lui demandent cependant pas d'autres travail que celui qu'il peut faire après ses journées à l'hôtel de ville.

Le notaire Terrault avait depuis plusieurs jours fait parvenir au greffier de la cité, une longue lettre dans laquelle il réfute tous les allégués de M. Rochon.

Lors de son entrée à l'hôtel de ville, en 1886, M. Terrault était secrétaire des écoles du quartier Saint-Jean-Baptiste et remplissait en même temps certaines autres fonctions qui lui procuraient environ $1,000 par an.

Il déclare que le conseil connaissait alors parfaitement tous ces détails, et qu'il y eut consentement tacite à ce que M. Perrault continuât de remplir ses diverses charges, pourvu que le service de son département n'en souffrit point. Or, il y a 16 ans de cela, et jamais on ne s'est plaint de la manière dont il s'est acquitté de son travail, tout au contraire.

Il nie toutes les accusations portées par M. Rochon et emploie d'autres arguments que nous avons publiés samedi dernier en rapportant l'accusation portée par M. Rochon contre M. Terrault.

M. Rochon avait lui-même à la commission des finances un témoin pour confirmer ses accusations. Ce témoin est M. E. W. Villeneuve, fils de feu le sénateur Villeneuve, dont le notaire Terrault administre la succession. M. Villeneuve déclare sous serment qu'en deux circonstances au moins et à sa connaissance M. Terreault a empiété sur ses heures de bureau pour travailler à ses propres affaires au dehors : Une fois dans l'avant-midi, vers 9.50 heures pour aller procéder à un inventaire et une autre fois, dans l'après-midi, vers 2 heures et demie.

Comme les deux parties ont manifesté le désir de faire entendre de part et d'autres plusieurs témoins à l'appui de ce qu'ils disent, la commission a décidé de remettre l'enquête à mardi prochain, à 3 heures.

Quelques échevins sont d'avis qu'il serait bon d'établir une fois pour toutes si un employé civique a ou non le droit de se livrer à des affaires particulières après les heures de son bureau, et la discussion s'éleva un peu. Bien qu'elle ne soit point terminée par une résolution, cette discussion n'en montra pas moins que la majorité de la commission des finances admet qu'un employé peut aussi bien consacrer ses loisirs au travail ou à l'amusement.

La commission ne se prononcera définitivement pas avant d'avoir instruit une enquête en règle qui commencera mardi après-midi.

## L'ABBE CALLAGHAN

### Le Lycée Catholique lui fait une réception

Le nouveau curé de Saint-Patrice, M. l'abbé M. Callaghan, a été le héros d'une magnifique réception au Lycée Catholique, dont il devient le président. Remarqués MM. les abbés W. O'Meara, C. Strubbe, MM. le juge Curran, W. Eagan, M. McNally, C. F. Smith, docteur J. J. Guérin, W. E. Doran, etc. Le programme, très intéressant, comprenait du chant et des exercices physiques par les élèves, sous la direction du professeur Shine.

L'adresse de bienvenue a été lue par M. le juge Curran.

## L'ORPHELINAT ST-PATRICE

Le Révérend L. W. Leclair, P.S.S., a été nommé directeur de l'Orphelinat Saint-Patrice.

Il succède à feu l'abbé John Quinlivan, et c'est le supérieur du Séminaire de Saint-Sulpice, le révérend L. Colin, qui a fait la nomination du nouveau titulaire.

Cette dernière rencontre l'approbation générale tant du clergé que des laïques eux-mêmes. Sir William Hingston et Son Honneur le juge Curran, qui font tous les deux partie du bureau des directeurs de l'Asile, ont été chargés de présenter une lettre de remerciements au Révérend abbé Colin, pour le choix judicieux qu'il vient de faire dans la personne de l'abbé Leclair.

## NOUVELLE SYNAGOGUE

M. Eric Mann, architecte est à dessiner le plan d'une nouvelle Synagogue pour la rue St-Urbain. Elle mesurera 90 pieds par 56 et aura une façade en pierre.

Cette synagogue sera construite prochainement.

## CORRESPONDANCE PARISIENNE

(Spéciale à la "Patrie")

Paris, 1er avril 1902.

M. Gustave A. Drolet est actuellement à Nice ; il sera de retour à Paris d'ici trois semaines.

M. Drolet, à son retour à Paris, prendra les dernières dispositions en vue de l'émission sur les marchés de Londres et de Paris, des actions de la compagnie des gisements aurifères de la rivière Saskatchewan.

M. Drolet se mettra en rapport avec le président de la compagnie, M. Murray, de Londres, qui viendra le rencontrer à Paris.

— Monsieur et madame Roy partiront de Paris le 12 avril à destination du Canada. M. et Mme Roy s'embarqueront sur l'Aquitaine.

— Monsieur et madame Vanier s'embarqueront le 23 du mois courant pour le Canada.

—M. Fabien, qui fait partie depuis deux ans de l'atelier Gérôme, un des maîtres les plus illustres de l'école française de peinture, partira pour le Canada au commencement du mois de juin.

M. Fabien a passé plusieurs mois en Bretagne, d'où il nous rapporte une série de paysages et de marines qui ne manqueront pas de produire une grande impression sur le public artiste canadien, tant par le talent du peintre que par les scènes qu'ils représentent.

M. Fabien compte ne rester au pays que quelques semaines ; il a l'intention de venir reprendre auprès de son maître la place qu'il y occupe avec un talent qui s'affirme déjà si brillant et si viril.

Il ne nous reste plus qu'à souhaiter bon voyage — sous tous les rapports —à M. Fabien et à espérer qu'il nous revienne bientôt.

— M. J. Soulières, dessinateur, retourne au Canada prochainement.

— M. Henri Beau, l'auteur admiré d'Evangéline, expose cette année, au Salon des artistes indépendants, cinq toiles, dont deux paysages de neige qui sont excessivement remarqués par leur originalité de facture et de luminosité d'atmosphère.

— Mme Clément se fixe à Paris, avenue de la Grande Armée. Mme Clément, dont l'état de santé laisse à désirer, quitte Londres sur les conseils de ses médecins.

— M. Félix Tisserand, de Beaune, Côte d'Or, s'est embarqué le 27 mars sur l'Aquitaine, à destination de la province de Québec, où il a l'intention de s'établir à titre de colon.

— M. Michel Duplat, de Neuville sur Saône, s'embarque aujourd'hui à Liverpool, sur le " Lake Ontario," pour Montmartre.

— M. et Mme B. G. Lécuyer, de Melun, Seine et Marne, se sont également embarqués aujourd'hui sur le " Lake Ontario " à destination de Winnipeg où ils vont retrouver M. Paquelin, leur fils, qui y est établi depuis plusieurs années. M. et Mme Lécuyer sont possesseurs d'une jolie fortune qu'ils ont l'intention de placer en Canada.

LES CANADIENS A PARIS. — LES DERNIERS ARRIVES

M. Calixte Galibert, Montréal, Hôtel Moderne, Place de la Réuublique.

M. et Mme C. E. Archibald, Montréal, Hôtel Campbell.

Master E. Archibald, (même adresse.)

R. K. McClung, Lac Mégantic, 27 rue Hamelin.

M. et Mme M. Chevalier, Montréal, 32 rue Hamefin.

M. et Mme Clément, Londres, Hôtel Moderne, place de la République.

M. Alphonse A. Granger, Montréal, Hôtel Terminus, gare St-Lazare.

M. C. B. Lanctôt, Montréal, (même adresse.)

Mme C. B. Lanctôt, Montréal, (même adresse.)

M. et Mme J. M. McCarthy, Montréal, Hôtel Chatham.

M. Harry B. Bloomfield, Montréal, (même adresse.)

M. Samuel Bloomfield, Montréal.

M. et Mme Arthur Boyer, de Montréal, venant de Nice, sont arrivés à Paris. Ils ont descendus à l'Hôtel de France et d'Angleterre.

P. de M.

## NOTES COMMERCIALES

M. Alexandre Desmarteau, comptable de Montréal, vient d'être nommé liquidateur provisoire à la compagnie de meubles et literie de Ste-Thérèse, en liquidation. Le passif est d'envison $36,800.

—M. J. A. Sauvé, depuis onze années, gérant de la succursale de quincaillerie Cassidy sur la rue St-Laurent, vient de faire l'acquisition de ce magasin et continuera les affaires à son propre compte.

Arrête l'irritation de la gorge, allège la phlegme, adoucit les tissus enflammés des poumons et des tubes bronchiques et produit une cure rapide et permanente dans tous les cas de Toux, Rhumes, Bronchites, Asthme, Enrouement, Mal de Gorge et les prémières étapes de la Consomption.

" J'ai fait usage du Sirop de Pin de Norvège du Dr Wood, pour la Toux et les Rhumes, pour moi-même et pour mon bébé. J'ai toujours remarqué qu'il guérit un rhume plus rapidement que tout ce que j'ai jamais essayé."

Mme R. P. LEONARD,
Parry Sound, Ont.

25c et 50c la bouteille chez tous les marchands.

**Voyez a ce que** l'on vous donne la PEARLINE lorsque vous l'achetez. Les épiciers ont de bien plus mauvaises poudres a laver qui rapportent plus de profit. Quelquefois elles sont envoyées " par mégarde " ou parcequ'il n'y avait pas de PEARLINE. On vous dira probablement, " c'est aussi bon, c'est la même chose." Ce n'est pas vrai. Prouvez-le vous-même. La PEARLINE est la meilleure poudre a laver 663

**LA PLUS ECONOMIQUE**


# LA FETE NATIONALE

## Il n'y aura probablement pas de célébration générale à Montréal, cette année

### A cause des demonstrations imposantes qui se préparent à Québec

A 3 heures, hier après-midi, les officiers des diverses sections de l'association St-Jean-Baptiste se réunissaient au Monument National, afin de prendre une décision sur le caractère qui devait marquer la célébration de notre fête nationale le 24 juin prochain.

M. J. X. Perrault apprend alors à ses collègues que tous les évêques de la province doivent se rendre à Québec, le 24 juin prochain, afin de célébrer le soixantième anniversaire de l'Université Laval. M. Perrault a obtenu de Mgr l'archevêque de Montréal, une entrevue au cours de laquelle Sa Grandeur a déclaré qu'il n'y aurait pas de messe solennelle à l'archevêché, le 24 juin. De plus, Mgr Bruchési est d'opinion qu'il ne devrait pas y avoir fête générale, cette année.

Un grand nombre de personnes désirent aller à Québec, où les démonstrations seront superbes et grandioses, et il serait vraiment désirable que ces fêtes soient célébrées avec un caractère provincial bien établi.

Après quelques instants de discussion, M. J. X. Perrault, secondé par M. Cressé, propose la résolution suivante :

Considérant que la Société St-Jean-Baptiste de Québec, fête cette année, le 60e anniversaire de sa fondation et qu'un grand nombre de membres de notre association se proposent d'assister à cette brillante démonstration, le 24 juin prochain,

Il est résolu que la fête nationale ne soit pas célébrée cette année par l'association générale, mais que chaque section soit libre de fêter le 24 juin de la manière qu'elle le jugera désirable.

M. l'échevin Hébert et M. François Martineau demandent ensuite que les délibérations à ce sujet soient ajournées à une quinzaine, afin de leur permettre de consulter les membres de leur section respective. On acquiesça à cette demande, et la séance est levée.


Le Savon "Lifebuoy"—Désinfectant—est recommandé par les médecins comme une sauvegarde contre les maladies contagieuses.


## EN SYNCOPE

Une femme âgée de 60 ans, et nommée Catherine Donovan, a perdu connaissance, hier après-midi, à l'angle des rues St-Jacques et St-François-Xavier. On la transporta à l'hôpital Notre-Dame, d'où, après avoir reçu tous les soins nécessaires, elle pouvait retourner à son domicile, rue Notre-Dame.

# COLONISATION

## Assemblée importante, samedi— Les ecoles des journalistes

La société Générale de Colonisation et de Rapatriement de Montréal a tenu une importante assemblée samedi après-midi sous la présidence de l'hon. J.D. Rolland. Etaient présents, MM. Marquette, Denault Faucher, le Dr Brisson, F. A. Christin, agent des terres, et L. E. Caufel, secrétaire.

M. Rolland a déclaré que le trafic de la ligne de Labelle au Nominingue sera complété dans quelques jours. Il est probable que les trains pourront circuler car les travaux vont être poussés activement cette année.

L'activité commerciale règne maintenant dans ces parages et pendant le mois de mars, plus de cent colons se sont inscrits pour le nord de Montréal. Une quarantaine de familles se sont établies à St Gérard de Monarville, au Nominingue, au Rapide de l'Orignal au lac des Ecorces, etc. La Ferme-Neuve qui ne comptait que 5 familles l'an dernier, lorsque les journalistes y fondèrent une école, en compte maintenant dix-huit : le presbytère et plusieurs autres maisons sont en voie de construction.

Cette année le gouvernement doit faire ouvrir plusieurs chemins, entre autres, le chemin du débouché du lac des Iles et le chemin Gouin qui abrégera de 12 à 15 milles, la distance entre le Nominingue et la Ferme-Neuve. Divers ponts doivent être aussi construits à la Ferme Rouge, sur la Lièvre et sur la rivière Rouge à l'Ascension, l'an prochain on en construira un troisième à la Ferme-Neuve.

M. Rolland a aussi ajouté que M. Alyre Charlebois, doit organiser un service de diligence autour du Nominingue.

Plusieurs lots gratuits ont été concédés ensuite par le bureau dans le canton de La Minerce.

Cette distribution a lieu pour la dernière fois. A l'avenir, la société distribuera les lots mis à sa disposition par voie de tirage au sort: A chaque timestre, cinq ou dix de ces lots seront mis au tirage, auquel pourront prendre part tous ceux qui auront payé une piastre pour devenir membres actifs de la société.

A même les 300 et quelques lots que le ministre de la colonisation aura à sa disposition, la société en aura une cinquantaine, sis le long du chemin Gouin.

La question de l'élévage des chèvres dans le Nord a été remise à la prochaine séance.

Le bureau vote à l'unanimité l'expression de ses vives condoléances à M. le chevalier E. L. de Bellefeuille, l'un de ses membres et vice-président, qui vient d'avoir la douleur de perdre sa mère.

La séance est ensuite levée.


## HYPNOTISME

A vendre le seul cours français qu'il y ait en Amérique et à l'aide duquel tout le monde peut apprendre à hypnotiser.

Ce cours contient 108 pages et 26 magnifiques gravures démontrant comment opérer.

S'adresser à l'Institut Hypnotique de Montréal, 2239 rue Ste-Catherine. Téléphone up 2784.

## CHEZ TOUT LE MONDE

La coqueluche chez les enfants, la bronchite, la grippe chez tous, sont guéris par le BAUME RHUMAL. 42-2

Essayez les TEINTURES ELECTRIQUES, elles ne peuvent être surpassées 37-8-14-19

**BAS PRIX! BONNE QUALITE!!**

Tel a toujours été la clef de notre succès. Nous sommes plus que jamais en position d'en garantir l'exactitude. Les milliers de clients qui nous reviennent chaque année font la preuve de notre légitime prétention. Pourquoi ne seriez-vous pas satisfait ?

QUAND VOUS AUREZ BESOIN DE . . . **MEUBLES**

LITERIE—TAPIS—ETC.

Venez consulter nos PRIX et étudier nos CONDITIONS.

LA COMPAGNIE

**F. LAPOINTE**

1447-1449 RUE STE-CATHERINE EST.

**THE POLSON IRON WORKS**

Engins et Bouilloires pour tous services.

Constructeurs de Vaisseaux en Acier, Dragues Hydrauliques et à Cuillères, de toutes dimensions.

USINES ET BUREAUX

Rue Esplanade-Est, [redacted] TORONTO

**D & A**

**Corset a Devant Droit**

Ce nouveau corset approuvé n'est pas surpassé ; il maintient l'équilibre, le buste incliné, développe les lignes de la taille et arrondit gracieusement les hanches ce qui est tant recherché.

**Les Corsets D & A**

sont approuvés par la " société." La plupart des marchands les vendent, si votre fournisseur ne les a pas, recourez à nous. Prix $1.00 à $3.00—faits en blanc, gris et noir . . . . . .

DOMINION CORSET MFG. CO.,
QUEBEC-MONTREAL-TORONTO

VC

M.N. CUSSON & CIE, Montréal. "VICTORIA CROSS" FAIT PAR L'UNION

*Vogue Toujours Grandissante.*


FEUILLETON DE " LA PATRIE "

# MARTYRE D'UNE FEMME

DEUXIEME PARTIE

## Le Retour du Passé

61 (Suite)

C'était Boisanger qui, en se séparant de Mme de Mercereuil, venait de remonter à cheval et s'en retournait à Mohon.

—Eh bien ! vous pourriez faire attention, vous ! cria la jeune fille, toute pâle, de la peur qu'elle venait d'éprouver.

Boisanger tourna la tête pour voir celui qui l'interpellait ainsi.

—Tiens ! pensa-t-il, n'est-ce pas le vagabond de la forêt...

Que diable vient-il faire ici?

Mais la rencontre ne valait pas la peine d'y réfléchir.

Boisanger ne ralentit pas le trot de son cheval.

Un instant plus tard, il avait disparu.

Le domestique qui lui avait tenu l'étrier était resté au milieu de la cour ; l'ordonnance l'appela :

—Ohé !

—De quoi ?

—Viens donc parler à ce garçon.

—Qu'est-ce qu'il veut, ce garçon ?

Et le domestique s'approcha, non sans majesté.

—Il dit comme ça... Répète un peu.

—Je dis, recommença Drinette, que je rapporte à Mme de Mercereuil quelque chose qu'elle a perdu ce matin dans la forêt.

—Qu'est-ce que c'est que ton quelque chose ?....

—Ça.

Drinette sortit la cravache de dessous sa blouse.

Le domestique jeta un cri :

—La cravache de Mademoiselle !....

Il étendait la main.

Mais Drinette fit un saut en arrière :

—Minute !

—De quoi, crapaud ?

—Crapaud tant que vous voudrez, mais si vous croyez que je vais vous donner ça, comme ça !....

—Imbécile ! si tu l'as rapportée, c'est pas pour la garder, je pense.

—Bien sûr que non...

On a beau être pauvre, on est des gens honnêtes....

On trouve quelque chose, on le rapporte....

Maintenant, c'est tant mieux si le propriétaire veut bien reconnaître, par sa générosité, la peine qu'on a prise...

—Oh ! sois tranquille, tu auras une récompense.... Allons, donne !....

Seigneur Dieu ! ce que mademoiselle va être contente !....

Mais Drinette, sans lâcher la cravache, questionna :

—C'est-il vous, par hasard, qui alles me la donner, la récompense ?

—Moi ! tu ne voudrais pas !.... Je te rapporterai ce que madame m'aura donné pour toi.

—Voyez-vous, fit Drinette en se grattant la tête, j'aimerais mieux la lui remettre moi-même.

—A madame ?

Drinette hocha affirmativement la tête.

Le domestique indigné, croisa les bras :

—Alors, tu t'imagines comme ça que madame va te recevoir ?

—Tiens ! pourquoi pas ?

—Pourquoi pas ? ... A-t-on jamais vu!..

Un vagabond, un va-nu-pieds comme toi paraître devant madame !...

Veux-tu te sauver ?....

—Bien ! comme vous voudrez.

Et Drinette fit mine de s'éloigner ; mais le domestique la rappela.

—Holà !... dis donc, petit drôle !....

—S'il vous plaît ?

—Eh bien ! et la cravache ?....

—Je la remporte.

—Tu la remportes... petit filou !....

—Papa m'a ordonné de ne la remettre qu'à madame de Mercereuil, à elle-même ; il me battrait, papa, si je lui désobéissais, il est brutal.

Le domestique fit deux pas vers Francis qui recula.

—Veux-tu me donner ça !

—Jamais de la vie.

—Méchant voyou !

—Turlututu !....

—Tu crois que je ne pourrai pas te le prendre ? fit le domestique, que la colère commençait à empoigner.

—Tu ne m'empêcheras pas de le jeter dans le fossé ! cria Drinette.

Le fossé de la citadelle, plein d'une eau bourbeuse, longeait en effet en cet endroit la cour de l'hôtel.

Le domestique s'arrêta, se grattant la tête.

—Ce garnement, pensait-il, est capable de faire comme il le dit.

La cravache, entraînée par son poids, enfoncée dans la vase, eût pu être considérée comme perdue.

Attirée par les éclats de voix, une autre personne faisant partie de la domesticité de l'hôtel s'approcha; c'était la femme de chambre de Mme de Mercereuil, femme d'un certain âge et d'un esprit réfléchi.

On la mit au courant.

Drinette, avec un air têtu, répéta :

—Papa m'a bien recommandé de ne remettre cette cravache qu'à Mme de Mercereuil, par ainsi !...

—Je veux la lui prendre et il menace de la jeter dans le fossé, ajouta piteusement le domestique.

La femme de chambre demeura méditative une minute, puis prononça gravement :

—Attendez-moi là, jeune homme; je vais aller parler à madame.

Drinette restant, par prudence, en dehors de la grille, s'assit, jambes ballantes, sur le parapet du fossé.

Après le départ de Boisanger, Mme de Mercereuil était, on se le rappelle, restée dans le salon, assise, les yeux perdus dans le vague; et les sons lointains du piano de sa belle-sœur berçaient sa rêverie douloureuse.

Elle tressaillit au bruit léger que fit la porte en s'ouvrant :

—Que me veut-on ?

—Je prie madame de vouloir bien m'excuser, dit la femme de chambre; il y a là, en bas, quelqu'un qui voudrait parler à madame...

Pourquoi, à ces simples mots, une pâleur se répandit-elle sur les joues de Mme de Mercereuil ?

Quel cours suivaient donc ses pensées pour qu'elle tremblât ainsi à l'annonce d'une visite ?

Peut-être, simplement, la femme de chambre, très gourmée de son naturel, avait-elle revêtu un air solennel, presque mystérieux, propre à impressionner une nature nerveuse.

Du reste, ce fut d'une voix très calme que Mme de Mercereuil questionna :

—Qui est-ce ?

—Oh! fit la femme de chambre avec une grimace expressive, c'est une espèce de petit vagabond, un tout jeune homme.

Voilà, il rapporte la cravache que mademoiselle a perdue ce matin dans la forêt.

—Eh bien! fit Mme de Mercereuil surprise... je suppose qu'il désire une récompense; donnez-la lui et qu'il s'en aille.

—Je demande bien pardon à madame, mais il ne veut pas...

Il dit que son père lui a enjoint de ne remettre sa trouvaille qu'à madame elle-même...

C'est une sorte de petit paysan abruti auquel il est impossible de rien faire comprendre.

Et la femme de chambre ajouta :

—Justin voulait le chasser, mais un peu plus, il jetait la cravache dans le fossé... et mademoiselle a dit qu'elle serait si contente de la ravoir.

—Quelle espèce d'homme est-ce, dites-vous ?

—Oh! c'est plutôt un enfant... Il n'a pas l'air méchant... Mais sale, déguenillé !...

—Le plus jeune des deux mendiants que nous avons rencontrés ce matin, pensa Mme de Mercereuil.

Elle les avait bien peu regardés, mais elle se souvenait confusément que, si le plus âgé avait vraiment l'aspect sinistre d'un rôdeur, l'autre, au contraire, tout jeune, blond et rose, sous son hâle et la poussière que la sueur collait à sa peau, ne présentait rien d'effrayant.

—Eh bien ! dit-elle, faites-le venir.

—Madame consent ?... C'est qu'il est vraiment bien sordide ; un mendiant....

—Il espère sans doute en me parlant à moi-même avoir une récompense plus forte... Amenez-le-moi.

La femme de chambre obéit, redescendit les degrés du perron, appela Drinette :

—Arrivez ici, jeune homme. Madame consent à vous recevoir.

Drinette dégringola à bas du parapet sur lequel elle s'était assise, les pieds pendants, les mains passées sous ses cuisses, chantonnant entre ses dents un air sans paroles.

En passant, tout entière à son rôle de gamin, elle tira la langue dans la direction du domestique qui, furieux, mâchonna un juron, et rejoignit la femme de chambre sur le perron.

Celle-ci lui dit, grave et sévère :

—Attention ! hein !... pas de bêtise... Vous allez vous trouver en présence d'une grande dame... Soyez respectueux.

—Oh ! madame !...

Et Drinette baissa la tête, humblement : mais surtout pour empêcher que l'émotion à laquelle elle était en proie ne fût visible sur ses traits.

Tête basse, obséquieusement courbée, aplatie presque, elle suivit la femme de chambre jusque dans le salon.

—Si madame veut bien, voici l'individu en question.

Et la femme de chambre, n'osant prendre sur elle de rester, sans y être invitée, en tiers dans la conversation, se retira, mais sans fermer la porte derrière laquelle elle demeura, de façon à pouvoir accourir au premier appel.

D'ailleurs, le gamin ne paraissait nullement dangereux.

Il multipliait, sans changer de place, les saluts, tout en coulant autour de lui de furtifs regards effarouchés.

—On me dit, fit Mme de Mercereuil, que vous avez trouvé la cravache qui a été perdue ce matin dans la forêt ?

—Oui, madame... Madame ne se souvient pas que nous étions sur la route, papa et moi ?...

Même que l'un des messieurs qui étaient avec madame nous a fait l'aumône.., dont nous sommes bien reconnaissants... vu que nous n'avions pas mangé depuis la veille, papa et moi...

Alors, quand vous avez été passée, j'ai trouvé la cravache...

Alors, nous avons dit tout de suite il faut la rapporter...

Parce qu'on aurait pu nous accuser de vouloir la voler, attendu que de pauvres gens comme nous...

Drinette parlait avec volubilité, précipitant les mots, hachant les phrases, pour mieux dissimuler l'émotion qu'elle éprouvait.

En parlant, elle examinait Mme de Mercereuil :

—Elle est belle ! se disait-elle.

Et une fureur s'agitait en elle, à cette pensée.

—Quelle misérable! se disait-elle...Elle a été à lui et elle s'est mariée à un autre !...

Ses yeux bleus lançaient des éclairs.

Elle en eut conscience et s'efforça d'éteindre le feu de son regard.

En parlant, elle s'était rapprochée et tendait la cravache à Mme de Mercereuil qui la prit :

—Oui, dit celle-ci, c'est bien la cravache de ma petite belle-sœur.

—Là! fit Drinette en se dandinant, voilà ma commission faite.

—Maintenant, reprit Mme de Mercereuil en souriant, je pense que vous vous attendez à recevoir une petite récompense ?

Elle était très calme.

Les pensées qui, tout à l'heure, avaient obscurci son front s'étaient sans doute envolées.

—Dame! fit Drinette, vous savez, on est bien misérable...

Mme de Mercereuil le regarda avec intérêt.

En elle se réveillait l'instinct charitable qui faisait d'elle la providence des pauvres.

Comme l'avait dit Sclaffer, l'aubergiste de Gespunsart, à Martin-Helleu, peu de jours se passaient sans que, le plus souvent seule, parfois, accompagnée de sa belle-sœur, elle fit une tournée dans les quartiers besoigneux des deux villes, distribuant des aumônes et récoltant des bénédictions.

# L'AGITATION EN BELGIQUE

### *Grève générale commencée aujourd'hui*

## Nouvelles émeutes — La police tire sur les agitateurs—Plusieurs personnes tuées et blessées

**Complot contre la vie du roi — La reine en danger de mort.**

Bruxelles, 14. — L'attitude menaçante d'une foule assemblée près de la Maison du Peuple, à onze heures, hier soir, a provoqué la police et les gendarmes à faire une charge et cinq manifestants ont été blessés, dont un mortellement. Ce dernier a reçu un coup de bayonnette dans le dos. Seize personnes ont été arrêtées dans la soirée.

Cette grosse liste de pertes dans une rencontre comparativement insignifiante semble indiquer que les gendarmes qui ont infligé ces blessures sont disposés à traiter les rassemblements sans merci.

Au joyeux aspect de la ville au commencement de la journée, personne n'aurait pu soupçonner les scènes sanglantes qu'on a vues récemment. Les citoyens de Bruxelles ont profité du beau temps pour se promener sur les boulevards et les terrasses. Les cafés étaient remplis de joyeuses compagnies et une foule assez considérable a visité le quartier où les émeutes ont eu lieu.

Les autorités sont inquiètes de ce qui peut arriver aujourd'hui, vu que le comité socialiste a décidé de proclamer une grève générale à Bruxelles et ses environs. Mille hommes de la garde civique ont été mobilisés à 1 heures hier après-midi et logés à la Bourse et autres édifices publics.

Un grand service d'ambulance a été organisé. Plusieurs personnes ont été arrêtées hier soir pour avoir résisté à la police.

Bruxelles, 14.—Samedi, pour la première fois, la police a tiré à balle sur les agitateurs. Avant elle s'était servie de sables et de revolvers chargés de cartouches à blanc.

Les émeutiers, samedi, étaient la lie de la population et un certain nombre de Jeunes Gardes socialistes, de simples enfants,

La Maison du Peuple est sise sur le talus supérieur de la montagne. Le boulevard central et la majeure partie du quartier commercial sont au pied de cette montagne, et le palais royal, les cours, la Chambre des députés et les ministères sont sur le sommet.

Les environs de la Maison du Peuple sont le pire quartier de la ville. Les troubles sérieux ont commencé quand un certain nombre d'individus de ce quartier ont fait feu sur le cordon de police. Les gendarmes ont chargé en tirant des coups de revolvers sans balle. Ils ont été assaillis par une grêle de projectiles tels que pierres, bouteilles et morceaux de ferraille. Cette scène a eu lieu dans plusieurs rues. Un officier de gendarmerie a ordonné à la foule de se disperser, mais personne ne l'a écouté. Alors les gendarmes ont fait usage de la carabine Mauser chargée à balle. Deux personnes ont été tuées.

Il est impossible de connaître le nombre exact des victimes de samedi. Dans l'après-midi trois blessés sont morts à l'hôpital Saint-Pierre. Dans la soirée trente personnes grièvement blessées ont été reçues au même hôpital.

Parmi celle-ci sont plusieurs spectateurs inoffensifs. Un médecin qui s'est trouvé pris dans la mêlée a eu le nez coupé d'un coup de sabre. Une femme a été blessée.

LA REVISION DE LA CONSTITUTION

Les socialistes ont proclamé la grève générale pour aujourd'hui. Mercredi on commencera à la Chambre la discussion de la question de la révision qui divise actuellement le peuple belge.

Selon la loi actuellement en vigueur chaque électeur a droit de donner de 1 à 8 votes. Les socialistes et les libéraux disent que les ouvriers ne peuvent obtenir plus de deux voix, tandis que les riches en ont trois et même plus; ils ajoutent que dans les deux districts ruraux les électeurs qui sont sous la domination des prêtres et qui appuient le gouvernement obtiennent souvent, frauduleusement, trois votes au lieu des deux auxquels ils peuvent avoir droit.

Le chef libéral de la Chambre des députés, M. Jenson, a présenté une motion relative à la révision de la constitution dont on s'occupera mercredi. Si la majorité cléricale consent à prendre la proposition sous considération celle-ci sera envoyée à un comité. Ceci serait une première victoire pour les révisionnistes et aurait un excellent effet sur le peuple qui, partout, est dans un état d'effervescence dangereux.

En attendant on a commencé à se mettre en grève à Liège, à Mans, à Charleroi, etc. Vingt mille hommes ont déjà quitté l'ouvrage.

Des journaux disent que 17,000 fusils ont été vendus aux ouvriers.

LE CHEF SOCIALISTE

L'âme du mouvement socialiste, en Belgique, est M. Van der Velde, député, un brillant orateur dont l'influence sur les masses est très grande. Récemment il a épousé une Anglaise qui est aussi une socialiste et est présidente de la Fédération des femmes de Belgique.

M. Van der Velde a déclaré qu'une réunion monstre aurait lieu aujourd'hui.

LES PRIMES DU "PEUPLE"

Bruxelles, 14. — Le "Peuple", un journal socialiste, vend ouvertement des revolvers aux ouvriers. Depuis quelque temps, il publiait une annonce dans laquelle on pouvait lire: "Prix pour nos lecteurs", et il leur offrait de leur vendre des revolvers à un prix exceptionnel de bon marché. Le "Cowboy" marque de revolver sur laquelle se fait la plus grande réclame, peut être acheté pour 8 francs 75 centimes et les autres revolvers, de plus gros calibre, se vendent jusqu'à 17 francs. Il a été prouvé que quatre mille revolvers ont été ainsi vendus pendant les trois derniers mois. On s'explique alors pourquoi les socialistes ont fait un si grand usage d'armes à feu au moment des désordres.

A la suite d'une lettre qu'il a reçue, menaçant de faire sauter à la dynamite la fabrique de faïence à la Louvière, ville située à quatorze milles de Charleroi, à moins que tout travail n'y soit suspendu, le directeur a fermé la fabrique et a donné ordre aux 1200 ouvriers, dont 500 femmes, de quitter les lieux sur-le-champ.

La grève continue à se répandre dans les districts miniers du centre. Ailleurs, les chefs socialistes essaient de maintenir les hommes au travail jusqu'à lundi, jour auquel ils ont l'intention de proclamer la grève générale.

M. Max Halles, conseiller communal socialiste, a été condamné à deux semaines de prison et 150 francs d'amende pour avoir refusé de prendre les cartouches qu'on lui remettait en sa qualité de soldat de la garde civique. Il a également été exclus de ce corps.

CONTRE LE ROI

Londres, 14.—Le correspondant du Telegraph à Bruxelles dit que les ministres se sont réunis dimanche au château de Lacken, sous la présidence du roi Léopold. Il a été décidé que l'on combattrait vigoureusement la motion concernant le suffrage universel.

Une dépêche de Bruxelles au "Standard" dit que le roi Léopold, les chefs libéraux et plusieurs chefs cléricaux recommandent la dissolution immédiate du Parlement et l'organisation d'un referendum comme le seul moyen de mettre fin à l'effervescence populaire, mais que les ministres sont toujours hésitants.

Le correspondant du "Times" à Paris dit que l'agitation belge devait coïncider avec un attentat contre la vie du roi de Belgique à Biarritz. Heureusement le roi a quitté cette ville plus tôt qu'il ne se l'était proposé.

LA REINE TRES MALADE

Bruxelles, 14.—On rapporte que l'état de la reine est très grave. Elle souffre d'une maladie de cœur qui entre dans la phase, de l'hydropisie. Trois médecins de Spa ont été appelés en consultation.

LA GREVE GENERALE

Bruxelles, 14. — Une dépêche de La Louvière annonce que, conformément à la décision des chefs ouvriers, une grève générale a commencé dans les usines de charbon, les verreries et les fabriques du centre, y compris Mariemont et Bascoup.

Une dépêche de Liège dit que la grève générale est commencée dans les mines du district de Seraing et dans les fonderies de Lilessin.

Les carriers de la vallée d'Amblève sont aussi en grève.

Il y a eu des émeutes à Peulseur où le couvent des Petites Sœurs des Pauvres a été attaqué à coups depierres.

## COMMERCE

### LES MARCHES DE GRAINS

A MONTREAL

Le marché local ne s'est guère encore ressenti de la hausse des prix qui prévalent à New-York et à Chicago. Si la hausse continue cependant le cours suivra inévitablement ceux des grandes villes américaines.

A LONDRES

Londres, 14.— Les marchés au blé et au maïs sont fermes.

Le blé No 1 standard pour avril et mai fait 28-4½ payé. Le blé No 2 du Manitoba fait 28-1½ payé. Les marchés de la campagne sont tous rapportés fermes à une avance de 6 d.

A LIVERPOOL

Liverpool, 14.— Le marché au blé est ferme. Le No 1 Standard vaut 6-1¼-6-2 le No 2 d'hiver est à 60½-6-1, le No 2 du printemps, sur place, est coté à 6-2½-6-3. Le maïs est ferme et les prix sont nominaux à 5-2 pour mai, 5-0¾, pour pour juillet, et 5-0½ pour octobre.

A PARIS

Paris, 14.— Le marché au blé est tranquille à 22.05 pour avril et 20.45 pour septembre et décembre. Le maïs est aussi tranquille à 26.65 pour avril et 26.45 pour septembre et décembre.

A CHICAGO

Chicago, 14. — Le marché au blé est ferme. Il s'était cependant ouvert plus bas qu'à la fermeture de samedi mais il a retombé vers 11 heures ce matin et se maintient ferme à 73 1-8. Le maïs est aussi à la hausse à 62¾ contre 61 5-8 à l'ouverture. L'avoine est un peu en hausse à 42 5-8.

A NEW-YORK

New-York, 14.— Le ton du marché est à la hausse de deux fractions depuis l'ouverture des cours. Il marque actuellement 79¼.

A DULUTH

Duluth, 14.— Marché à la hausse à 80¼ offert.

### BEURRE, FROMAGE ET ŒUFS

BEURRE, FROMAGE ET OEUFS.

Le ton du marché au beurre se maintient toujours très ferme et la quantité d'arrivages continue à être insuffisante pour rencontrer toutes les demandes.

Nous cotons:—

| | | |
|---|---|---|
| Crémeries de choix ... ... | 22½c | à 23c |
| Crémeries conservées ... ... | 16½c | à 18c |
| Beurre des fermes de l'ouest | 14c | à 15c |

Le marché au fromage est soutenu et comme nous le faisions prévoir samedi, sans grands changements.

Le ton du marché au fromage est soutenu. On côte le fromage de choix de l'ouest de 11 à 11¼c, celui de l'est, de 10¾ à 11c. et celui des Townships, de 11¼ à 11 3-8c.

Le marché aux œufs est ferme et actif, les prix restent les mêmes, soit de 12½ à 13c la douzaine.

### AUTRES PRODUITS DE LA FERME

Le marché aux patates est soutenu et actif. On cote les qualités de choix de l'ouest 75c en gare; celles de l'Est et du Nord, 80c. Les détailleurs les vendent de 85c à 90c en lots de 25 sacs et plus.

Le prix des fèves n'a pas varié et le marché est inactif. On cote, les qualités de choix de $1.10 à $1.15 le boisseau, en lots de 20 sacs. en quantités moindres elles se vendent de $1.25 à $1.30.

Le sirop d'érable est en grande abondance et les prix du marché sont de 5c en baril et de 50c à 65c en canistres d'un gallon de vin et de 65 à 75c par gallon impérial. Le sucre se vend de 8c à 9c.

### ACTUALITES COMMERCIALES

M. F. W. Thompson, le nouveau gérant de la compagnie Ogilvie a quitté Winnipeg hier pour venir demeurer à Montréal Avant son départ de la capitale du Manitoba, ses employés lui ont présenté une magnifique adresse accompagnée d'un magnifique service de table en argent.

### POUR LA COURONNE

Samedi soir, le coroner a ouvert une enquête sur la mort du jeune Alfred Volkert, tué samedi matin, aux usines de la Hudson Iron Tube Company. Comme plusieurs témoins importants n'avaient pu se rendre, on a ajourné cette enquête à ce soir, au domicile du défunt, No 80 rue Saint-Augustin.

### Vente par autorité de justice

Avis public est par le présent donné que mercredi, le trente avril courant, à dix heures a.m., en l'étude du notaire soussigné, (No 2818 rue Notre-Dame,) en la cité de Montréal, seront vendus au plus offrant et dernier enchérisseur, les immeubles ci-après désignés, dépendant des successions de feu Peter Tiernan, en son vivant gentilhomme, de la dite cité de Montréal, et de défunte Amélia Hickey, son épouse, savoir:

1o Un emplacement situé sur la rue St-Hypolite, dans le quartier St-Jean-Baptiste, de la dite cité de Montréal, contenant quarante pieds de front sur soixante et quatorze pieds de profondeur, mesure anglaise et plus ou moins, connu et désigné sous le lot numéro cent soixante et sept (No 167) des plan et livre de renvoi officiels du village incorporé de St-Jean-Baptiste, avec une maison et autres bâtisses y érigées;

2o Un emplacement ayant front sur la rue Ste-Elizabeth, dite cité de Montréal, connu et désigné sous le numéro trois cent soixante et neuf (No 369), des plan et livre de renvoi officiels du quartier St-Louis, de la dite cité de Montréal, cotenant quatre-vingt pieds de front sur quatre-vingt-douze pieds de profondeur, plus ou moins, avec quatre maisons et autres bâtisses y érigées, et avec tous les droits de mitoyenneté appartenant au dit emplacement. Titres parfaits.

Pour les conditions de vente s'adresser au soussigné.

AZ. CHOQUET, N.P.,
No 2813 rue Notre-Dame.

Montréal, 14 avril 1902. 42-1


**R. WILSON-SMITH**
Agent Financier
151, RUE SAINT-JACQUES
MONTREAL.
SPECIALITE:
Valeurs de Placement
Convenables pour Banques, Fidéi-commis, Compagnies d'Assurance, Placement permanent ou Dépôt au Gouvernement Canadien. Membre du "Montreal Stock Exchange."


### ROLE DE COTISATION SUPPLEMENTAIRE

### RUE ST-LAURENT

Dans l'instance de l'expropriation pour l'élargissement de la rue St-Laurent, de la rue Craig à la rue Sherbrooke, dans le quartier St-Laurent.

AVIS PUBLIC est par le présent donné, que les Commissaires soussignés, ayant complété leur rôle de Cotisation supplémentaire, en augmentation d'indemnités, dans l'instance d'expropriation plus haut citée, l'ont déposé, conformément aux dispositions de l'article 229 de l'acte Vic. 52, chap. 79, au bureau du Greffier de la Cité, où toute personne y intéressée peut le voir et l'examiner jusqu'à mardi le vingt-neuvième jour d'avril courant et que mercredi le trentième jour du même mois, à onze heures de l'avant-midi les dits Commissaires s'assembleront en leur bureau, à l'hotel-de-ville, pour reviser le dit rôle supplémentaire de cotisation en augmentation d'indemnités, et que là et alors, ils entendront et examineront toutes les plaintes qui leur seront faites relativement à tel rôle de cotisation supplémentaire.

M. NOWLAN de LISLE,
J. H. KENNEDY,
GEO. W. CROSSAN,
Commissaires.

Chambre des Commissaires, Hôtel-de-Ville.

Montréal, 12 avril 1902. 42-2


# La Propriété Larivière

située dans le bloc borné par les Rues St-Jacques, Ste-Marguerite, St-Antoine et Inspecteur, comprenant une superficie de 31,655 pieds, avec façade sur les rues St-Jacques et St-Antoine, et avez les maisons qui y sont situées, sera vendue PAR ENCAN aux salles de vente de la J. Cradock Simpson, Real Estate & Agency Co., Mercredi le 30 Avril, à midi.

W. M. KEARNS,
Encanteur

Pour informations et plan s'adresser à

The J. Cradock Simpson, Real Estate & Agency Co,
Edifice de la Banque des Marchands
205 Rue St-Jacques.

**2** NE CROYEZ-VOUS PAS QU'IL SERAIT PREFERABLE
D'acheter vos rideaux des manufacturiers. Vous pouvez choisir, chez nous, dans l'assortiment le plus considérable et le plus varié du Canada. La promptitude est une des caractéristiques de notre commerce. Prix 25c à $5.00 chacun. Téléphonez Main 1477 et un de nos hommes ira prendre les mesures gratuitement. Baguettes à rideaux.
THE MARTEL STEWART Co., 681, 683, 685 rue Craig, 3 portes à l'ouest de la rue Bleury. 14a—1om

Nous changeons les Fixtures de Gaz
EN
Fixtures d'Electricité ou pour les deux
ET NOUS LES RENDONS AUSSI
BONNES QUE DES NEUVES.
Le prix n'est pas considérable dans les deux cas.
Téléphonez Main 3633 pour estimations.
The Robert Mitchell Co., Ltd.
8 RUE BLEURY 42-3


# PETITES ANNONCES

**Tarif des Petites Annonces dans "LA PATRIE"**

| | |
|---|---|
| Emploi demandé....... | 20 mots ou moins. 3 insertions 10c |
| Chambre à louer....... | |
| Situation vacante...... | |
| Agents demandés...... | |
| Employés demandés.. | |
| Servantes demandées. | |
| Maison à louer......... | |
| A vendre ................ | |
| propriété à vendre..... | |

### EMPLOI DEMANDE

HORLOGER.— 10 ans d'expérience, désire un emploi à la ville ou dans la province. Ecrire à J. St-Jean, Marieville, P.Q. 40-3

EMPLOI DEMANDE — Une bonne modiste demande de l'ouvrage dans des familles privées et fournira des références. S'adresser 202 St-Timothé. 41-3

GARDE - MALADE — Vous trouverez une garde-malade avec références de médecin, recommandations des dames. S'adresser au No. 168 rue St-Dominique. 41-3

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, No 1544, rue Notre-Dame, vis-à-vis l'Hôtel-de-Ville, mains d'œuvre de toutes sortes fournies.
Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi, le bureau ferme à trois heures p.m. — URBAIN LA-

### SITUATIONS VACANTES

APPRENTI BARBIER. — On demande un apprenti barbier ayant 1 à 2 ans d'expérience au No 2172 Notre-Dame. 42-3

APPRENTIE MODISTE.— On demande une apprentie modiste de chapeaux. S'adresser à M. L. Campeau. 514 ave Mont-Royal. 41-3

BOULANGERIE.— On demande à louer une boulangerie avec logement, à la campagne préféré. S'adresser 1839 St-Dominique, Parc Mile-End. 40-3

BARBIER.—Un bon barbier trouvera de l'emploi au No 1986 St-Jacques, St-Henri. 42-3

CUISINIER.— On demande au No 601 St-Jacques, un cuisinier de troisième classe pour légumes. Queen's Hôtel. 42-3

COUTURIER.— On demande un bon couturier. B. A. Leprohon & Cie., marchands-tailleurs. 1687 Notre-Dame. 42-3

CUISINIERE. — On demande une bonne cuisinière. S'adresser avec références, au No. 996 Dorchester. 40-3

COUTURIERE.— On demande une couturière, ainsi qu'une apprentie, ayant un peu d'expérience. S'adresser chez Lanctôt & Cadotte, 8 St-Laurent. 40-3

COUTURIER. — On demande un couturier et un apprenti - tailleur immédiatement. S'adresser à Arthur Barck, marchand-tailleur. 351 Rachel. 41-3

FILLE.—On demande une fille de chambre, 836 Sherbrooke. 42-3

FILLE.— On demande des filles capables pour coudre dans les robes et des jeunes filles. S'adresser 2296 Ste-Catherine. 40-3

FILLES.—On demande des remonteuses dans le tricot, au pouvoir. S'adresser au No 310D Rachel. 40-3

FERBLANTIERS - COUVREURS. — On demande des ferblantiers - couvreurs, au No. 78A Inspecteurs 40-3

FORGERON — On demande un forgeron dans les outils de tailleurs de pierre à Villeray, rue St-Hubert, près de l'église. Jos. Taillefer, forgeron. 41-3

GARÇON — On demande un garçon d'office d'une quinzaine d'années, parlant les deux langues. Grand avantage pour celui qui désire avancer. Références. S'adresser à E. K. "La Patrie." 41-3

HOMMES. — On demande des hommes recommandables — $60 par mois et les dépenses $2.50 par jour à des hommes recommandables dans chaque localité, pour introduire nos marchandises; fixer des pancartes sur les arbres, clôtures, le long des routes et tous les endroits en vue; Ecrivez immédiatement pour renseignements. The Empire Medecine Co., London, Ont. 296-ino

JEUNE COMPAGNON.— On demande un jeune compagnon couturier. Bons gages. Ouvrage à l'année. S'adresser à 280 Ste-Catherine. 42-3

JEUNE HOMME.— On demande un jeune pour le soin d'un atelier. 219 St-André. 42-3

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme avec expérience, dans l'épicerie et connaissant bien le soin des chevaux. Références exigées. 3571 rue Notre-Dame. 41-3

JEUNE SERVANTE. — On demande une jeune servante au No. 137 Cherrier. 40-3

JARDINIER.— On demande un ouvrier jardinier intelligent. S'adresser à Mme Oudart, en bas de la cité de Montréal, au chemin de Lachine. 39-6

JARDINIER — On demande un jardinier intelligent. S'adresser Mme Oudart, Montréal Ouest. 37-6

MENUISIERS.— On demande des menuisiers et un jeune homme pour prendre soin d'un cheval au No 419 St-André. Z. Beauchamp. 42-6

MODISTES.—On demande immédiatement des modistes de robes compétentes pour faire du bon ouvrage. Se présenter à 4215 rue Ste-Catherine, Westmount. 38-6

MENUISIERS.—On demande des menuisiers au No 167 rue Coursol, Ste-Cunégonde. 42-3

OUVRIERS, GARCONS.— On demande des ouvriers à $4.00 par semaine et aussi des garçons forts, $3.50 par semaine, ouvrage permanent, travail supplémentaire le soir, et gages de surplus. S'adresser au No 178 rue Common. 40-3

OUVRIERS, PEINTRES. — On demande des bons ouvriers et des peintres au No 641 rue St-Laurent. 40-3

ON DEMANDE.— Un jeune homme comme vendeur, pour un magasin de chapeaux, un qui est expérimenté serait préféré. S'adresser au No 219 rue St-Laurent. 42-3

ON DEMANDE.—Des hommes pour carboner les lampes à arc (arc lamp trimers), ainsi que des hommes pour travailler au service des lignes et poteaux. S'adresser chambre 48, édifice des Chars urbains. Co. Place d'Armes et Craig St. 42-3

ON DEMANDE.— Un marchand désirerait un homme pour arranger les machines, le soir, un qui est accoutumé à ce travail serait préféré. S'adresser au No 458 rue St-Dominique. 42-3

ON DEMANDE.— Des ouvriers pour travailler dans les gilets, pantalons et vestes. Travail permanent à de bonnes mains. Des ouvriers de première classe seulement seront reçus. H. Vineberg & Co., 4 rue St-George, coin de la ruelle des Fortifications, près de la rue Craig. 42-3

ON DEMANDE des agents pour prendre des commandes pour les arbres fruitiers et d'ornement de Hardy. Bon salaire. Ouvrage permanent. Nous avons le plus bel assortiment au Canada. Les arbres sont faciles à vendre et le salaire considérable. Adressez-vous MAINTENANT. — "PELHAM NURSERY COMPANY," Toronto, Ont. 1-m-s-ino

ON DEMANDE de mauvais copistes payés 10c de l'heure pour écrire chez eux des lettres de témoignages. Envoyez 10 centins (en argent) pour échantillon et informations. Maritime A. Co., Moncton, N.-B. 7-13. 1-m-s.

PLOMBIERS - COUVREURS — On demande des plombiers - couvreurs, aussi des apprentis. S'adresser chez P. Leclerc, Fils, No. 1078 rue Saint-Laurent. 41-3

### SITUATIONS VACANTES

PEINTRES — On demande 15 bons peintres. S'adresser entre 7 et 8 heures ce soir au No. 513 avenue Laval N. Lefebvre. 41-3

POSEUSES D'EMPEIGNES. — On demande deux bones poseuses d'empeignes pour chaussures, et une bonne fille de table. 611 Beaudry. 40-3

PERSONNES.— On demande des personnes pour faire des coats, pantalons et vestes. M. B. McNamara, 684 St-Laurent. 40-3

PEINTRES.— On demande des peintres L. Ponton, 325 rue Notre-Dame, Hochelaga. 41-3

PLOMBIERS - COUVREURS. — On demande des plombiers - couvreurs, aussi des apprentis. S'adresser chez P. Leclerc, Fils, No. 1078 rue Saint-Laurent. 41-3

SERVANTE.— On demande une servante pour une petite famille paisible, pas de lavage, au No 1244 St-Denis. 42-3

SERVANTE.— On demande une servante générale au No 240 St-Hubert. 42-3

SERVANTE.—On demande une servante dans une famille de 4 personnes, pas de lavage ni repassage. 50 Carré St-Louis. 42-3

SERVANTE.— On demande une servante générale, pour une petite famille. S'adresser au No 244 rue Sherbrooke. 42-3

SERVANTE.— On demande une servante générale au No 73 rue St-Hubert, pour deux personnes, sans lavage. 42-3

SERVANTE.—On demande une servante au No 210 St-André. 42-3

SERVANTE. — On demande une servante au No 205 rue Maisonneuve, pas de lavage, références exigés. 41-3

SERVANTE — On demande une servante au No. 85 St-Christophe. 41-3

SERVANTE — On demande une servante. S'adresser 194 rue des Inspecteurs caféMoineau. $10 par mois. 41-3

SERVANTE — On demande immédiatement une servante générale, références exigées. S'adresser au No. 685 rue Saint-Denis. 41-3

UN PROFESSEUR aurait l'avantage de faire des bons gages en enseignant le piano et tout autre instrument. Pour informations, adressez-vous à M. E. Parent, Ville-Marie, Qué. 42-3

### A LOUER

A LOUER OU A VENDRE. — Un piano New-York, $4 par mois. Pour informations, s'adresser à C. C. Holland, 2411 rue Ste-Catherine.

A LOUER — Magnifiques flats, sur l'avenue Mont-Royal, visi-à-vis l'église des Pères du St-Sacrement, 8 et 9 pièces chauffage à l'eau chaude; lumière électrique et gaz. S'adresser à Langlois & Beaudry, 59 rue St-Jacques, ou au No. 385 Mont-Royal. 41-3

A LOUER.—A VENDRE. — Un piano New-York, $4 par mois. Pour informations, s'adresser à C. C. Holland, 2411 rue Ste-Catherine.

A LOUER un étage vaste d'environ 7,000 pieds de plancher; 4e étage d'une maison faisant front sur les rues St-Laurent et St-Charles-Borromée, entre Lagauchetière et Dorchester. Bonne lumière, ascenseur pour marchandises; entrée spacieuse. Loyer $500. A. Brunet, No 58 rue St-Jacques. 302-jno.

A LOUER — Boulangerie attenante à un magasin, logement, grande cour, écuries, remises. Voir 1208 rue St-Laurent. S'adresser à L. Demers, 153 rue Rachel. 37-6

BUREAUX A LOUER, 7 Place d'Armes Bâtisse de la Banque Provinciale, s'adresser à l'Alliance Nationale, 7 Place d'Armes. 4-7-9-11-14

ETAGE. — A louer un étage de 9,000 pieds de plancher avec ou sans pouvoir. S'adresser à 41 rue Bonsecours. 42-6

ECURIE, A louer, deux places d'écurie à louer No 300 St-Denis, hangar à voiture, grand grenier à foin. 41-3

HAUTS. —A louer, deux magnifiques hauts, 4 chambres chacun, à $6.00. No 173 avenue Duluth. S'adresser sur les lieux, ou 95 rue Desjardins, Maisonneuve. 42-3

LOGEMENT.— A louer logement, rue Coursol, 83½, logement du haut, huit appartements très propres, bain et w. c., aussi écurie, loyer réduit. S'adresser à 85 Coursol. 40-3

LOGEMENTS.— A louer, deux logements avec balcon. S'adresser au No 468 rue St-Timothée. 42-3

LOGEMENTS A louer, 2 logements de 8 appartements, loyer $4.50 par mois S'adresser au No. 16 rue Plessis. 40-3

MAISONS A LOUER.— En arrière du No 177b rue Montcalm, près Ste-Catherine, trois appartements, $5.00 par mois. S'adresser à 177a Montcalm. 42-3

MAGASIN. — A louer, à Maisonneuve, un magasin de 60 pieds de profondeur, pour épicerie ou tout autre commerce, au No 42 rue Desjardins, près de la rue Ste-Catherine, Maisonneuve. 41-3

MAGASIN A LOUER — St-Henri, coin St-Jacques et St-Philippe, avec fixtures pour épicerie. Logement, cave en ciment Ecurie, cour couverte. S'adresser 2006 St-Jacques. 41-3

MAISON à louer rue Plessis, No. 383, près de l'église et des écoles, 6 appartements $8 par moi. S'adresser à l'adresse ci-haut. 41-3

MAGASIN.—A louer, un magasin et logement, coin des rues St-Denis et Laurier, chauffé à l'eau chaude. S'adresser sur les lieux. 40-3

MAGASIN — A louer, petit magasin, avec fixtures, glacières etc. Logement au-dessus, cour seule, 1066 rue Notre-Dame, près le Près Sohmer, convenable pour épicerie, loyer $8. S'adresser au No. 1070 Notre-Dame. 40-3

MAISONS A LOUER.— Nos 616A et 632 Sanguinet, 5 appartements, cour seule, bain, w. c., logements modernes. S'adresser à 432 St-Laurent. 40-3

MAISON A LOUER.— Plusieurs logements, grands et petits, rue Cadieux, St-Norbert, Avenue de l'Hôtel de Ville, Sanguinet. Logements avec cave, magasin, coin Cadieux et St-Norbert, parfait ordre. Prix modéré. Aussi ménage à vendre. On demande aussi des menuisiers. 56 St-Norbert, ou 562 Sanguinet. 39-6

### CHAMBRES A LOUER

A LOUER — Chambres meublées, sur le devant, endroit central, gaz, propres pour couple marié ou messieurs, ménage léger de la maison si on le désire. 756, rue Palace. coin Beaver Hall Hill, ave et Palace ave. 37-6

CHAMBRES.— 1867½ Notre-Dame, déménagera 1er mai à 1944 où 24 chambres seront à louer et de convenables pour médecins. 1867½ Notre-Dame. 42-3

CHAMBRE à louer, avec ou sans pension si on l'exige au No. 421 A Saint-Laurent, coin Sherbrooke. 41-3

CHAMBRES. — A louer chambres simples ou doubles sur étage du bain. famille pas d'enfants, pas de déménagement 97 St-Denis. 41-3

CHAMBRE.—A louer sur le premier plancher, une grande chambre pour deux messieurs amis, avec pension si désiré. 436 St-André. 40-3

CHAMBRE.— A louer, No 126 Champ de Mars, une chambre pour monsieur. Lumière Auer, pas d'enfants, pas de piano. 38-6

CHAMBRES ET PENSION. — Plusieurs belles grandes chambres à louer avec ou sans pension. Pension de table, 8 repas pour une piastre ou bien 21 repas pour $2.50. S'adresser 100 à 106 Saint-Laurent. 38-6

### A VENDRE

A VENDRE poêle à gaz, sideboard, bureau, osiers, lit - corniche, sofa - lit, velours, carrosse de bébé, table extension, bon marché. S'adresser dimanche après-midi ou le soir après 7 heures. No 200 Montana. 41-3

### A VENDRE

A VENDRE.—Un piano Broadwood Grand. Cet instrument a été parfaitement réparé, et il est maintenant garanti devoir donner parfaite satisfaction. Coût original, $1,300. Notre prix pour un acheteur immédiat, $125, payables $10 comptant et $5 par mois. Cet instrument est l'un de notre vente d'altération. Ouvert le soir. Layton Bros., 144 rue Peel, Square Dominion. 42-1

A VENDRE.— Un piano droit, 7 1-3 octaves, 3 pédales, très bonne manufacture de New-York, belle caisse, son élégant, n'a pas été en usage durant un an. $60 comptant. Chance unique dans la vie. S'adresser au No 289 rue Cadieux. 42-3

A VENDRE.— DANS LA 5e VENTE annuelle d'écoulement, chez Leach, 2440 rue Ste-Catherine, est un beau piano carré "Berry", de Boston, 7 1-3 octaves, pieds sculptés, prix de vente, $75 comptant, valant le double. Autres bargains dans les pianos droits Morris, Steinway, Heintzman, Evans Bros., et autres. Nouveaux pianos droits, à bon marché ou $7 par mois. On échange. Ouvert le soir. 42-1

A VENDRE.— Table à diner, canapé, fauteuils et autres meubles; lampes pour la lumière électrique. Bon marché; 5 Montée des Zouaves. 42-3

A VENDRE OU A LOUER.— Très belle maison sur l'île Bellevue, tout en face de Ste-Anne, toute meublée, l'eau à la maison, chambre de bain, 9 chambres à coucher, salons doubles, sous-sol, beau jardin, remise pour canots, buanderie. L'une des plus belles résidences d'été près Montréal. Elle a coûté $18,000 au propriétaire. Prix de vente maintenant, $7,000. On l'échangerait pour une propriété à la ville. Plus amples informations, C. C. Holland, 2411 rue Ste-Catherine.

A VENDRE.—10 tombereaux et 6 express. Edm. Clavel, No 479 rue St-Louis, Mile-End 40-3

A VENDRE — Express avec et sans top, jobbing express, charrettes, buggys de toutes sortes, neufs et de seconde-mains. 85 St-Maurice. 37-1m

A VENDRE.— On veau à deux têtes — Pour informations s'adresser à M. Arsène Malenfant, Notre-Dame du Lac, Co. Témiscouata, P.Q. 31-12

A VENDRE — Un char de chevaux choisis consistant en chevaux pesants, chevaux d'express et de voiture et aussi chevaux rapides en vente au No 750½ rue Craig, ou au No 12 carré Victoria. Latour et Charbonneau. 41-3

AMEUBLEMENT. — A vendre, set de salon, side-board, chaises "Morris", sofa, cadres, miroirs dorés, tables de fantaisie, gazeliers, rideaux, poêles, portières, set de vaisselle, verreries, poêle à gaz, de cuisine, fournaise. 769 St-Denis. 40-3

AMEUBLEMENT — A vendre, ameublement comprenant un magnifique piano le tout ou séparément au No 387 Dorchester. 41-3

BOUTIQUE DE BARBIER à vendre, pour cause de santé, la plus grosse clientèle de St-Jérôme, avec stand en merisier rouge, contenant 7 miroirs et 3 chaises patentes. Bon marché à un prompt acheteur. S'adresser à os Bessette, St-Jérôme, Qué. 42-3

BLANC de Cérus à vendre aux jobbeurs 150 quarts de blanc de cérus, le tout à grand sacrifice, No 975 rue Ste-Catherine. 41-3

CLOS.— A vendre un clos de bois et charbon, avec une bonne clientèle, conditions faciles. S'adresser à 178 Panet. 42-6

CARROSSE, LANDEAU.— A vendre, un carrosse landeau, et une charrette pour laitier, ou boucher, bon marché. S'adresser à 245 rue Cadieux. 42-6

COMPTOIR AUVENT.—A vendre deux comptoirs, un auvent, 17½ pieds 12 lumières électriques, avec abat-jour, 560 rue Notre-Dame, Maisonneuve. 41-3

CARROSSE — Bon carrosse de bébé, à vendre $4 et aussi bon tricicle de fillette de 5 à 12 ans, $2. S'adresser au No 96 St-Dominique. 41-3

CLIENTELE française de photographie, avec excellent atelier et matériel à céder. Conditions faciles. S'adresser Bell Studio, Pacific Avenue, Winnipeg. 40-9

CARROSSE.— A vendre un carrosse mi-cadeau, presque neuf, très bon marché. S'adresser au No 230 rue St-Charles-Borromée, dans la cour. 40-3

EXPRESS - BUGGY — A vendre un bon express et un buggy couvert, 1 siège, bon marché. S'adresser au No 1103 Ste-Catherine. 41-3

EXPRESS.—A vendre, trois express neufs de première classe, pouvant servir aux bouchers ou aux épiciers, vendra à bonnes conditions. 157 Lagauchetière. 40-3

EXPRESSE.— A vendre une bonne expresse de boucher ou d'épicier, avec un bon harnais. S'adresser 856 Sanguinet. 40-3

FIXTURES.— A vendre, fixtures pour magasin, deux showcase, une balance et un couteau à tabac, bon marché, 655 rue Ste-Catherine. 41-3

FERME A VENDRE, à Farnham Centre, Qué. (50 milles à l'est de Montréal), contenant 100 acres, maison en brique à deux étages, deux granges, une bonne érablière. A deux minutes de marche de la Combination Butter & Cheese Factory, à 1¼ mille de la station du C.P.R. Conditions faciles. On peut la voir en tout temps. S'adreser à John Watt, 45 rue Saunders, Allston, Mass. 40-17

FIXTURES.— A vendre fixtures pour magasin, comptoir, bocaux en vitre, fontaine, blind. S'adresser au No 851 rue St-Denis. 40-3

GLACIERE, FOURNAISE. — A vendre, une glacière de famille, 4½ pieds, une fournaise "Grand-Universal" aussi un comptoir, No 1040 rue Ste-Catherine. 41-3

LITS—Joli lit en fer pour jeune enfant bon marché; voiture d'enfant valant $25 pour $5; beau poêle de cuisine, lit en bois, avec sommier pour $4. S'adresser 158 rue Hutchison. 12-14-15-17-19-21

LITS.—A vendre lits de plume renouvelés à la vapeur, réparations de matelas, une spécialité. A. Brunelle & Cie., 1364 rue Ontario. 40-3

LIT — A vendre, lit - meuble en chêne, servant aussi de bibliothèque, tout neuf, à très bas prix. 354 rue St-Hubert. 41-3

MAISON — Jolie maison à vendre, au No. 640 rue Beaudry avec jardin. S'adresser à l'adresse ci-haut. 41-3

MAGASIN. — A vendre, magasin de tabac, bonbons, salle à diner, établi depuis 15 ans; bonne clientèle, seul dans le quartier, pour cause de départ. 725 rue Notre-Dame, Maisonneuve. 41-3

MEUBLES.—A vendre portières, tables, sideboard en chêne, set de chambre en noyer noir, couchette en fer, bureau, rideaux, chaises, 406 St-Hubert. 40-3

MAISON.—A vendre, à L'Assomption, une maison en pierre, à trois étages, avec un grand jardin, près de la rivière. S'adresser au Révérend F. Dorval, prêtre, couvent de la Providence. 40-3

POELE A GAZOLINE.— A vendre poêle à gasoline, gazoline, etc. Gros et détail. P. Gadbois & Cie., 1815 Ste-Catherine. Tel. Bell E. 913. Marchands, 754. 14-16-18

PIANO.—A vendre, grand piano droit de manufacture célèbre, trois pédales, 3 cordes. 7 1-3 octaves, du dernier modèle; nous ne craignons pas de vous le faire examiner; $55 comptant. 288 rue St-Dominique. 42-3

ROULEAUX de caoutchouc pour tordeur à vendre, aussi réparage fait parfaitement chez vous. Envoyez votre adresse à John Stapleton, 151 rue St - Urbain. 37-6

POUR PUNAISES, ETC. — A vendre la fameuse préparation de Nathan, pour exterminer les coquerelles, rats et souris. Cette préparation est en boîtes de 25 cts 50 cts et $1.00. Nous vous rembourserons votre argent si elle ne nettoie pas votre maison, 71 rue St-Laurent. 9-11-12-14-16-18

RESTAURANT — A vendre, un restaurant, coin de rues, bon centre, grosse clientèle, cause de vente, maladie. S'adresser au No 843 Ste-Catherine. 7-9-12

ROBE, CHALE, GILET. — A vendre, robe, châle et gilet de baptême en cachemire blanc, brodé à la main, en parfait ordre, servi que trois fois, au No 394 rue Ste-Catherine. 41-3

SHOW-CASE, CHAISE. — A vendre des show-case à vitres rondes, ainsi qu'une chaise de barbier. S'adresser au No 718 rue St-Laurent. 40-3

SAFE A COMBINAISON à vendre. S'adresser à J. A. Quintal, notaire, 58 St-Jacques. 42-3

STOCK D'EPICERIE.— A vendre un stock d'épicerie re premier ordre, avec l'avantage du magasin. S'adresser au No 1646 rue Ontario. 42-3

VOITURE — Couverte à deux sièges, à vendre à sacrifice. S'adresser à Saint-Henri, 2096 rue St-Jacques. 41-3

VOITURES.— A vendre express couverts et non couverts, Victorias, neufs et de seconde main. S'adresser à Jos Halpin, 378-381 Visitation. 40-3

VOITURE DE FAMILLE. — A vendre, une voiture de famille "Gladstone" presque neuve avec bandage en caoutchouc bon marché. S'adresser à 364 Lagauchetière. 37-6

VILLEGIATURE. — A vendre ou à louer, maisons d'été, terres de toutes dimensions à bas prix, près de jolis lacs et rivières. On trouvera aussi d'excellentes maisons de pension. Demandez circulaires. Le Maire, Ste-Adèle., P.Q. 19-40

### PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETE. —A vendre, une maison en pierre de taille, 368 Dorchester, trois étages, fournaise à eau chaude, 15 appartements, à sacrifice à un prompt acheteur. S'adresser à 1440 rue Notre-Dame. 42-6

PROPRIETE — A vendre, à St-Laurent Ile d'Orléans, propriété de 225 x 156 pieds comprenant grande maison avec vue sur le chemin et la rivière, hangar, grange, écurie, laiterie et grand jardin potager et fruitier à deux minutes de l'église et du quai. Bonne place pour hôtel. Propriétaire ayant besoin d'argent désire vendre immédiatement. Pour autres informations s'adresser à Melle Emma Mailloux, 87 rue Mance, Montréal. 41-3

PROPRIETE — A vendre une propriété coin DeMontigny et St-Denis, 267 St-Denis, bon pour club et commerce, 357 et 363 St-Denis, conditions pour convenir. S'adresser 365 rue St-Denis. 41-3

PROPRIETE.— A vendre ou à louer au Village Ahuntsic, Sault-au-Récollet, deux belles résidences, une ayant front sur le fleuve, l'autre 200 pieds du fleuve, grand terrain, arbres fruitiers, etc. A vendre à sacrifice. S'adresser à M. H. Brosseau et Cie., 13 Côte St-Lambert. 40-3

PROPRIETE. — A vendre, No. 364 Lagauchetière, résidence princière, 2 minutes de marche de la gare Viger, contenant vingt appartements, terrain 110 x 110, convenable pour hopital privé ou club. S'adresser sur les lieux. 37-6

PROPRIETE. — A vendre, une propriété en bois et brique, 103 à 109 Desery, 7 logements avec grand magasin; conditions faciles, 1440 Notre-Dame. 37-6

PROPRIETE. — A vendre, une propriété en brique solide, 600, avenue Papineau, terrain 16,000 pieds à sacrifice à un prompt acheteur, 1440 rue Notre-Dame. 37-6

### ON DEMANDE A ACHETER

DIVERS.On désire acheter un ou deux bons matelas, un poêle de cuisine et poêle à huile ou gazoline. 144 rue Amherst. 39-3

BLOCS — On demande à acheter des blocs et des racs de boucher. S'adresser 298 Roy. 40-3

### DIVERS

SECRET DE L'ADDITION RAPIDE, nouvelle méthode, apprise dans 3 minutes, seulement 10 centins, par lettre. Standard Pulp Co., 23 Cherrier, Montréal. 42-6

DIVERS.— Une grande manufacture désire entrer en négociations avec un capitaliste ou une succession, pour l'érection d'une manufacture à louer pour un nombre d'années, la rente doit être basée sur le pourcentage du coût de la manufacture. S'adresser à L P. D., la "Patrie". 42-3

FEMME DE JOURNEE.— On trouvera une bonne femme de journée, au No 18 ruelle Rivard. 42-3

CHAMBRE.—Un couple, pas d'enfant, désirerait louer une chambre à une personne tranquille, qui travaille en dehors. 1595 DeMontigny. 42-3

GRANDE VENTE A SACRIFICE de voitures, comprenant Rockaway, Victoria buggys, express, charrettes, sleighs; aussi l'outillage, les matériaux contenus dans la manufacture F. Mercier, carrossier. No 1444 Notre-Dame. 31-26

LAVAGE — On demande des lavages de famille au No 677 Wolfe, 3e étage, passage de cour. Prix modéré. 40-3

REMERCIEMENTS à st-Joseph pour faveur obtenue avec promesse de publier 41-3

DIVORCES légalement et rapidement obtenus. Références aux Banques et aux avocats éminents de Montréal, Western Law Association, P.O. Boite 76 Omaha, Nebr 21 mars 1m

### PERDUS

POELE.— Bon gros range en bon ordre, bon marché, 120 rue Beaudoin, Saint-Henri. 42-3

PERDU.—Chapelet en nacre de perles monté en argent, sur le dos de la croix, gravé: Mme L. J. A. Miller, Montréal. Prière de remettre au No 1795 Ste-Catherine. Récompense. 40-3


## AU COMMERCE

**Bardeaux ! Bardeaux !**

Nous offrons au commerce pour livraison immédiate 4,000,000 de bardeaux, cèdre, scié de 16 pouces, classés "2ième clears" suivant le Standard Américain Co stock devra être liquidé d'hui à 30 jours pour faire place à d'autre. Avis aux intéressés. Pour prix et plus amples détails, adressez,

GEO. ST-PIERRE & CO.,
Fraserville, P.Q. 21-36

VENTES AUX RESIDENCES PRIVEES
Durant Avril

Nous avons enregistré plusieurs ventes importantes pour le mois d'Avril, et notre liste se remplit rapidement. Nous demanderions un prompt avis de la part de ceux qui ont l'intention de nous honoré de leur clientèle.

ATTENTION STRICTEMENT PERSONNELLE
CORRESPONDANCE ETABLIE.

Prix modérés. Prompts retour.

Les meilleurs resultats possibles

Le meilleur médium en ville pour disposer de son ameublement et de ses marchandises en général, c'est notre vente hebdomadaire régulière.

Demenagez-vous ?
Faites-nous demander
KING'S CARTAGE & STORAGE
380 rue St-Jacques.
Téléphone Main 868.

Timbres américains à vendre au bureau de "La Patrie".

## Beau, un peu moins frais

Toronto, 14.—Vent frais du nord-ouest, temps beau.
Mardi, vent modéré, beau temps, température un peu plus élevée.

OBSERVATIONS

Le temps est maintenant beau, mais frais dans tout le Canada. Il semble probable que la température va s'élever lentement dans tout le pays, excepté les provinces maritimes.
Températures maxima et minima.— Calgary, 24.24 ; Winnipeg, 42.30 ; Parry Sound, 30.24 ; Toronto, 34.32 ; Ottawa, 32.30 ; Montréal, 34.32 ; Québec, 34.32 ; Pointe-au-Père, 36.26.

### A LIRE

Aujourd'hui et tous les jours nous recommandons spécialement à l'attention de nos lecteurs nos colonnes de Petites Annonces.

Jeunes et vieux, patrons et employés, dames et messieurs y trouveront toujours de l'intérêt à lire les mille et mille offres, demandes et occasions d'affaires, etc, dont plusieurs aimeront à profiter.

### PERSONNEL

M. et Mme Alfred Boivin, de Québec, sont de passage en cette ville et logent au Riendeau.

—M. F. C. Parker, représentant de la White Rock Mineral Spring Co., Waukesha, Wisc., est en ville et l'hôte de M. F. X. St-Charles & Cie., agents généraux pour la Puissance pour cette célèbre eau minérale. Durant son séjour au Canada, M. Parker visitera les principales villes ou des sous-agences ont été établies : Toronto, Ottawa, Québec, St-Jean, N.B., et Halifax, où cette eau minérale est maintenant en grande faveur.

## COMMISSION DU PORT

### Très importante assemblée ce matin—Le contrat Webber approuvé par l'hon. M. Tarte sera signé—La ville et la Commission aux prises.

Très longue mais très intéressante séance de la commission du port, ce matin, sous la présidence de l'hon. sénateur Mackay. Etaient presents. Son Honneur le maire Cochrane, MM. L. E. Geoffrion, A. Racine, E. H. Lemay, J. Torrance, R. Reford, J. Crathern, R. Bickerdike, W. Kennedy et le secrétaire Seath. Vinrent plus tard MM. Victor et Aimé Geoffrion et M. Webber. —

Le secrétaire lit les minutes, puis passe aux lettres reçues qui sont nombreuses. D'abord, une lettre du sous-ministre des pêcheries, demandant que le sémaphore du Cap-Santé soit transporté à St-Augustin, où il est plus nécessaire.

C'est ensuite le comité des améliorations du port recommandant que le Dominion Coal Company ait sur les quais, 400 pieds additionnels de terrain, moyennant un loyer annuel de $1000 seulement, à condition que, aussitôt le nouveau quai terminé, la compagnie devra consentir à prendre là ses 400 pieds de terrain et moyennant, cette fois, $2000 de loyer annuel.

La nouvelle ligne de steamers Gaspé, demande une réduction dans les taux de quaiage. Référé au comité des finances.

Le maître du port écrit à la commission pour lui demander la permission d'établir des département de fret sur la rue des Commissaires. Le maire fait remarquer que la rue des Commissaires appartenant à la ville, la commission n'a pas le droit d'accorder cette permission. La question est remise à plus tard.

La compagnie Elder-Dempster demande de l'espace additionnel, au préjudice de la compagnie Franco-Canadienne. La question sera décidée par le maitre du port.

Le secrétaire donne lecture du règlement qui confirme l'irresponsabilité des commissaires dans le cas de dommages causés à ce qui séjourne plus de quatre jours sur les quais, sans avis des compagnies intéressées. M. Reford est mécontent.

Suit une lettre de M. Gobeil, sous-ministre des travaux publics, approuvant les plans de M. Weber pour l'élévateur à grains. Il est dit au cours de la lettre de l'hon. M. Tarte, annexée à celle du sous-ministre, que bien qu'une tour d'eau suffise, que lui (M. Tarte a demandé à M. Weber d'en construire une autre au besoin. M. Tarte a de plus demandé à M. Weber d'acheter tous les matériaux qu'il pourra, au Canada, surtout le ciment ; et M. Weber anrait assuré à l'honorable ministre des travaux publics, qu'il avait déjà pris des arrangements avec la Dominion Coal Company. Les ingénieurs du gouvernement ont approuvé les plans de M. Weber et M. Tarte est certain que l'élévateur donnera toute la satisfaction désirable.

Quant au projet de contrat soumis, il ne renferme pas d'autres détails que ceux que nous avons déjà donnés quant au prix, aux dimensions et aux conditions fournies par M. Weber. Le secrétaire a lu ce contrat et il a été proposé par M. A. Racine, secondé par M. Lemay, que le président et le secrétaire soient autorisés à signer le contrat de l'élévateur. Les seuls commissaires dissidents furent: MM. Reford, Torrance et Crathern.

Le secrétaire donne ensuite lecture des soumissions qui ont été envoyées pour le ciment et le sable, devant servir aux travaux du port, en 1902. M. Connelly, comme plus bas soumissionnaire, est accepté. Il a fourni la garantie sur chèque accepté, et s'engage à fournir 900 barils de ciment à 74 cents le baril de 375 livres, et tout le sable nécessaire à 74 cents la verge cube. Enfin, on soulève la question de la pose des rails sur la rue des Commissaires, par la Compagnie des Tramways de Montréal.

Ceci soulève une discussion qui se prolonge jusqu'à midi et demi. Les avocats de la Commission, MM. Geoffrion, disent que les commissaires peuvent prendre un bref d'injonction pour empêcher les travaux de se continuer sur la rue des Commissaires. Ils prétendent de plus que la rue des Commissaires appartient au gouvernement et que la ville n'a rien à voir en cette question, qu'elle n'avait pas le droit de promettre tel privilège à la compagnie des tramways. Son Honneur, le maire Cochrane, prétend, au contraire que la rue des Commissaires appartient à la ville, et que si la commission du port a construit la digue de pierre, c'est tout de même la ville qui paye, et que de plus, on obligea jadis la compagnie des tramways à construire une voie double sous le tunnel de la rue Berri, alors que personne ne songeait à s'opposer à ce que cette compagnie eut un circuit sur la rue des Commissaires. La compagnie devrait avoir le droit de se reprendre des $35,000 qu'elle a déboursés inutilement. M. Lemay propose que les avocats de la Commission soient autorisés à prendre un bref d'injonction, ou toute autre mesure qui aura pour but de faire cesser immédiatement, les travaux commencés à l'improviste, ce matin.

# LES NEGOCIATIONS DE PAIX

### Les chefs boers demandent l'usage du câble pour consulter M. Kruger et les délégués boers en Europe

Prétoria, 12. — M. Schalkburger, les généraux Louis Botha, Lucas, Meyer, Delarey et DeWet, et M. Steyn sont arrivés ici ce matin, venant de Klerksdorp.

Les délégués du Transvaal et de l'Orange ont voyagé sur des trains spéciaux.

LES MINISTRES EN CONFERENCE

Londres, 14. — La nouvelle de la présence à Prétoria des chefs de l'Orange et du Transvaal qui ont étudié à Klerksdorp les conditions de paix, a causé un regain d'optimisme considérable au sujet des possibilités de paix.

Les espoirs créées par la conférence de Prétoria ont été augmentés encore par les mouvements de M. Chamberlain, le secrétaire colonial, et d'autres ministres, et la preuve que d'importantes dépêches sont actuellement échangées entre Lord Kitchener et le gouvernement.

Une conférence des membres du cabinet a eu lieu à minuit chez M. Chamberlain. Ce dernier, M. Brodrick, le ministre de la guerre, sir Michael Hicks Beach, le ministre des Finances, et le duc de Devonshire, président du Conseil, étaient présents.

La conférence s'est terminée à 1 heure du matin et hier, M. Chamberlain et les fonctionnaires de son ministère étaient à leurs bureaux. Des messages ont été échangés entre eux et sir Michael Hicks Beach.

A une heure et demie hier après-midi, M. Chamberlain s'est rendu au palais de Buckingham et a passé deux heures en conférence avec le roi. Durant l'après-midi, des messagers du ministre des Affaires Etrangères ont porté des dépêches à Lord Salisbury qui, avec M. Balfour, se tenait à Hartfield House. Ces symptômes d'activité dominicale n'ont été supplémentés par aucune déclaration officielle ou authentique. La question la plus discutée jusqu'ici est de savoir si la paix modifiera les projets financiers du gouvernement qui doivent être soumis au parlement aujourd'hui.

Il semble n'y avoir aucun doute que les chefs boers ont communiqué à Kitchener le résultat de leurs délibérations. On essaiera, au parlement de connaitre ce que le gouvernement sait et quelles sont ses intentions.

On croit que les instructions données à Kitchener ne sont que conditionnelles.

La durée relativement courte des conférences de Klerksdorp semble indiquer que les chefs boers ont éprouvé peu de difficultés à s'accorder au sujet d'une base de négociations. Celles-ci devant se continuer à Prétoria où se trouvent Kitchener et Milner, les journaux du matin en concluent que les Boers sont prêts à formuler des propositions de paix.

D'après les dernières nouvelles de Bruxelles et de La Haye les délégués boers ne soulèveront pas d'opposition si des conditions honorables leur sont accordées.

CONFEDERATION SUD-AFRICAINE

Londres, 14. — L'une des plus intéressantes rumeurs de paix dit que les Boers seraient décidés à entrer dans l'empire britannique à titre d'associés juniors, à abandonner leur drapeau et à entrer dans une confédération sud-africaine avec drapeau spécial, Cour Suprême, et, virtuellement, uns constitution américaine."

LES DERNIERES VICTIMES

Londres, 14. — Malgré les négociations qui ont lieu en ce moment au sujet de la paix, la guerre continue plus acharnée que jamais, sur tous les points de l'Afrique du Sud. On a, en effet, reçu une liste de tués et de blessés dans des combats qui ont eu lieu sur trois points différents, le 8 et le 9 avril.

On continue, en vue de la campagne d'hiver, à faire tous les préparatifs nécessaires pour l'envoi sur le théâtre de la guerre de 20,000 hommes de nouvelles troupes. Le maréchal Roberts a passé l'inspection du premier contingent de Guards qui doit partir la semaine prochaine pour l'Afrique du Sud.

On dit qu'à la conférence de samedi, les ministres ont discuté sur une communication de Kitchener.

LES CONDITIOHS DES BOERS

Edinbourg, 14. — Le "News" dit cette ville, dont l'éditeur est en relations suivies avec M. Kruger, dit que les Boers sont prêts à accepter les conditions suivantes :

L'indépendance absolue ne sera pas une condition "sine qua non" si l'on arrive à une entente satisfaisante sur le gouvernement futur.

L'exil et la confiscation des biens seront abolis et les biens confisqués se-

Les dettes d'Etat contractées avant une indemnité pour le bétail et la propriété pris ou détruits par les Anglais.

Les dettes d'Gtat contractées avant et après les hostilités, jusqu'à la date de la proclamation d'annexion lancée par lord Roberts seront acceptées.

La question du langage sera l'objet d'une entente mutuelle.

Amnistie pour les rebelles du Cap.

Libération de tous les prisonniers politiques.

Délai à fixer pour le rapatriement de tous les prisonniers de guerre.

Les bons offices d'une ou de deux puissances amies acceptés pour surveiller l'exécution des conditions.

L'éditeur du "News" est M. Hector MacPherson, l'un des meilleurs journalistes d'Ecosse, qui a visité récemment la Hollande et a eu une interview avec le président Kruger.

# Le nouvel élévateur à Montréal

### M. Tarte en approuve les plans

(Spécial à "La Patrie")

Ottawa, 13 avril. — L'hon. M. Tarte, de retour de son voyage à New-York et à Buffalo a approuvé les plans pour la construction du nouvel élévateur d'après le contrat accordé par la commission du port de Montréal à la Steel Storage Elevator Company de Buffalo au prix de $606,000.

La capacité de cet élévateur est de 960,000 boisseaux, ou à proprement parler pratiquement d'un million de boisseaux. M. Weber s'est engagé par écrit à y ajouter une nouvelle tour marine pour $30,000 si on décide d'en construire une. L'élévateur devra être complété pour le 1er août 1903.

Le ministre s'est convaincu que cet élévateur sera l'un des plus beaux et des plus complets sur le continent, muni de toutes les améliorations modernes, et qu'il fera honneur au port de Montréal et au pays tout entier.

L'élévateur sera construit entre l'ancien quai des Allan et ce qu'on appelle le second quai des Allan et créera toute une révolution dans les affaires du port de Montréal. Les travaux devront commencer incessamment.

M. Tarte nous revient reposé et en excellente santé de son voyage. Dans cette dernière ville il a visité le port et y a pris des notes qui lui seront utiles pour les travaux du pays.

On est occupé dans le moment à des travaux considérables et entre autres choses on remplace les vieux brise-lames en bois par du béton.

Je crois que M. Tarte fera part à la Chambre, durant la présente session, de suggestions nouvelles touchant son important ministère.

## UNE BRUTE

### Sous l'influence de la boisson, Augustin Simard jette à la porte deux de ses enfants variolés et un bébé de 5 mois

### Et coupe le bras d'un constable déjà manchot

(Dépêche Spéciale)

Québec, 14. — Un forcené s'est rendu coupable, samedi soir, d'un double assaut d'une brutalité révoltante : Un nommé Augustin Simard, sous l'influence de la boisson, était en voie de faire maison nette, rue Dollard, lorsque le constable spécial de la localité, M. Gingras, est allé réclamer l'aide d'un sergent de ville pour le mettre à la raison. Simard, en l'apercevant, s'est armé d'une hache et lui a asséné sur le bras droit un coup tel, avec le talon de la hache, qu'il y a eu fracture près du coude. L'infortunée victime de cette brutalité était déjà manchot. On a dû lui amputer le bras gauche, il y a quelques années, à la suite d'un accident.

J'ai dit que le forcené était en voie de faire maison nette lorsqu'on l'a conduit au clou. Il avait déjà jeté à la porte trois de ses enfants, dont deux souffrant de la petite vérole et le troisième, un bébé âgé d'à peine cinq mois. Le bébé, exposé au froid comme il l'a été, se meurt actuellement de la bronchite. Le misérable a été désinfecté ce matin avant de comparaitre devant le magistrat de police.

## LE DOCTEUR MIGNAULT

### Le député de Yamaska frappé de paralysie

Yamaska, 14. — Le Dr R. M. S. Mignault, député du comté de Yamaska aux Communes, n'a pu se rendre à Ottawa, ce matin, pour remplir ses fonctions au Parlement. Il a été frappé de paralysie dans un bras, et il doit aujourd'hui suivre un traitement spécial. Son cas n'est pas considéré comme dangereux, à moins qu'il ne survienne des complications et que la paralysie fasse des progrès.

M. Joseph Charette, architecte au ministère des travaux publics, à Ottawa, est en ville.

## GREVE DES ELECTRICIENS

### 75 ouvriers abandonnent le travail

L'Union des Electriciéns de Montréal a ordonné une grève générale, ce matin. Le but de la grève est d'obtenir une augmentation de salaire. Environ 75 électriciens ont abandonné l'ouvrage sous la pression faite par le bureau de direction de l'Union.

Aux bureaux de la compagnie de Lachine et de la Montreal Light, Heat & Power Co., on nous dit que le service ne sera pas affecté par la grève qui vient d'éclater. Le comité des grévistes siège en permanence dans ses salles rue Université.

## M. EDWARD CREAN

### Décédé samedi soir à Québec

Nous regrettons d'apprendre la mort de M. Edward Crean, arrivée à Québec, samedi soir. Le défunt était bien connu du public voyageur ayant pendant de longues années conducteur à l'emploi du Grand Tronc. Il y a deux ans, il résigna sa position au service de la compagnie pour accepter la place d'agent d'immigration du gouvernement canadien pour la division est de la province de Québec, et il s'occupa de ses nouvelles fonctions avec tout le tact qu'on devait attendre d'un homme aussi populaire.

En novembre dernier, M. Crean eut une attaque de rhumatisme dont il ne devait pas se relever. Sa maladie alla toujours en augmentant et samedi dernier le détective McCaskill, son neveu, appelé en toute hâte à Québec, le trouva à l'extrémité. Il mourut un peu avant dix heures dans la soirée.

M. Creane était âgé de 68 ans et célibataire.

## MARIAGE

On annonce, pour le 23 avril courant le mariage de Mlle Estelle Beaugrand, fille de notre ancien directeur, avec M. Arthur Vaillancourt, fils de M. J. A. Vaillancourt, négociant, directeur de la Banque Hochelaga.

# La picote en chemin de fer

### Un picoté prend le train de Waterloo avec un certificat de son médecin

La variole arrive maintenant à Montréal en convoi spécial.

A Waterloo monta dans un train du Grand Tronc un individu dont la figure roséolée n'inspira aucune confiance au conducteur, M. H. Temple, celui-ci se permit un petit interrogatoire qui lui fit savoir que le voyageur de Waterloo avait été atteint de picote mais qu'il avait pris le train pour Montréal sur la recommandation du médecin de l'endroit qui lui avait en outre donné un certificat de convalescence, l'autorisant à prendre le train.

Le conducteur ne le prit pas sur ce ton. Il fit stopper son train à Saint-Henri, télégraphia aux autorités de Montréal et un médecin de l'hygiène se rendit en convoi spécial à Saint-Henri où lui fut confié le malade qu'on amena à Montréal. Les autorités s'intéresseront à ce médecin de Waterloo qui autorisent ainsi les picotés à voyager dans les trains.

# Phénomène Etrange

### Un ver se promène sous l'épiderme d'un enfant et se moque des médecins qui veulent l'enlever

(Correspondance spéciale)

Sherbrooke, 14. — On rapporte de North Barre, Vt., qu'un jeune enfant est affligé d'un curieux mal qui a attiré l'attention de tous les médecins de la localité. Sous la peau de l'enfant a apparu tout à coup un ver noir qui se déplace de plusieurs pouces chaque jour. L'enfant se plaint continuellement de douleurs qui lui sont causées par les morsures du ver. Quelquefois le ver apparait sous la peau du dos, et, en d'autres temps, son apparition a lieu ailleurs. Les médecins n'y comprennent rien. Récemment, l'enfant fut mis sous l'influence du chloroforme et un médecin se prépara à couper la peau pour faire sortir ce ver prodige. Mais lorsque le couteau vint en contact avec l'épiderme pour faire l'incision, le ver se renfrogna et disparut. C'est une énigme pour les médecins.

## LES TERRAINS DU PACIFIQUE

### Si l'on ne s'entend pas sur l'évaluation des terrains d'Hochelaga

### Le Pacifique ira peut-être es construire à la Cote St-Luc

Certains propriétaires de la Côte St-Luc, désireux de profiter de la lenteur des négociations entamées par la Compagnie du Pacifique Canadien à propos de l'évaluation de ses terrains d'Hochelaga, se proposent, parait-il, d'ouvrir au Pacifique, à d'exceptionnelles conditions, tout le terrain dont il aura besoin pour l'établissement de ses usines et de ses entrepôts. Ainsi la compagnie du Pacifique pourrait bien transporter ses ateliers en dehors d'Hochelaga si le Conseil ne décide rien, aujourd'hui, à propos de l'évaluation de ses propriétés. D'après M. Dunlop, évaluateur de la compagnie, la ville elle-même perd plus à ce retard qu'elle ne gagne. Pour le Pacifique, la question est d'une extrême importance.

La Compagnie a déjà payé de cinquante à soixante mille piastres de taxes de plus qu'elle aurait dû payer.

Cependant, si la ville est prête à faire une évaluation de $400,000 pour 20 ans, on ne réclamera pas les sommes payées par erreur. Si rien n'est décidé aujourd'hui, les travaux ne commenceront pas avant le mois de juillet.

## JUGEMENT IMPORTANT

### L'Ordre des Forestiers Indépendants condamné à payer

### Remarques séveres du juge Langelier

Le juge Langelier a rendu un jugement d'une très grande importance dans la cause de Dame Louise Dahmé contre la Cour Suprême de l'Ordre Indépendant des Forestiers. La demanderesse veuve de Joseph Rivet, réclamait des défendeurs la somme de $1,066.16 formée comme suit : $1,000 montant de l'assurance sur la vie de son mari, $50 pour frais funéraires et $16.16, balance due comme indemnité pendant la maladie.

L'Ordre des Forestiers contesta l'action alléguant entre autres choses que, lors de son décès Rivet était suspendu comme membre par défaut de payer ses honoraires et de plus que, d'après les règlements la demanderesse n'avait pas droit d'intenter son action avant d'avoir épuisé tous les moyens de recours pourvus par ces règlements.

La cour a trouvé que Rivet, lors de son décès était en règle avec la société, car bien que deux paiements eussent été faits après qu'il eut été déclaré suspendu, cette suspension ne pouvait pas avoir d'effet, vu qu'une indemnité pour la maladie était encore payable à ce membre et que la compensation devait s'appliquer, quant à l'article 213 des règlements exigeant un appel à toutes les juridictions de l'ordre avant le recours aux tribunaux la cour l'a déclaré illégale, comme ayant pour effet d'empêcher l'appel à un tribunal judiciaire, vu que le recours aux diverses juridictions de l'ordre pouvait entrainer un délai de quinze ans. Pour ces raisons, jugement a été rendu en faveur de la demanderesse.

L'hon. juge ne s'est pas montré très doux pour l'ordre, et a exprimé l'opinion qu'on avait traité ce pauvre membre malade d'une manière peu conforme à l'esprit qui doit animer une société où des membres se désignent sous le nom de "frères."

## M, W. E. DORAN

### Le nouveau commissaire du havre à Montréal

(Dépêche Spéciale)

Ottawa, 14. — M. W. E. Doran, est nommé commissaire du port de Montréal, en remplacement de feu M. Farrell.

M. W. E. Doran est un architecte de talent bien connu à Montréal. Il est président de la Société Irlandaise.

Le nouveau commissaire du port a été l'adversaire de M. Préfontaine comme candiuat à la mairie de Montréal.

## LE R. P. SCANLAN

Le R.P. Scanlan, de l'Ordre des Rédemptoristes, et curé de la paroisse Ste-Anne, est décédé, à 12.30 hrs., ce matin, à l'hôpital de l'Hôtel-Dieu.

## M. FRS. PAYETTE

### Il a succombé hier matin à l'âge de 72 ans

Ainsi que nous le laissions prévoir dans notre édition de samedi, M. François Payette n'a pu résister à la dangereuse maladie dont il était atteint, et il a rendu le dernier soupir aux petites heures du jour, dimanche matin.

Le défunt était un homme bien connu, universellement estimé ; il possédait la confiance de tout le monde.

D'une humeur toujours égale, plein de verve et d'esprit, il savait égayer la conversation et se faire des amis de tous ceux qu'il rencontrait. Bon et charitable, il se complaisit à rendre service, à aider de ses conseils et de sa bourse. C'était la loyauté même. Il sera longtemps regretté.

M. Payette était originaire de St-Sulpice. A 16 ans, il vint à Montréal tenter fortune. Les premières années furent très rudes. C'est à cette époque qu'il apprit le métier de menuisier qu'il exerça jusqu'à il y a quelques années. M. Payette a beaucoup voyagé. Il passa quelques années aux Etats-Unis et poussa une pointe jusqu'à Panama où il demeura quelques années.

A l'âge de 30 ans, il contracta un premier mariage. Il eut deux enfants. En secondes noces, il épousa Mme veuve J. B. Galipeau, née Elodie Cusson ; cette union date de onze ans.

De retour de ses voyages, M. Payette se fit entrepreneur-menuisier et se créa promptement une grande réputation dans le monde des affaires.

Le défunt laisse un nom respecté. Le souvenir de ses bonnes œuvres, de son grand cœur, de sa générosité, de sa loyauté et de son inaltérable bonté, restera longtemps vivace au milieu des siens et de ses nombreux amis qui ne peuvent se familiariser à l'idée que la mort a ravi à leur affection le beau et grand vieillard qu'ils voyaient si souvent et qu'ils entouraient de tant de respect.

Les funérailles auront lieu mercredi matin, à l'église de St-Louis de France. Le convoi funèbre quittera la demeure mortuaire à 7 heures et demie, rue Parc Lafontaine.

Nous prions la famille en deuil d'agréer l'expression de nos plus vives sympathies et de nos condoléances les plus sincères.

## EMOUVANT SAUVETAGE

### Deux pompiers arrachent une femme de sa maison en flammes

A 7.50 heures, ce matin, l'avertisseur No 82 appelait les pompiers au No 136, rue Plessis, où un incendie venait de se déclarer. En quelques instants, nos hommes étaient rendus à l'endroit désigné. Le feu originait d'un poêle qu'on avait surchauffé au second étage, et les flammes se répandait par toute la maison, avec une effroyable rapidité. Déjà tous les habitants de la maison incendiés étaient parvenus à sortir, et à sauver divers effets, quand tout à coup des cris éperdus d'épouvante vinrent frapper toutes les oreilles. Les appels au secours venaient du troisième étage, et l'on se souvint alors que la propriétaire de la maison n'était pas sortie. Les échelles furent élevées en un moment, et deux pompiers, MM. O. Blain et A. Asselin, du poste No 8, s'élancèrent à travers les flammes, brisèrent une fenêtre, prirent sur leurs épaules la pauvre femme qui se mourait de peur et déjà toute meurtrie de brûlures. Les deux hommes eurent bientôt descendu, et remis la malheureuse dans une voiture d'ambulance, qui la transporta à l'hôpital Notre-Dame. Au cours de cet émouvant et audacieux sauvetage, la foule des spectateurs devint silencieuse et tremblante à la vue de ces deux hommes qui risquaient leur vie pour arracher une victime à l'incendie, et quand enfin ils descendirent, ce fut une explosion d'enthousiasme qui s'en alla vers les deux braves.

La femme se nomme Catherine Oulerid et est âgée de 60 ans. Elle est dangereusement brûlée par tout le corps, et son état inspire des craintes aux médecins de l'hôpital.

Les dommages à l'établissement incendié s'élèvent à environ $500 et sont en partie couvertes par les assurances.

## NECROLOGIE

A 8½ heures, samedi matin, à l'institution des Sourdes-Muettes, rue St-Denis, est décédée Mme Marie Marguerite Sophie Turner, épouse de Charles Lebel, employé civil et ex-sous-officier aux Zouaves Pontificaux.

Cette mort cause de profonds regrets dans le cercle d'amis choisis que Mme Lebel avait groupé autour d'elle par le charme de ses rares et exquises qualités.

Femme chrétienne dans le sens le plus complet de ce mot, profondément dévouée à son mari et à ses amis, Mme Lebel a sans cesse donné les plus consolants exemples.

La regrettée défunte était la nièce de MM. John et Charles Pratt, deux anciens citoyens bien connus de Montréal.

Nous offrons à notre ami M. Lebel et à toute sa famille, l'expression de nos plus vives sympathies.

Les funérailles auront lieu à 8.30 a.m., à la chapelle des Sourdes-Muettes, 576 Berri.

# Les Crayons de "La Patrie"

**Nous invitons nos petits amis à ne pas oublier que la première grande distribution des crayons de "LA PATRIE" aura lieu jeudi matin, à 9 heures et demie.**

**Les écoliers qui demeurent en dehors de Montréal et qui ne peuvent se présenter personnellement aux bureaux de "LA PATRIE" sont priés de tenir compte de l'avis que nous leur avons donné à diverses reprises. Il leur est nécessaire de joindre à la série des six coupons la somme de 2 cts en timbres-poste pour frais d'expédition.**

**Nous avons reçu ce matin nombre de lettres contenant la série des coupons, mais non la somme de 2 cts exigée. Inutile de dire que ces lettres resteront sans réponse.**

**Une fois pour toutes, nous répétons que nous n'expédierons des crayons qu'aux garçons ou fillettes qui nous auront fait tenir, avec la série complète des coupons, la somme de 2 cts. C'est de rigueur, qu'on veuille bien ne pas l'oublier.**

**Aucune distribution ne sera faite à la campagne par nos agents.**

## M. ALBERT LUSSIER

### Il était plus mal ce matin

Ce matin, M. Albert Lussier est plus mal sans être encore en danger, mais la moindre complication est à redouter. Ce que le médecin craint le plus, c'est l'inflammation de la plaie causé par l'ablation de l'œil droit.

Voici, en substance, ce que le Dr Geoffrion a déclaré ce matin, à notre envoyé spécial.

### LA DISTRIBUTION DES PRIX AUX ELEVES DES ECOLES DU SOIR

La distribution des prix aux élèves des écoles du soir, n'aura pas lieu mardi, mais jeudi prochain, à 8 heures du soir, dans la salle académique de l'école Montcalm. Les élèves et leurs parents sont priés d'être présents.

## LA BOURSE

Le Pacifique est toujours avec le Steel le point de mire de tous les spéculateurs, et il y de quoi, car ce stock a fait ce matin 121½, soit près de cinq points plus haut qu'il avait clôturé samedi. Et sa course ne se ralentit pas, au contraire, elle semble être plus accentuée à mesure que le stock monte.

Le Steel a ouvert ce matin à 68 et à la clôture des cours de l'avant-midi, il marquait 72½. C'est un bond prodigieux que le Steel vient de faire là et ceux qui ont prétendu, il y a deux semaines qu'il monterait à 75, ne sont peut-être pas maintenant éloignés du moment où leur prophétie se réalisera.

Les Steel Bonds sont à 92, ce qui est assez significatif et le Preferred a atteint 96 pour clôturer à 95.

Le Coal s'est réveillé de sa léthargie ce matin, en ouvrant à 142 et en montant ensuite graduellement jusqu'à 145 où il s'est maintenu.

Les Pacific Rights sont à 4¾, c'est presque incroyable de voir quelle confiance ce chemin de fer inspire.

Le Richelieu se maintient bien entre 115 7-8 et 116 et est assez actif.

Le Power ne fluctue guère et ne descend pas plus bas que 101½ et ne monte pas plus haut que 102. Sa cote à la clôture à midi était de 101½.

Le Twin City est moins actif, mais se maintient bien à 120½-121. Ce stock semble être certain, c'est du moins ce que prétendaient une grande partie des habitués de la Bourse.

Au dernier moment, on nous téléphone pour nous prévenir que des nouvelles sensationnelles seront rendues publiques d'ici à demain et que le Steel et le Coal monteront encore. Il est impossible de contrôler la véracité de cette rumeur cet après-midi, mais nous la donnons toutefois sous toute réserve. Cependant il est facile de voir qu'il se brasse évidemment quelque chose.

Les cotes suivantes ont été spécialement câblées aujourd'hui à MM. L. J. Forget & Cie :

Grand Tronc, 1ère préf., 99¾ ; 2ème préf., 83 ; 3ième préf., 34½.
Pacific Canadien, 121 5-8.
Anaconda, 5 7-8.

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Can. Pac. — 225 à 120, 50 à 120½, 400 à 120¾, 950 à 121, 50 à 121¼, 100 à 121½, 300 à 121, 100 à 120 7-8, 95 à 120¾, 150 à 121½, 500 à 121, 16 à 120, 1300 à 120½, 200 à 120¼, 100 à 120 3-8, 75 à 120¾, 25 à 120 3-8, 125 à 120½, 10 à 121, 5 à 120, 525 à 120½, 25 à 120¾, 25 à 120 3-8, 100 à 120¼, 150 à 120 1-8.

Dom. Coal. Com.— 50 à 142, 100 à 144, 50 à 145, 250 à 144, 100 à 143, 100 à 142, 200 à 141, 400 à 141½, 300 à 142, 100 à 142½, 175 à 143, 300 à 144, 110 à 145, 225 à 145, 275 à 144¾, 50 à 143¾, 25 à 144½.

Dom. Steel Com.— 25 à 68, 25 à 68½, 75 à 69, 450 à 69½, 25 à 69¾, 600 à 69½, 1200 à 70, 50 à 70¼, 125 à 70½, 400 à 71, 250 à 71½, 400 à 71, 200 à 70½, 300 à 70¼, 500 à 71, 350 à 70¾, 300 à 71, 15 à 70, 10 à 70½, 750 à 71, 100 à 70 7-8, 375 à 70¾, 200 à 70½, 300 à 71, 395 à 70½, 25 à 70¾, 100 à 70½, 50 à 70 5-8, 250 à 70¾, 500 à 71, 100 à 71¼, 200 à 71½, 200 à 71¾, 500 à 72, 50 à 72¼, 50 à 72¾, 75 à 72½, 50 à 72½.

Mont Power.— 36 à 102, 25 à 101½, 25 à 102, 250 à 101¾, 50 à 101 5-8, 125 à 101½, 135 à 101½.

R. & Ont. Co.— 50 à 115½, 10 à 112, 20 à 116, 25 à 115 7-8.

Do Steel Prf.— 100 à 96, 100 à 95, 5 à 96, 85 à 95½, 110 à 95¾, 25 à 95½, 15 à 95¾, 25 à 94¾, 30 à 95.

Mchts Bk.— 15 à 148, 10 à 148.

No Star Co.— 100 à 25.

Tor. Ry.— 150 à 118¾, 25 à 118½.

Twin City.— 100 à 120½, 25 à 121, 25 à 120¾, 75 à 121, 275 à 120¼.

N. Scotia.— 100 à 100, 100 à 99, 50 à 99¾.

Mont St. Ry.— 25 à 269½, 6 à 271, 50 à 268½.

Dom. Cotton.— 100 à 50, 25 à 51, 10 à 50.

Do Steel Bds.— 1000 à 92, 4000 à 91 7-8, 16,000 à 92, 2000 à 92¼, 17,000 à 92, 44,000 à 92, 13,000 à 91¾.

VENTES DE L'APRES-MIDI

Pacific.— 325 à 120, 100 à 120¼, 25 à 120½, 50 à 120¼, 100 à 119 7-8, 25 à 119¾, 75 à 120, 120 à 120 1-8, 25 à 120¼, 200 à 120 1-8, 100 à 119½.

Toronto.— 50 à 118½.

Pacific Rgts. — 380 à 4 5-8, 100 à 4 5-8, 100 à 4 5-8.

Twin City.— 25 à 121.

Nova Scotia.— 50 à 99¾.

Power.— 25 à 101½, 25 à 102½, 25 à 101, 50 à 101.

Dom. Cott.— 25 à 63.

Dom. Coal.— 50 à 144, 25 à 144, 200 à 144.

Steel Bds. — 10,000 à 92, 20,000 à 92, 30,000 à 92, 20,000 à 92½, 4000 à 92¼, 7000 à 92¾.

Mont. Street.— 4 à 271, 20 à 269¾, 25 à 269½.

Steel — 50 à 74, 50 à 73¼, 250 à 73½, 50 à 73¼, 150 à 73, 125 à 73, 100 à 72¾, 200 à 72¾, 225 à 73, 100 à 72½, 50 à 72½, 100 à 72¼, 100 à 72, 100 à 71¾, 100 à 71¾, 200 à 72, 50 à 72½, 50 à 72, 50 à 72¼, 25 à 72¼, 100 à 72 3-8, 100 à 72½, 100 à 72½, 200 à 72¾, 100 à 72¾, 100 à 72¾, 125 à 72¾, 100 à 72¾, 75 à 72¾, 150 à 73, 25 à 72 7-8, 50 à 72¾, 50 à 73, 50 à 73, 100 à 72 7-8.

Steel Prf.— 50 à 95¼, 25 à 95¾.

VENTES DES VALEURS MINIERES

Dom. Cons. — 2000 à 6, 500 à 6½, 500 à 6¼, 500 à 6, 10000 à 6.

War Eagle. — 1500 à 11¼.

VENTES DE L'APRES-MIDI

Dom. Cons.—500 à 6.

# ENCORE UN SUICIDE

### Un citoyen de Westmount se fait sauter la cervelle devant son miroir

### Découragé d'avoir perdu sa position

Depuis quelque temps, les suicides et les tentatives de suicide se succèdent avec une rapidité alarmante ; on dirait vraiment qu'un vent de folie et de désespoir a passé par notre bonne ville de Montréal.

Cette fois, c'est encore à Westmount. Un nommé Bevendge, domicilié au No 454 avenue Argyle a été trouvé mort, ce matin, dans sa chambre, la tête fracassée d'une balle, et les doigts crispés sur un revolver encore chaud. Vers sept heures, la famille de M. Bevendge, inquiète de ne pas le voir descendre au déjeuner, se rendit à sa chambre à coucher. La porte n'était pas fermée à clef ; on entra et le spectacle qui s'offrit aux regards fit reculer tout le monde d'effroi et d'épouvante. Le malheureux était assis sur une chaise, la tête renversée en arrière, les cheveux souillés de sang, et la cervelle sortant d'un trou béant à la tempe. Dans la main droite, il y avait un revolver. En face du défunt était suspendue une glace. Le défunt a-t-il voulu, avant de faire le grand saut, remarquer si son visage pâlissait, ou voulait-il tout simplement bien constater l'endroit où l'arme se posait, afin de ne pas manquer le coup ?

On étendit le cadavre dans une chambre mortuaire, et le coroner McMahon fut immédiatement averti. Une enquête sera tenue à la demeure du défunt, cette après-midi, à 2 heures.

M. Bevendge était depuis longtemps l'agent au Canada d'une riche manufacture anglaise. Il y a environ un mois, il perdait cette position, et dès lors, fut pris de découragement.

Il laisse une femme et plusieurs enfants.

Si vous portez des bretelles "marque D." sans boucles, qui se rouillent, elles vous donneront le confort et elles seront durables. Elles sont garanties par les manufacturiers et sont vendues dans les meilleurs magasins. 27jno.

### NAISSANCE

FAILLE. — A St-Isidore, le 8 courant, la femme de M. Uclide Faille, une fille, Marie, Thérèse, Annette.
Parrain et marraine M. Clodomir Lemieux et Alphonsine Trudeau.

### MARIAGE

LADOUCEUR - CHARETTE — Ce matin à l'église St-Henri, M. Joé Ladouceur conduisait à l'autel Mademoiselle Marie Irène Charette.
L'heureux couple est parti pour voyage aux Etats-Unis. Riches et nombreux cadeaux.
Nos meilleurs souhaits les accompagnent. Pas de cartes.

### DECES

COGHLIN.— Au No 151 rue Université, le 13 avril, Lucy Ailsie Palin, fille de feu Richard Palin, de Chester, Angleterre, et épouse bien-aimée de B. J. Coghlin, à l'âge de 64 ans.
Les funérailles auront lieu à la cathédrale Christ Church, jeudi à 2.30 p.m.

LEBEL. — A l'Institution des Sourdes-Muettes des Dames de la Providence, samedi, le 12 courant, Marie Marguerite Sophie Turner, épouse de Charles A. Lebel, employé civil.
Les funérailles auront lieu mardi le 15 courant, à 8.30 heures a.m., à la chapelle des Dames de la Providence, No. 516 rue Berri. L'inhumation se fera au cimetière de la Côte-des-Neiges.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPOINTE — A Ste-Cunégonde, le 12 courant à l'âge de 55 ans et 8 mois, Edmond Lapointe.
Le service funèbre aura lieu mardi le 15 courant.
Le convoi funèbre partira de la demeure mortuaire No. 709 rue Albert, à 7½ heures, pour se rendre à l'église Sainte-Cunégonde et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.
Les parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

PAYETTE. — En cette ville, le 13 courant, à l'âge de 71 ans, et 10 mois, François Payette.
Le service funèbre aura lieu mercredi le 16 courant.
Le convoi funèbre partira de sa demeure No 76 rue Parc Lafontaine, à 7¼ heures, pour se rendre à l'église Saint-Louis de France, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.
Les parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 42-2

CHARTRAND — En cette ville, le 13 courant, à l'âge de 67 ans, Clotilde Barrette, veuve de Stanislas Chartrand.
Les funérailles auront lieu mercredi, le 16 courant.
Le convoi funèbre partira de la demeure de son gendre, Arthur Brunelle, No. 667 rue Wolfe, à 7.45 pour se rendre à l'église Sacré - Cœur et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 42-2

BERNARD. — Le 10 courant, à Joliette, est décédée Madame Virginie Foucher, épouse de feu Jos. Bernard, en son vivant marchand à Joliette. Elle était âgée de 68 ans et était la mère du Dr J. C. Bernard et de Melle Léontine Bernard Ses funérailles ont eu lieu samedi.

### SERVICE ANNIVERSAIRE

DELISLE.— Le service anniversaire de feue Mme Flore Gaudry, veuve de Uldoric Delisle, sera chanté à l'église de Ste-Cunégonde, mercredi le 16 avril à 8 heures.
Les parents et amis sont invités à y assister. 42-2

UNION ST-JOSEPH
S'AIDER LES UNS LES AUTRES

BARCELO.—En cette ville, le 19 février, à l'âge de 66 ans, Monsieur Edouard Barcelo, membre de l'Union St-Joseph de Montréal.
La contribution de ce décès est maintenant due à la société et deviendra exigible le 14 avril prochain, sans autre avis. Contribution, 50 cts.

PLOMBIERS - COUVREURS. — On demande des plombiers - couvreurs, aussi des apprentis. S'adresser chez P. Leclerc, Fils, No. 1078 rue Saint-Laurent. 41-3

GARCON.— On demande un garçon ayant un ou deux ans d'expérience dans le métier de barbier, ouvrage permanent. 1975 rue Ste-Catherine. 42-6

## Avis de Faillite

IN RE
M. SAXE AND SONS, Montréal,
Vente à l'encan, en cinq lots, au No 68 rue St-Jacques, Montréal, LUNDI, le 21 AVRIL 1902, A 11 HRS.

| | | |
|---|---|---|
| Stock au No 18 rue Ste-Hélène : | | |
| 1o—Hardes faites | $16,214.80 | |
| Echantillons | 1,809.65 | |
| Matériel non fini | 3,953.19 | |
| | | $21,977.64 |
| 2o—Tweeds, serges, etc. | $4,517.70 | |
| Doublures et fournitures | 7,083.87 | |
| | | 11,601.57 |
| 3o—Mobilier du magasin | | 1,134.10 |
| 4o—Stock de hardes faites, tweeds et fournitures, etc, au magasin, coin des rues Ste-Catherine et St-Laurent, environ | | 15,000.00 |
| Mobilier, environ | | 3,000.00 |
| | | $18,000.00 |
| 5o—Dettes de livres suivant liste | | 22,569.22 |

Les magasins seront ouverts le 17 et les jours suivants.
KENT & TURCOTTE, No 97 rue St-Jacques.
MARCOTTE FRERES, Encanteurs. 42-3